

UN AUTOMOBILISTE TUÉ PAR MÉPRISE A PARIS
Trois policiers gardés à vue
LIRE PAGE 9

Le Monde

Fondateur : Hubert Beauvère-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,20 dirhams ; Tunisie, 100 ms.
Allemagne, 1 DM ; Belgique, 8 scs ; Espagne, 10 fr.
Canada, 60 c. us ; Danemark, 2,75 kr. ; Grèce, 20 drs.
France, 20 fr. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Irlande, 15 scs.
Italie, 200 li. ; Japon, 100 y. ; Luxembourg, 10 fr.
Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl.
Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,85 fr.
U.S.A., 63 cs ; Yémen, 8 r. Répartition des abonnements page 23
5, RUE DES ITALIENS
75002 PARIS - CEDEX 08
C.F.P. 4297-23 Paris
Télé Paris : 63322
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le vent du changement en Afrique australe

Le vent du changement commence, décidément, à souffler sur l'Afrique australe. M. Vernon Mwaanga, ministre zambien des affaires étrangères, vient d'annoncer au conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine, réuni à Dar-es-Salaam, que les unités de police sud-africaines qui combattent encore aux côtés de l'armée rhodésienne contre les nationalistes noirs regagneront leur pays avant la fin du mois prochain.

Ce résultat est à porter au crédit des partisans du dialogue entre Pretoria et les capitales de l'Afrique noire indépendante. Il fait suite aux efforts déployés par les dirigeants sud-africains pour à mener progressivement M. Smith et ses amis à composer avec la majorité noire de Rhodésie. Il procède du même esprit et vise aux mêmes objectifs que les engagements pris par M. Vorster à propos de la décolonisation de la Namibie, encore administrée comme une province de la République Sud-Africaine.

Ceux qui préféraient la négociation à l'épave de la force poursuivent actuellement une vigoureuse offensive diplomatique, amorcée dès novembre 1970 par M. Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire. Ce dernier n'est d'ailleurs pas si isolé qu'il semblerait : il bénéficie, en Afrique occidentale, du soutien de M. Willem Tolbert, président du Libéria, qui a reçu M. Vorster à Monrovia, en février dernier, et surtout de celui de M. Leopold Sédar Senghor, président du Sénégal, qui a déclaré, de son côté, des vœux directs et réguliers avec les partis sud-africains d'opposition, dont le Progressive Party de MM. Eglin et Schwart, et de Mme Helen Suzman.

En Afrique centrale, le maréchal Bokassa, président de vie de la République Centrafricaine, est particulièrement sensible aux promesses d'aide financière formulées par le gouvernement sud-africain. C'est une des raisons pour lesquelles, « osons le dire », les dirigeants malgaches éviscérés du pouvoir par les militaires après les événements de mai 1972, le plaident en faveur du développement de relations entre l'Afrique noire et la République Sud-Africaine.

Enfin, des hommes aux options idéologiques aussi profondément différentes que les présidents Banda, du Malawi ; Khama, du Botswana, ou Kenneth Kaunda, du Zambie, sont également des partisans convaincus du dialogue. Même si les uns et les autres donnent l'impression d'agir en ordre dispersé, il est clair que leurs méthodes ont deux objectifs : débloquer la situation rhodésienne, qui se trouve dans une impasse depuis la proclamation unilatérale d'indépendance du 11 novembre 1965 ; amener les Sud-Africains à accepter progressivement leur politique d'apartheid. Le premier objectif polarise les efforts des présidents de la Zambie et du Botswana, ainsi que des présidents Nyerere, de Tanzanie, et Samora Machel, du Mozambique ; le second paraît surtout préoccuper MM. Houphouët-Boigny, Senghor et Tolbert.

Cependant, les tenants du dialogue se heurtent à l'opposition formelle de la majorité des chefs des Etats membres de l'O.U.A. Ceux-ci n'hésitent pas à accuser les adeptes de la négociation de « trahison de la cause africaine », et réclament un recours secret à la lutte armée. Dans ces conditions, c'est une course de vitesse qui est engagée entre les uns et les autres. M. Houphouët-Boigny et ses amis, dont les arguments sont loin d'être dénués de fondement, ne peuvent le gagner que si le gouvernement de Pretoria engage sérieusement le processus de « déségrégation » en Afrique du Sud. Aussi longtemps qu'y subsistera un régime odieux et inacceptable de discrimination, la République Sud-Africaine ne pourra espérer obtenir une réponse favorable à l'offensive diplomatique, où, à long terme, elle joue sa survie.

(Lire l'article de Jean-Claude Pomonté Page 2.)

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Les révolutionnaires attaquent une capitale provinciale proche de Saigon

Les forces révolutionnaires ont lancé, le mercredi 9 avril, une attaque d'artillerie, appuyée par l'infanterie et des blindés, contre la ville de Xuan-Loc, chef-lieu de la province de Long-Binh, à 70 kilomètres à l'est de Saigon. C'est la première opération d'envahissement, depuis le début de la retraite des forces sud-vietnamiennes, contre une localité importante de la région saigonnaise. Elle peut donner des indications sur les intentions des forces révolutionnaires et du G.P.F. concernant une éventuelle offensive contre la capitale sud-vietnamienne et sur la capacité de résistance des forces gouvernementales dans ce secteur.

L'assaut contre Xuan-Loc, ville de plus de cent mille habitants, a commencé mercredi à l'aube par un violent bombardement d'artillerie. Les blindés ont ensuite attaqué un camp d'infanterie et d'autres positions gouvernementales aux abords de la ville. Au bout de huit heures, les combats faisaient toujours rage, et, selon des sources militaires, se poursuivaient à l'intérieur de la localité. Le commandement sud-vietnamien indiquait cependant qu'il n'avait pas perdu le contact radio avec quelques généraux des forces gouvernementales de la province de Long-Binh. Xuan-Loc est située sur la route nationale n° 1, stratégiquement fort importante, mais déjà coupée entre la ville et Saigon.

Dans la province de Bien-Hoa, voisine de la frontière cambodienne, une base gouvernementale proche de la capitale provinciale Hoa-Hoa (à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Saigon), a subi mardi un fort bombardement d'artillerie. Une offensive des forces révolutionnaires a cependant été enterrée dans le même secteur, indique le commandement de Saigon, celui-ci d'autre part étant d'un certain nombre d'accrochés dans la région du Delta et de violentes tirs d'artillerie contre la base aérienne de Bien-Hoa, à 35 kilomètres au nord-est de Saigon. Enfin, le contact radio a été interrompu avec le chef-lieu de district de Thien-Giao, dans la province de Binh-Thuan, à 17 kilomètres au nord de Phu-Thiet.

À Saigon, on annonce de source militaire que des renforts de troupes comprenant des éléments d'élite d'une division aéroportée ont été acheminés vers la capitale à la suite de l'attaque, mardi matin, du palais du président Thieu par un appareil sud-vietnamien. L'enquête sur cette attaque se poursuit. Elle renforce jusqu'à présent, selon des sources gouvernementales, l'hypothèse selon laquelle son auteur — un lieutenant de l'aviation sud-vietnamienne — a agi seul. Mardi soir, cependant, le général Nguyen Van Hien, adjoint au commandant de la troisième région militaire, a été trouvé mort d'une balle de revolver tirée dans la bouche, dans son bureau de la base de Bien Hoa — d'où avait

(Lire nos informations page 4.)

Pour résorber les excédents

La Commission européenne propose une distillation illimitée du vin

Pour tenter de dénouer la crise viticole, la Commission de Bruxelles propose, le 15 avril, un conseil des ministres extraordinaire de la C.E.E. une nouvelle distillation sans limitation de quantités pour résorber les excédents. Le collège bruxellois n'a pas moins déclaré qu'il désire la France devant la Cour de justice européenne de Luxembourg pour ne pas avoir respecté le traité de Rome en interdisant l'importation de vins italiens.

Après la rencontre entre M. Bonnet et son collègue italien, M. Marcora, mardi 8 avril, ce sont les responsables des principales centrales paysannes des deux pays qui doivent faire le point, jeudi 10, sur les problèmes agricoles européens. Pour sa part, M. Chirac a indiqué, mardi, au bureau des Jeunes Agriculteurs, qu'il était favorable à un doublement des objectifs du plan de restructuration du vignoble méridional (40 000 hectares en dix ans). Le MOSEF a déclaré « d'instabilité » et de « corrompus » son accord avec l'Alliance nationale des paysans italiens. A Rome, les pouvoirs publics déclarent avoir donné des instructions pour que des mesures de rétorsion soient prises aux frontières à l'encontre des importations d'animaux français. (Lire page 28, l'article de Philippe Lemaître.)

« RÉÉCRIT EN LANGUE CONTEMPORAINE »

Le projet de loi sur le divorce ne mentionne plus l'adultère et atténue la notion de torts exclusifs

Disparition de l'adultère — en droit, — déclin de la notion de faute, possibilité d'allouer une indemnité à l'époux jugé entièrement responsable, sont les principales modifications apportées au projet de réforme du divorce qu'examine le conseil des ministres ce mercredi 9 avril. Un premier examen avait eu lieu le 19 février, à l'issue duquel le président de la République avait demandé que le texte soit réécrit en langue contemporaine. On est allé plus loin.

Il reste donc à organiser, comme l'a promis le 19 février le chef de l'Etat, le « dispositif assurant une garantie effective » du versement des pensions alimentaires.

Le déclin de la faute

Alors que le projet de réforme du divorce soumis au conseil des ministres le 19 février devait uniquement être « réécrit en langue contemporaine », conformément au souhait du président de la République, c'est en fait un texte quelque peu différent qu'examine le conseil ce mercredi 9 avril.

A la faveur de modifications de formes, un certain nombre d'innovations de fond ont été dans le même temps apportées au texte initial. De sorte que le nouvel examen ministériel, auquel ce projet de loi est parvenu le lundi 7 avril — dont jamais il ne fut clairement indiqué qu'il aurait l'un et l'autre lieu — a sa raison d'être. Que le Conseil d'Etat n'ait pas fait preuve cette fois-ci d'une grande curiosité, que le conseil des ministres ne doive pas être le théâtre de débats animés, n'a rien à voir avec la constatation que le pro-

jet définitif va plus loin que le précédent.

Dans les formes d'abord. Un chat est appelé un chat, et le « divorce par requête conjointe », plus honnêtement désigné sous le nom de « divorce par consentement mutuel ». Il est même placé au premier rang des causes de divorce. Il en était auparavant la dernière, alors que le divorce sur faute, qui était la première, est, elle, reléguée au dernier rang. Ce n'est visiblement pas qu'un soul de construction mais l'observation que la primauté reconnue à la faute en cette matière avait donné des résultats peu satisfaisants. Ou bien les époux mentaient, ou bien ils se fâchaient à mort, au détriment évidemment des biens qui leur avaient été communs et des enfants qui ne pouvaient cesser de l'être.

L'adultère paraissait définitivement évanoui (puisqu'il n'est plus fait mention dans la liste des fautes, non plus que des « services et injures »), le désir de voir de son contenu la notion de faute apparaît, bien que cela ne saute pas au yeux, dans un article introduit au cours des négociations interministérielles fréquentes qui eurent lieu entre le 19 février et le 9 avril.

Un article 280-1 indique, en effet, que l'époux jugé entièrement coupable de divorce peut cependant « obtenir une indemnité à titre exceptionnel » si, compte tenu d'un apport durable au mariage, il paraît inéquitable de lui « refuser toute compensation pécuniaire ».

PHILIPPE BOUCHER.

(Lire la suite page 8.)

La relance

Le débat sur la motion de censure, déposée par les partis de gauche, débute ce mercredi 9 avril à l'Assemblée nationale, au moment où les dernières statistiques officielles confirment la mauvaise santé de l'économie française. Alors que le chômage continue à s'aggraver, les industriels se font plus nombreux à constater une baisse de la

production et un gonflement des stocks, ainsi qu'à prévoir une aggravation de la situation dans les prochains mois (voir page 30). Les créateurs de la gauche vont évidemment s'appuyer sur ces indications pour dénoncer l'impérialisme gouvernemental et réclamer une relance vigoureuse.

par ALBIN CHALANDON

à en tirer est la nécessité pour le gouvernement d'un contact plus étroit avec les milieux professionnels (syndicats, syndicats) dont la crédibilité est mise en doute et qui, pourtant, en l'occurrence, ont une appréciation plus exacte de la réalité parce qu'ils en sont proches.

Que disent leurs témoignages ? Le risque d'une dépression durable — dont la situation actuelle ne serait qu'un palier — ne peut être exclu si les pouvoirs publics persistent dans leur passivité. La reprise des économies dominantes, ou simplement de celles qui commencent le plus avec nous, n'est pas assurée. Même si elle intervient dans la seconde partie de l'année, comme le prévoient les experts, suffira-t-elle à assurer la nôtre ?

N'a-t-on pas en effet sous-estimé l'effet d'entraînement de la récession en cours dans notre pays ? Le chômage, total et surtout partiel, engendre à la fois une diminution du pouvoir d'achat et, à travers la peur de l'avenir qui pousse à l'épargne, une tendance à moins consommer. Aussi l'accroissement global de la consommation est-il trop faible pour assurer la reprise, alors qu'au niveau des industriels celui des investissements ne vient pas prendre le relais. Au contraire : on assiste à une stagnation des

investissements ; pour des raisons psychologiques, ou simplement matérielles : les entreprises n'ont plus les moyens de les réaliser.

(Lire la suite page 30.)

UN ANNIVERSAIRE

Teilhard de Chardin et la séduction de l'unité

Quel que soit l'avenir de sa pensée, Teilhard de Chardin appartient à l'histoire du vingtième siècle.

Mort à New-York voici vingt ans, le 10 avril 1955, le jour de Pâques comme il l'avait souhaité, ce savant jésuite échappe à toute classification. Géologue et paléontologue de métier, théologien et philosophe au sens large du mot, mystique par nécessité intérieure, Teilhard fut un briseur de frontières. L'homme des synthèses les plus audacieuses. Ce n'est pas assez de dire qu'il a jeté un pont entre la science et la religion, disciplines réputées hétérogènes sinon incompatibles : il les a articulées de l'intérieur au risque de passer pour concardiste.

Teilhard n'ignorait pas Pascal, Auvergnat comme lui, et il avait le sens des « ordres ». Mais comment en lui, le croyant, le spirituel, se serait-il passé de ce que le « Dieu essence » est au cosmos ? Dans la famille des penseurs, il y a ceux qui sont surtout attentifs aux différences et aux ruptures — et ceux qui sont à l'affût des analogies, des ressemblances, des cohérences. Teilhard appartenait à cette famille. L'unité était sa passion et c'est le secret de sa séduction.

La pensée contemporaine a mis l'homme en miettes. D'où le malaise actuel. Mais tôt ou tard il faudra recoudre. C'est là où Teilhard deviendra ou redeviendra précieux. En proposant une lecture biologique et évolutionniste du christianisme et plus précisément du catholicisme, l'auteur du « Milieu divin » a jeté les bases d'une vision cosmique de l'humanité qu'on ne saurait contester sans détruire les fondements mêmes du Nouveau Testament. Pour Teilhard, par exemple, le socialisme est foncièrement une hérésie chrétienne. Le rapprochement qui s'esquisse aujourd'hui entre les idéologies marxiste et chrétienne aurait réjouit cet apôtre qui a exploré le temps dans sa profondeur passée et à venir.

HENRI FESQUET.

Lire page 10 l'article du Père Rideau.

AU JOUR LE JOUR

Vingt-six préfets, cela fait une bonne partie de l'effectif préfectoral de la France. M. Pomiatowski n'y va pas de main morte. En somme, s'il faut l'en croire, près d'un quart de l'administration régionale française était entre les mains de gens notablement incompétents, paresseux et dépourvus d'initiative. Certes, il est mieux placé que quiconque pour porter un


Pourcentages

pareil jugement, mais cela devrait lui inspirer quelques inquiétudes. En bonne statistique, ce qui est vrai d'un échantillon peut l'être d'un autre. A combien pense-t-il que M. Giscard d'Estaing devrait évaluer, après un an d'expérience, le pourcentage des mises à pied nécessaires dans l'effectif ministériel ?

ROBERT ESCARPIT.

Le nouveau livre de

Soljénitsyne



LE CHÊNE ET LE VEAU

Mémoires 1953/1974 SEUIL

مكتبة الأمل

سكزامن الاصل

AFRIQUE

LA VISITE DE M. GISCARD D'ESTAING EN ALGERIE

II. - Vaincre les vieux démons

De notre correspondant PAUL BALTA

La communauté française compte quelque soixante-mille personnes

De notre correspondant

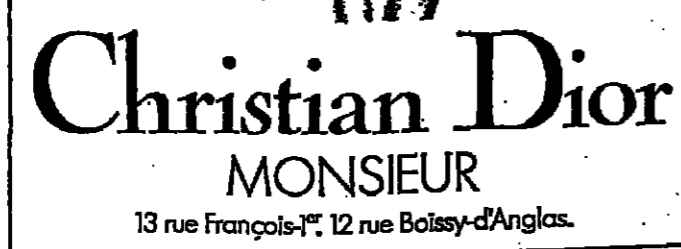
Alger. — Quelque mille Français — dont cinq cents à Alger — tous « pieds-noirs », vivent dans le département. Ce sont les quilibés, ceux dont on ne parle jamais, et qui ne survivent que grâce à quelques âmes charitables. Ils ne perçoivent de l'Etat que 100 F. correspondant à l'allocation nationale aux vieillards, auxquels s'ajoutent 100 à 150 F versés par l'ambassade de Paris...

La communauté française, forte de 60 000 personnes vivant indépendamment — dont 350 000 à Alger, — n'en comptait plus que 50 000 récemment. Elle s'est accrue, pour atteindre 60 000 — dont 35 000 dans la capitale — en 1974. Elle se divise en trois catégories : les « pieds-noirs », demeurés sur place, les agents des sociétés travaillant en Algérie et les coopérants.

Alger adopte de nouvelles dispositions pour le transfert en France des comptes de départ définitifs

A la veille du voyage du président de la République, le ministre des affaires étrangères a publié, mardi 8 avril, le communiqué suivant : « Les autorités algériennes viennent de faire connaître à l'ambassade de France, à Alger, les dispositions nouvelles qu'elles ont prises, avec effet à la date du 1er avril en ce qui concerne le transfert en France des comptes de départ définitif ouverts au nom de Français... »

Costume plein été en combinaison de coton. Dos travaillé. Existe en 5 teintes. Chemise, cravate et chaussures Christian Dior.



Christian Dior MONSIEUR 13 rue François-1er, 12 rue Boissy-d'Anglas.

La visite de M. Giscard d'Estaing en Algérie constitue une occasion pour les responsables des deux pays non seulement de faire le point sur la coopération bilatérale mais aussi de s'engager plus loin sur la voie d'une concertation qui pourrait être même structurée. (Voir « le Monde » du 9 avril.)

Alger. — L'histoire des rapports entre Paris et Alger a été faite, depuis 1830, d'occasions manquées. Il faut l'avoir à l'esprit pour vaincre les vieux démons. Trop de Français voient encore l'Algérie à travers les clichés qui leur ont été enseignés. Les dirigeants algériens s'en irritent parfois, provoquant à leur tour une crispation chez leur interlocuteur.

L'histoire de l'Algérie a été pour sa plus grande part écrite par des hommes de l'époque coloniale. L'héritage arabo-musulman et la période turque ont été occultés, la résistance de la paysannerie et des élites minoritaires ou interprétée d'une façon tendancieuse.

Tout un travail de réécriture du passé est entrepris scientifiquement, tant en France qu'en Algérie, depuis quelques années (1). Ses résultats devraient commencer à se faire sentir dans les mass media et surtout dans les livres scolaires, car c'est le moyen le plus efficace de lutter contre les idées reçues et de combattre le racisme. De leur côté, certains ouvrages algériens, tout en exaltant légitimement le sentiment national, donnent parfois des Français une image par trop négative, contrastant avec le ton mesuré généralement adopté par la presse et par des dirigeants qui se gardent de tomber dans le manichéisme.

Les Algériens, qui ont entrepris le recensement de leur patrimoine dans tous les domaines, voudraient récupérer les archives déposées en 1962 à Aix-en-Provence. La France a accepté d'envisager la restitution de documents ne relevant pas des archives dites de « souveraineté » puisqu'elles concernent la période antérieure à la colonisation. Quant aux autres documents, ils pourraient être mis sur micro-fiches, mais cette tâche d'être long. En attendant, les Algériens souhaitent avoir plus largement accès à ce fonds, qui intéresse non seulement leur histoire mais aussi la vie quotidienne par l'établissement, par exemple, de fiches d'état civil.

Pour ce qui est du présent, l'effort de développement accompli par l'équipe en place, même si l'on compte quelques lacunes, est trop souvent ignoré ou déformé. On se plaît à souligner, au nord de la Méditerranée, que l'Algérie a hérité d'une infrastructure (administrative, industrielle, routière, etc.) non négligeable. Les Algériens ne le méritent pas, mais ils rappellent le revers de la médaille: les transferts provoqués par

cent trente ans d'une colonisation de peuplement, les bouleversements entraînés par huit ans de guerre, le déshérent culturel du pays entre une petite élite occidentale et une masse paysanne de langue arabe et de religion musulmane que la colonisation n'a guère formée, une économie tournée vers la métropole, une émigration organisée dès 1911 et qui a pris un caractère massif à partir de 1916 pour faire face aux besoins de la guerre et des usines d'armement.

Les soixante mille Français qui vivent et travaillent en Algérie peuvent, d'autre part, retrouver un univers familier à la radio, à la télévision, au cinéma. « Qu'offre la France, dans les mêmes domaines, à plus d'un million de travailleurs arabes pour qu'ils n'aient pas l'impression de quelque complément dérivés ? », demandent les Algériens. Si l'on répond que l'arabisation réduite probablement les programmes européens, l'interlocuteur rétorque : « Est-ce normal ? Toutefois, regardons la réalité en face. Prenez le cas de l'Irak, par exemple. Ce pays, demeuré fortement anglophone, publie depuis quelques années un quotidien et un hebdomadaire en français, L'Europe, et la France en particulier, demeure présente dans le monde arabe par ses livres, ses chansons et ses films, même quand ceux-ci sont traduits ou doublés en arabe. »

Un problème de civilisation. Au-delà des travailleurs émigrés, les Algériens posent les problèmes en termes de civilisation : comment faire pour que les deux rives de la Méditerranée se comprennent et partent le même langage ? Tout en admettant que certaines initiatives ont été prises en France, tant par Georges Pompidou que par M. Giscard d'Estaing (le Monde du 18 mars), ils souhaitent que la production cinématographique et littéraire algérienne et arabe soit plus largement diffusée dans le public français.

En attendant, les dirigeants algériens estiment que la mise en parenthèses de l'héritage culturel arabe a des répercussions sur le comportement quotidien des Français, dont certains finissent par oublier que l'Algérie est devenue un pays souverain. Comment aurait réagi le gouvernement français si un haut fonctionnaire américain lui avait demandé de s'engager par écrit à faire de l'anglais la première langue vivante étrangère ? C'est pourtant ce qui s'est produit pour les Français avec l'Algérie.

Les erreurs psychologiques. Des erreurs psychologiques — pour ne pas dire politiques — de ce genre, que l'on s'efforce ensuite de rattraper, ne manquent pas de provoquer des malentendus à Alger. Suffisamment à expliquer que certains responsables donnent l'impression que tel geste de bonne volonté de Paris ou le dévouement de nombre de coopérants sont en quelque sorte un dû, une juste compensation pour les préjudices passés ?

Le M.F.A. se prononce pour la « voie socialiste » et le « pluralisme politique ». Le général Vasco Gonçalves, premier ministre, a déclaré le mardi 8 avril à l'occasion d'une conférence de presse, qu'il n'appartenait pas au gouvernement provisoire de remettre en cause les traités internationaux conclus par l'Etat portugais avant le 25 avril 1974.

Lisbonne (A.F.P.). — Le Portugal reste fidèle à ses engagements à propos des bases étrangères. Le M.F.A. se prononce pour la « voie socialiste » et le « pluralisme politique ». Le général Vasco Gonçalves, premier ministre, a déclaré le mardi 8 avril à l'occasion d'une conférence de presse, qu'il n'appartenait pas au gouvernement provisoire de remettre en cause les traités internationaux conclus par l'Etat portugais avant le 25 avril 1974.

Avant la visite de la presse soviétique. Le Conseil de la révolution aux partis politiques, et elle correspond à une garantie du processus historique, à une poussée pour consolider les gains vers le progrès. Nous ne pouvons pas perdre par des votes électoraux ce que nous avons acquis. Les partis doivent prendre en considération cette plate-forme qui garantit le processus révolutionnaire.

ASIE. M. LAUYAQUARU. Cabot et Paris ont « des yeux » sur le conflit... CAPEL. PLUS JAMAIS CA. GUIDE PRATIQUE... Avant la visite de la presse soviétique. GUIDE PRA... DES FORM...

AFRIQUE

PROCHE-ORIENT

LE VOYAGE DE M. SAUVAGNARGUES AU MAROC

Rabat et Paris ont « des vues très proches » sur le conflit israélo-arabe

De notre correspondant

Rabat. — Le bref séjour à Rabat de M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, qui a regagné Paris le mardi 8 avril, a permis d'esquisser les thèmes principaux des entretiens qu'il aura eus au début du mois prochain, au début du mois prochain, avec le président Giscard d'Estaing, lors de la visite de ce dernier au Maroc.

Tant auprès du souverain que du chef de la diplomatie marocaine, le docteur Ahmed Laraki, M. Sauvagnargues a pu constater que, sur le problème du Proche-Orient, le Maroc et la France avaient des « vues très proches », les dirigeants des deux pays estimant qu'il fallait en arriver rapidement à un règlement global. Le ministre français aurait, selon Paris, réitéré la nécessité, selon Paris, d'une garantie internationale des frontières des Etats de la région, impliquant la coexistence de l'Etat d'Israël avec ses voisins arabes. Les vues seraient très proches aussi sur la préservation de la paix en Méditerranée et sur les liens à maintenir et à développer entre le Maroc et l'Europe. Il s'agit en effet d'un aspect du dialogue euro-arabe auquel le royaume et les autres pays du Maghreb peuvent apporter une contribution déterminante. Le Maroc souhaite voir la

INCIDENT NAVAL ENTRE L'ESPAGNE ET LE MAROC

Madrid (A.F.P., Reuters). — Un incident naval a opposé mardi 7 avril, en fin d'après-midi, deux bâtiments de guerre espagnols à une vedette armée marocaine qui venait d'arriver dans deux chalutiers en haute mer. Le commandant du ministère espagnol de la marine, publié mardi à ce sujet, précise que l'un des bateaux de pêche, le *Lineos*, a pu être dégagé par le contre-torpilleur *León*. Deux marins marocains ont été faits prisonniers lors de cette opération, mais les six pêcheurs espagnols qui avaient été transférés sur la vedette marocaine n'ont pu être débloqués. L'autre chalutier, le *Nordeste*, n'a pu être relâché, le patron ayant demandé à la vedette marocaine de ne pas intervenir, car il était menacé par un marin marocain armé d'une mitrailleuse. Le bâtiment de guerre espagnol a donc laissé la vedette marocaine escorter le *Nordeste* vers un port marocain.

Selon le ministère espagnol de la marine, l'incident se serait déroulé « dans les eaux libres, hors de la juridiction de l'un ou l'autre pays », à 30 milles marins des côtes espagnoles et à 35 milles des côtes marocaines.

France contribuer à aplanir dans les meilleurs délais, en faveur de Rabat, les difficultés que rencontre depuis plus d'un an le renouvellement de l'accord d'association du Maroc à la Communauté économique européenne, et faire preuve de compréhension à l'égard de la revendication marocaine sur le Sahara espagnol.

Les Français voudraient voir apprécier plus largement, dans certains cas, par les autorités marocaines, la somme transférable par nos compatriotes en cas de départ définitif afin d'éviter un gel d'une partie de leurs avoirs (1).

Les deux parties entendent négocier d'une manière aussi complète que possible, avant la venue du président Giscard d'Estaing, un règlement du contentieux domaniaux franco-marocain (le *Monde* du 8 avril) et une convention de garantie des investissements.

LOUIS GRAVIER.

(1) En cas de départ définitif, les étrangers peuvent transférer, au Maroc, 25 000 dirhams ; de dix à dix ans : 50 000 dirhams ; de dix à quinze ans : 75 000 dirhams ; de quinze à vingt-cinq ans : 100 000 dirhams. Si le surplus n'est pas affecté à un investissement, il doit être obligatoirement versé en banque à un « compte capital » dont l'intérêt est limité (actuellement, environ 10 % de plus que le franc).

A TRAVERS LE MONDE

Angola

LE GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN a adressé, mardi 8 avril, une « ferme protestation » au gouvernement portugais à la suite des coups de feu essuyés lundi à Luanda par un Boeing 747 sud-africain. M. Vorster, premier ministre sud-africain, a déclaré que l'appareil a pu être confondu avec un avion portugais transportant des dirigeants du Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.). Il a précisé que l'escadre de Luanda ne sera plus utilisée jusqu'à nouvel ordre par les avions sud-africains se rendant en Europe. — (A.F.P., Reuters, U.P.I.)

Espagne

LE DIRECTEUR DU CORREO DE ANDALUCIA a été remis en liberté sous caution le 7 avril.

Rhodésie

Les troupes sud-africaines seront retirées du pays avant juin 1975

De notre envoyé spécial

Dar-Es-Salaam. — Les unités para-militaires sud-africaines stationnées en Rhodésie seront rapatriées avant le mois de juin. Ce retrait, annoncé mardi 8 avril par M. Mwaanga, ministre zambien des affaires étrangères, devrait accélérer l'isolement du régime minoritaire de M. Ian Smith à la veille de l'indépendance du Mozambique voisin, prévu pour le 23 juin. Les unités de police à sud-africaines — dont les effectifs sont généralement évalués à deux mille hommes — participent à la lutte contre la guérilla africaine sur le Zambéze. Elles avaient déjà été repêchées sur des positions moins avancées au début de l'année.

M. John Vorster, premier ministre sud-africain, avait répété, depuis les accords d'entente de Lusaka et le cessez-le-feu annoncé par M. Smith le 11 décembre dernier, que ses troupes seraient rapatriées lorsque le « terrorisme » aurait pris fin en Rhodésie. Il faut croire qu'une telle assurance lui a été donnée. La décision du président ministre sud-africain intervient, en tout cas, après le démantèlement de la direction de la Zimbabwe African National Union (ZANU), le mouvement nationaliste qui a lancé la guérilla contre le régime de Salisbury.

Fin mars, les principaux dirigeants de la ZANU ont été arrêtés à Lusaka dans le cadre d'une enquête menée par la police zambienne sur le meurtre du numéro deux du mouvement, Herbert Chitepo. Leurs bureaux ont été fermés. La ZANU comme la ZAPU (Zimbabwe African People's Union) ont été tout récemment déclarées hors la loi par le gouvernement de M. Kaunda. Celui-ci ne reconnaît plus que l'African National Council, qui offre, depuis la déclaration d'unité du décembre, les autres mouvements nationalistes de Rhodésie.

Depuis lors, la frontière entre la Zambie et la Rhodésie a été fermée par la police zambienne et plusieurs centaines de jeunes recrues et de guerilleros de la ZANU auraient été arrêtés. Ainsi coupés de leurs bases, les unités de guérilla qui opèrent dans le nord-est de la Rhodésie ne disposeraient plus que de deux mois de réserves de munitions.

Dans les couloirs de l'O.U.A., la nouvelle a nettement renforcé la position des présidents Kaunda (Zambie), Khama (Botswana) et Nyerere (Tanzanie) qui, avec l'appui de M. Samora Machel, le président du FRELIMO (Mozambique), ont pris l'initiative à la fin de 1974 de relancer la négociation du problème rhodésien. Jusqu'à présent leurs démarches ne paraissent pas conduire très loin. M. Ian Smith ayant résisté aux pressions de l'Afrique du Sud, qui l'invitait à faire des concessions.

Le premier ministre rhodésien peut maintenant prendre la mesure de son isolement. Il a déjà, sur l'intervention de Pretoria, accepté de relâcher le pasteur Sibhole pour lui permettre de se rendre à Dar-Es-Salaam et d'y assister à la conférence des ministres de l'O.U.A. Il ne pourra plus compter, d'ici deux mois, sur l'appui militaire sud-africain, dont l'importance psychologique était devenue décisive. Il serait désormais étonnant que l'O.U.A. ne laisse pas suivre son cours une négociation dont l'organisation péninsulaire n'a pas pris l'initiative mais qui semble bien se retourner contre le régime de Salisbury.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

ISRAEL DEMANDERA LA PROLONGATION DE SIX MOIS DU MANDAT DE LA FORCE DES NATIONS UNIES AU SINAI

La visite de M. Yasser Arafat au Caire, où le président de l'O.L.P. séjourne depuis lundi 7 avril, aurait permis d'améliorer les relations entre l'Organisation de libération de la Palestine et le gouvernement égyptien. Les Palestiniens avaient observé avec méfiance les efforts de l'Egypte pour parvenir à un nouvel accord de dégelage avec Israël par l'entremise de M. Kissinger. Après l'échec de la mission du secrétaire d'Etat, ils avaient rejeté la suggestion présentée par le président Sadate de faire représenter l'O.L.P. par la Ligue arabe en cas de reprise de la conférence de Genève (le *Monde* du 1^{er} avril). Reçu lundi par le chef de l'Etat égyptien, M. Arafat a décrit la période de tension du mois dernier comme « un nuage d'été qui jette une ombre, mais qui est maintenant dissipé ».

À Jérusalem, d'autre part, on a appris mardi que M. Joseph Tekoah, représentant d'Israël aux Nations unies, demanderait au Conseil de sécurité de prolonger de six mois le mandat de la force des Nations unies sur le front israélo-égyptien, qui vient à expiration le 23 avril. Le président Sadate avait annoncé, pour sa part, que l'Egypte ne prolongerait que de trois mois le mandat de cette force.

À Washington, où M. Kissinger a rencontré mardi l'ambassadeur d'Israël, M. Simha Dinitz, le réexamen de la politique américaine concernant le Proche-Orient est toujours en cours.

Le comité exécutif de l'Association des amis de FALIAH des jeunes indonésiens que le mouvement de l'ALYAR — 53, rue Richer — n'a absolument aucun rapport avec l'ALIAH des jeunes — 256, rue Marcadet — présidée par la baronne Aïx de Rothschild, qui a pour but de faire connaître et d'aider matériellement les deux cent cinquante institutions en Israël qui accueillent et éduquent en permanence plus de quatre mille enfants âgés de treize à dix-sept ans.

Un projet de rencontre, à Alger, entre MM. Giscard d'Estaing et Arafat, chef de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), annoncé ce mercredi 9 avril par deux quotidiens de Beyrouth, est démenti par la présidence de la République.

LA SITUATION AU KURDISTAN

Le général Barzani préconise un contrôle international du sort des réfugiés

De notre correspondante

Geneve. — MM. Jean-Claude Luthy et Michael Flaks, délégués de la Fédération internationale des droits de l'homme (F.I.D.H.), sont retournés le 6 avril à Genève, après un séjour en Iran et à la frontière irakienne, au cours duquel ils ont pu visiter plusieurs camps de réfugiés kurdes et rencontrer le chef de la révolution kurde, le général Barzani. Les deux délégués estiment que l'objectif actuel du gouvernement de Teheran est de mettre fin au conflit kurde par une politique de dispersion et d'assimilation forcée.

Cette politique a déjà été mise partiellement en application avec le concours du Soleil et Lion rouges (Croix-Rouge iranienne), qui ont pris la relève au Kurdistan de la Croix-Rouge internationale, interdite par ses autorités de Bagdad. Sur les vingt mille familles kurdes réfugiées en Iran dans une dizaine de camps, douze mille sont déjà en cours de dispersion. Ce sont celles dont le chef de famille ou un autre membre exerce des professions utiles à l'économie du pays. Pour ne citer qu'un exemple, quarante-six médecins kurdes réfugiés ont été intégrés ou envoyés à l'étranger, notamment au Pakistan.

Au cours de l'entrevue qu'il a accordée aux représentants de la F.I.D.H. dans la nuit où le cessez-le-feu a pris fin (le 31 mars à minuit), le général Barzani a lancé un appel en faveur d'un contrôle international du sort des réfugiés du Kurdistan afin « d'éviter l'ethnocide en cours ».

D'autre part, toujours selon ces représentants, trente mille combattants kurdes (combattants kurdes) sont regroupés et forment un mouvement des armes les plus modernes dans des camps iraniens. Il semblerait que l'Irak garde ainsi un atout en réserve pour le cas où ses relations avec Bagdad prendraient un tour difficile.

I. V.

AINO EN ANCIENNE
les vieux démons

OPE

ne restera fidèle à ses engagements
à propos des bases étrangères

Avant la visite du chef de gouvernement de Belgrade en U.R.S.S.

La presse soviétique rend hommage à la résistance yougoslave

M. Djemal Bjeđitch, président du gouvernement fédéral yougoslave, fait à partir du mercredi 3 avril une visite officielle d'une semaine à Moscou. Durant son séjour, il a l'intention de donner une impulsion nouvelle aux échanges économiques, qui devraient atteindre en 1975 2 milliards de dollars, et faire de l'U.R.S.S. le premier client de la Yougoslavie et son second fournisseur. Le Yougoslavie a besoin de complètes son approvisionnement en produits énergétiques.

Sans qu'il soit question pour autant, nous dit notre correspondant à Belgrade Paul Yankovitch,

d'une adhésion directe ou indirecte de la Yougoslavie au Comecon, une certaine concertation dans l'établissement des plans économiques sera nécessaire. Il faudra notamment définir les grandes lignes d'un accord de commerce pour la période allant de 1976 à 1980 et portant sur 15 milliards de dollars d'échanges, soit le double du chiffre atteint durant les cinq années précédentes.

Avant la visite de M. Bjeđitch, une polémique a mis aux prises des personnalités des deux pays à propos du rôle de la résistance yougoslave et de l'armée rouge pendant la guerre.

libération et aux partisans yougoslaves qui ont participé le mérite d'avoir attiré sur eux une importante quantité de troupes fascistes pour travailler ainsi d'une manière efficace les opérations sur d'autres théâtres de la guerre. (1)

M. Zélinine précise également que l'armée de libération de la Yougoslavie comptait, vers la fin de la guerre, près de 300 000 soldats, et que la Yougoslavie a subi « d'immenses pertes humaines et matérielles », « 1 700 000 personnes, soit un habitant sur dix, ont trouvé la mort sur les champs de bataille », ajoute-t-il.

Sans donner de détail, l'écrivain soviétique affirme également que « notre pays a organisé dès que possible l'apportement de l'armée nationale de libération yougoslave en artillerie, chars, avions, munitions et médicaments ».

On ne pense pas à Moscou que le maréchal Tito se rende dans la capitale soviétique au mois de mai prochain pour la célébration du trentième anniversaire de la victoire. En fait, c'est à M. Brejnev qu'il revient de faire une visite en Yougoslavie, le maréchal Tito s'étant rendu lui-même en U.R.S.S. en 1972 et en 1973. A plusieurs reprises, les Yougoslaves ont invité M. Brejnev à se rendre à Belgrade, mais aucune date n'a encore pu être fixée.

EUROPE

JACQUES AMALRIC.

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

LES FIORETTI

(Les petites fleurs)

Dans la traduction de Frédéric Ozanam avec 45 merveilleuses illustrations sur bois de Paolo Molnar.

Les Fioretti peignent avec une grâce émuante, sous une forme légendaire, proche des romans de chevalerie, la vie de saint François et des premiers franciscains. La simplicité de la forme, l'ingénuité et la fraîcheur du récit donnent à cette œuvre un charme tout particulier.

De nombreuses légendes entourent les événements de la vie de saint François d'Assise. Né en 1181 d'un riche marchand, Pietro di Bernardone avait rapporté de ses voyages courts-mois un vif amour de la France, il eut le surnom de Francesco, le Français. On lui enseigna la langue française et la poésie.

La guerre ayant éclaté entre Assise et Pérouse, il prend les armes pour défendre sa ville natale ; fait prisonnier, il demeure un an captif des Pérousiens. Un songe le fait revenir à Assise. C'est là, en 1209, à l'âge de 27 ans, que la Grâce s'empare de son cœur et qu'il décide de se vouer tout entier au service de Dieu.

A partir de cet instant, il fait vœu de pauvreté et d'apostolat. D'ormais, il se consacre à Dieu uniquement. Il soigne les lépreux, il relève successivement trois églises tombées en ruine, il fonde deux ordres franciscains, il se rend en Espagne afin d'évangéliser les Maures, puis en Syrie, en Egypte, où il tente de convertir le sultan.

En 1224, au cours d'une retraite sur l'Alverne, il reçoit les stigmates inséparables de sa perfection et il est marqué des stigmates qu'il conservera jusqu'à sa mort. Revenu à Assise, il tombe gravement malade. Au cours de la nuit du 3 au 4 octobre 1226, le Petit Père d'Assise meurt dans une chaise près de la Porticole. Son corps émacié sera déposé dans l'église triangulaire que son successeur frère Elia fit élever à Assise. Il sera canonisé en 1228 par Grégoire IX.

Ce qu'est un livre édité par Jean de Bonnot : D'abord c'est un livre qui n'est semblable à aucun autre, car il est réalisé dans le respect des anciennes traditions du livre.

I — Le Texte : une belle typographie claire et aérée avec une belle mise en page. Un volume in octavo royal 14x21.

II — Le Papier : c'est le papier le plus pur pour nos éditions. Un riche papier vergé pur chiffon et la forme, imprimée en 4-8 canons.

III — La Typographie un corps 12 de la famille des Elzevir est claire et aérée.

IV — La Reliure : pleine peau de monton, découpée au français dans une seule pièce, décor d'époque aux fers et à chaud ; à l'or fin tirant, 22 carats, sur les deux plats et le dos.

V — Gardes et tranche de tête or : pages de garde sur Ingres avec motifs à l'or pour la tranche d'Azur. Tranche de tête dorée à l'or fin 22 carats, Tranchette et signes assortis.

GARANTIE

Il est tenu pour acquis de lire : mais le choix est sûr. Le livre lue et le livre est lu. C'est un plaisir à lire et à donner à l'âme. Jean de Bonnot ne publie que des ouvrages sélectionnés dans les plus beaux détails qui permettent de la valeur chaque ouvrage et qui permettent de le acheter au même prix, au même moment que le gouvernement.

JEAN DE BONNOT
Editeur de livres rares et précieux.
7, Fa-Saint-Honoré - 75392 Paris - Cédex 06.

Écrivez-moi la description précise de : l'ouvrage que vous souhaitez acheter, son prix, le mode de paiement, le mode de livraison, la date de livraison, le mode de livraison, le mode de livraison.

Nom Prénom

Rue Numéro

Code Postal Ville

Signature :

صك:محت الأصل

DÉFENSE

M. Marchais et l'OTAN

POINT DE VUE

LES propos de M. Marchais dans l'émission d'Antenne 2 reprenant un certain nombre d'arguments que l'Humanité avait développés le 15 mars 1975...

Le parti communiste n'ignore pas qu'il y a, dans l'héritage du général de Gaulle, un certain nombre de points auxquels nombre de Français appartenant à la majorité qui a soutenu M. Pompidou et M. Giscard...

Un de ces points est le retrait de la France de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord. Ce retrait, notifié en mars 1966 aux membres de l'alliance...

M. HERNU : la position du P.C.F. est ambiguë.

Prenant la parole mardi 8 avril à Arras (Pas-de-Calais), au cours d'une réunion publique organisée par le Cercle Jean-Jaurès...

J'ai entendu, sur Antenne 2, Georges Marchais déclarer que le parti communiste français agit en son temps, approuvé la politique du général de Gaulle de retrait de l'OTAN et de démantèlement de l'armement nucléaire...

évidente, lors de sa conférence de presse du 9 septembre 1965, en termes singulièrement nets. « Aussi longtemps, disait-il, que nous jugerons indispensables la solidarité des peuples occidentaux pour la défense éventuelle de l'Europe, nous resterons les alliés de nos alliés ; mais à l'expiration des engagements que nous avons pris jadis, c'est-à-dire au plus tard en 1969, cessera pour ce qui nous concerne la subordination qualifiée d'intégration qui est prévue par l'Organisation atlantique et qui nous réserve un destin en des mains étrangères... »

La France est, sans discussion possible, demeurée fidèle au cours des années écoulées depuis mars 1966 à l'orientation politique ainsi définie. Sortie de cette époque de l'Organisation militaire du traité de l'Atlantique nord, la France y est-elle rentrée ? Toute réponse autre que négative équivaudrait à une évidente contre-vérité. Aussi le parti communiste ne risque-t-il pas une affirmation si délibérément inexacte, la méthode à laquelle il recourt est plus subtile : il s'agit de démontrer que les responsables de la diplomatie française, sans rompre ouvertement et globalement avec la politique du général de Gaulle, réalisèrent peu à peu, par les concessions de détail qu'ils consentirent, le statu quo ante.

Si bien que les forces françaises se trouveraient finalement ramenées au sein des organisations militaires atlantiques sans même que les Français s'en soient rendu compte. Comme tout souverain, l'argumentation communiste se fonde sur le défaut d'information du public. En l'espèce, l'opinion n'est guère informée de la nature et de la portée des liens qui ont subsisté entre la France et les alliés après l'initiative de mars 1966. C'est ce qui permet à l'Humanité de démentir les faits et leur portée, et, négligeant les données historiques, de faire croire que des changements sont intervenus dans les relations internes de l'alliance.

La France, membre de l'alliance, délègue tout naturellement au conseil de celle-ci son ministre des affaires étrangères. Un haut fonctionnaire — diplomate — et ses collaborateurs la représentent dans les diverses instances de l'alliance, tandis qu'elle entretient une « mission » auprès du commandement allié en Europe. Ainsi s'exerce la « coopération » dont l'Humanité fait grief au président de la République de s'être entretenu à la Martinique avec le président Ford. Il n'y a rien de nouveau et qui n'existe du temps du général de

par JOËL LE THEULE (*)

Gaulle. L'organe communiste devrait, à cet égard, être plus attentif aux propos de M. Mitterrand. Partant devant la Convention nationale des cadres de réserve, le premier secrétaire du P.S. a déclaré, le 9 mars : « Nous ne sortirons du jeu des alliances actuelles que si ces alliances se désolent. Précéder le mouvement en prétendant définir une nouvelle mission de l'armée française avant que les grandes puissances ne s'entendent pour défaire leurs alliances, ce serait une imprudence à laquelle je ne souscris pas. Ce serait la disparition d'un peuple... »

L'Humanité du 15 mars relève, d'autre part, qu'il exista des échanges permanents d'informations entre la France et ses alliés. Dès lors que l'on peut être appelé à agir en concertation ou en commun, il est normal de disposer du plus grand nombre possible d'éléments d'appréciation sur les zones couvertes par l'alliance ? De tels échanges n'impliquent aucune subordination ni aucune renonciation à notre liberté de décision. Il en va de même en ce qui concerne la participation de forces françaises à des manœuvres interralliées ; celles-ci entrent dans le cadre d'exercices qui procurent à des armées pouvant être appelées à agir ensemble l'entraînement technique indispensable. En 1966, ce que le général de Gaulle a expressément voulu, c'est que la France « reprenne en main son destin qui était passé à la discrétion des autres ». Ni l'échange d'informations, ni la participation à des manœuvres ne vont à l'encontre de ce dessein. Au demeurant, tout cela a été mis au point dans les mois qui ont suivi immédiatement notre désengagement de l'OTAN par les accords qu'a négociés alors le général Allier. Dans ce

domaine encore, rien de nouveau depuis neuf ans.

L'idée maîtresse de notre politique internationale, est d'assurer la paix et l'indépendance de la France. Ce qui suppose que nos moyens militaires ne puissent être engagés que par la décision propre des seuls responsables de la politique française, en considération des seuls intérêts français. Le général de Gaulle tenait pour incompatible avec la volonté d'indépendance nationale, la présence de la France dans une organisation de défense « où elle se trouvait subordonnée ». Il l'en a déchargé et elle n'y est pas retournée. Peut-être avait-on pu soutenir précédemment, non sans quelques raisons, que la France se trouvait devant un problème de moyens difficile à résoudre : mais voilà que la possession de l'arme atomique ne pouvait que la déterminer à assumer elle-même les responsabilités qu'elle entraîne. Les successeurs du général de Gaulle n'ont en rien modifié ce point de vue, et, sous leur impulsion, la France n'a pas ménagé les efforts pour doter son armée d'une force nucléaire digne de considération. La qualité de membre de l'alliance atlantique n'hypothèque en rien la liberté de décision de la France. Fondant sa défense sur la dissuasion, on peut même affirmer qu'elle est, plus que jamais, maîtresse de son choix : prétendre le contraire relève de l'hypocrisie ou même de la pure et simple mauvaise foi.

Mais l'Humanité montre, si j'ose dire, le bout de l'oreille. L'article du 15 mars n'a, en réalité, qu'un seul objet : dénoncer « le pouvoir actuel qui fait des pays de l'Est, et singulièrement de l'Union soviétique, l'ennemi, et le seul ennemi ». Faut-il répéter encore une fois que nos moyens sont conçus pour faire face à des éventualités diverses et qu'il

n'est pas vrai de prétendre que l'arme stratégique navale ou aérienne n'a qu'une seule orientation, ou, comme disent « opérationnelles. Les déclarations du président de la République lors de sa dernière causerie radiotélévisée, sont sur ce point extrêmement claires.

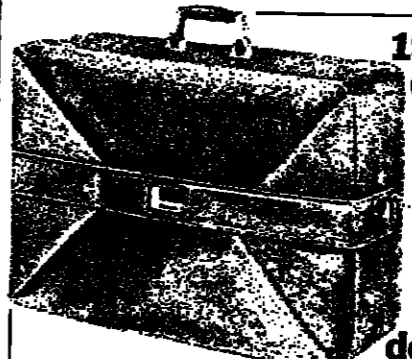
Le P.C. cherche à jeter les esprits dans le désarroi. Il tente de mettre le désordre dans nos unités. A quelle politique extérieure entend-il subordonner la défense nationale française ? C'est la question qui finalement se pose à travers la potemque qu'il entreprend, alors que dans d'autres pays occidentaux, le Portugal, l'Italie, il semble se rapprocher du pouvoir.

(*) Député D.D.R., ancien ministre.

CAREL MONSIEUR



4, rue Tronchet, Paris 8^e



198 F "Tik" 65 cm

dernière création LANCEL

Opéra - Rond-Point des Champs Elysées C.I.P. Porte Maillot-Parly 2-Vélizy 2-Créteil-Lyon-Nantes-Nice et dépositaires agréés

LE REMPLACEMENT DES AVIONS F-104 EN EUROPE

Des experts de l'OTAN confirment la supériorité du F-16 sur le Mirage F-1

Le prix de l'appareil américain est en augmentation

Moins d'une semaine après la réunion à Bruxelles des quatre pays européens désireux de remplacer leurs F-104 Starfighter, des informations de source américaine dans les périodiques Aviation Week and Space Technology et Aerospace Daily font état des préférences des experts de l'OTAN pour le F-16 de General Dynamics, mais aussi d'une hausse prévisible du prix de l'appareil américain. Selon un groupe d'études financières du Pentagone que cite Aerospace Daily, les modifications opérationnelles qui seront apportées au prototype du F-16 — un allongement de la cellule et un poids total accru — entraînent une révision des coûts. Aviation Week and Space Technology, un hebdomadaire qui fait souvent état d'informations de sources proches du Pentagone, analyse un rapport, non rendu public jusqu'à présent, d'un comité permanent de l'OTAN qui compare les caractéristiques et les performances du F-16, du Mirage F-1-M-53 et du Viggen suédois. S'il estime, en conclusion, que ces trois appareils sont capables de remplir les missions demandées par les quatre clients européens, le rapport de l'OTAN n'en donne pas moins la supériorité au F-16 américain dans presque tous les domaines.

Selon les experts de l'OTAN, dont l'étude est contestée par le groupe privé Dassault-Breguet, le F-16 a de meilleures performances que pour l'attaque d'objectifs au sol avec un armement classique, pour des missions de « frappe » nucléaire, pour la reconnaissance et le combat aérien ainsi que pour l'attaque de navires de guerre. En revanche, l'avion français obtient de meilleurs résultats pour des missions d'interception, quand la vitesse demandée (plus de Mach 2) est essentielle. Selon Aviation Week and Space Technology, le F-16 consommait, à l'heure de vol, dans des missions du temps de paix, environ 30 % de moins que le Mirage F-1-M-53, et environ 50 % de moins que le Viggen. Les experts de l'OTAN ajoutent que le F-16 est d'un coût d'entretien et de maintenance technique, à l'heure de vol, inférieur à celui de ses deux rivaux.

Lors de leur réunion, le jeudi 3 avril à Bruxelles, les ministres de la défense des quatre pays intéressés avaient, du reste, souligné que, du point de vue de « la qualité opérationnelle », le F-16 leur paraissait offrir « des avantages indéniables par rapport aux autres avions concurrents ». Ils avaient ajouté que cette observation était vraie, également, pour les questions de prix.

Or, le quotidien américain spécialisé Aerospace Daily, proche des milieux industriels, vient de faire état d'une évaluation financière d'un groupe d'études du Pentagone (Department of Defense cost analysis improvement group) qui estime que le coût « fly away » du F-16 (avion prêt à voler, mais sans ses armements et sa logistique de mise en œuvre au sol de réparations et de test) est passé de 4,6 à 5,6 millions de dollars, par exemple, et que le coût global de l'appareil de série, y compris les dépenses de mise au point et de développement, est passé de 6,7 à 8 millions de dollars. Des comparaisons avec les offres françaises sont difficiles, pour Bruxelles, par exemple, le Mirage est payable en francs belges et le F-16 en dollars courants — mais il est à noter que l'étude technico-commerciale du comité quadripartite, sur laquelle se fondent les gouvernements européens, a fait état d'un prix de vente de l'avion américain qui ne devait pas dépasser, en toutes circonstances, 8,1 millions de dollars (valeur janvier 1975).

L'armée de l'air américaine conteste les évaluations du Pentagone et affirme, de son côté, que le coût global du F-16 est, à l'heure actuelle, de 6,3 millions de dollars. Aerospace Daily observe que la prudence des spécialistes américains, en la matière, s'explique par la perspective d'une décision prochaine du consortium européen. L'augmentation du prix est liée à des modifications de l'avion américain, qui portent sur le poids (de l'ordre de 300 kilos supplémentaires), l'allongement de la cellule et de la voilure, ainsi que sur une certaine d'autres améliorations mineures.

Proposition originale d'investissement immobilier à Grigny 2

Avec 10.000F comptant et 210F par mois* vous pouvez être propriétaire** d'un appartement valant aujourd'hui 100.000 F

Imaginez ce qu'il vaudra dans 10 ans lorsque vous le revendrez!

** Loyer garanti * Si vous êtes dans la tranche fiscale à 50 %

Pour établir votre plan d'investissement à Grigny 2:

Venez étudier ou Convoquez,

sur place, avec notre Service Grigny 2 - Investissement, la constitution de votre capital immobilier.

CPH-GEFC Grigny 2, route de Corbeil 91350 Grigny (autoroute du Sud, sortie Vry-Grigny puis suivre les flèches)

sans aucun engagement de votre part, notre conseiller financier sur simple demande à:

906.16.90

906.15.40

حکومت الامارات

DOCHINE

mentaires américains restent hostiles... aide supplémentaire au régime de...

AMERIQUES

L'ancien président... Buenos Aires

POLITIQUE

AU SÉNAT

La protection des locataires d'immeubles anciens

Le Sénat a adopté mercredi 9 avril un peu après 2 heures du matin le projet de loi relatif à la protection des occupants de locaux à usage d'habitation. Ce texte d'origine gouvernementale, qui était examiné en première lecture avant l'Assemblée nationale, a été sensiblement modifié par les sénateurs qui ont voulu le simplifier et en limiter la portée dans le respect des règles du droit.

Ce projet, a indiqué M. MIGNOT (ind.), rapporteur de la commission des lois, modifie « pour la trentième fois » la loi du 1^{er} septembre 1948. Il tend à assurer aux locataires une meilleure connaissance des garanties que leur offre cette loi, à leur permettre de revenir pendant un certain délai sur les décisions acquiescées ; à améliorer les conditions de logement et à empêcher le transfert du marché locatif au marché immobilier.

M. Mignot annonce toutefois que sa commission s'opposera (et le Sénat devra rejeter cette opposition) aux dispositions de l'article 7 qui auraient permis d'interdire non plus seulement les ventes par appartements d'immeubles insalubres, mais de déclarer nulles des ventes antérieures, tout en laissant cette possibilité d'annulation aux immeubles déclarés non conformes à des normes fixées par décret. « Nous ne pouvons accepter », souligne le rapporteur, « que l'on puisse annuler une vente qui a été effectuée devant notaire, en invoquant le non-respect de normes fixées par voie réglementaire ».

« Plus de simplicité et de souplesse », déclare M. GALLEY, ministre de l'équipement, plus de cohérence administrative, une meilleure adaptation de l'action aux nécessités locales, telles sont les orientations que M. Barrot et moi avons choisies de retenir pour la suppression et l'amélioration des quartiers anciens. Encore fallait-il éviter les très graves problèmes humains et sociaux que soulève la transformation du tissu urbain ancien. Une loi sur la protection des occupants des immeubles apparaît comme un préalable indispensable. Il serait en effet inadmissible que l'amélioration

Le texte gouvernemental est modifié dans le sens du respect des règles classiques du droit

des villes se fasse au détriment des plus modestes. Le projet de loi que le gouvernement vous présente tend précisément à éviter ce danger. »

M. BARROT, secrétaire d'Etat au logement, précise les dispositions du projet : « Loin de vouloir doubler la loi de 1948, nous voulons, dit-il, la renforcer contre le laxisme de la jurisprudence, et il importera de faire bien connaître les modifications apportées. »

« C'est en premier lieu le renforcement des garanties dans le libellé du contrat (art. 1, 4 et 6). Les art. 2 et 3 prévoient un droit de repentir, dans un délai d'un mois, par analogie à la loi sur la vente par démarchage à domicile. Troisièmement, nous fixons un périmètre pour le logement. Quatrièmement, nous voulons empêcher la vente par appartements de certaines normes minimales. »

MM. GEOFFROY (P.S.) et NAMY (P.C.) annoncent qu'ils voteront le projet et reprocheront à la commission des lois de vouloir en atténuer la portée et l'efficacité.

Puis le Sénat adopte les modifications proposées par le rapporteur. La discussion devient plus aigre à propos de l'art. 7.

M. ACHILLE-FOULD : nous pouvons avoir le meilleur téléphone du monde

qui étend la possibilité d'annulation d'une vente d'immeuble à ceux des immeubles qui ne satisfont pas à des normes de salubrité, de sécurité, d'équipement et de confort fixées par décret.

« Entend, à peine de nullité, toute vente par appartements d'immeubles qui sont frappés d'interdiction d'habiter ou d'un arrêté de péril ou sont déclarés insalubres. »

Après une suspension de séance, le secrétaire d'Etat donne son accord à un art. 7 bis, qui complète l'article précédent et qui est adopté dans la rédaction suivante :

« Préalablement à la conclusion d'une vente par appartements, le locataire ou l'occupant doit en être informé par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, indiquant le prix et les conditions de la vente. »

« Le propriétaire ne peut s'opposer à l'acquisition, à ces prix et conditions, par le locataire ou l'occupant, si ce dernier en fait la demande dans un délai d'un mois à compter de la date de réception de la lettre recommandée. »

« Des unités de valeur de langue et culture régionales », indique M. Baby, ministre de l'éducation, figurent au programme des universités et peuvent servir à l'obtention de diplôme quel qu'il soit. »

« Langue et culture, les deux termes ne doivent pas être conjoints. La culture comprend aussi des trésors artistiques, des coutumes, des richesses diverses, qui font l'originalité régionale, même à défaut de langue originale (...). L'encouragement de mon administration est assuré, a ajouté le ministre, à tous ceux qui, enseignants ou autres, contribuent à préserver cette partie intégrante de notre patrimoine national. »

M. COGNROT a affirmé que le parti communiste reconnaissait l'apport des langues régionales, dont « la vitalité, a-t-il dit, décline plus que jamais ». MM. LABE-GUERRE KAUFFMANN (Union centriste) et NATROU (P.S.) se

adressé à tous les ministres et secrétaires d'Etat des instructions à cet égard. Les règlements devraient paraître quelques semaines, et tout au plus six mois dans les cas exceptionnels, après le vote d'une loi. »

M. FRANCOU (Union centriste) voulait savoir où en est l'égalité des vacances.

« Soixante pour cent des entreprises », rappelle M. DDORAY, secrétaire d'Etat au tourisme fermé au moins quinze jours en

remboursables a été remplacé par une majoration de la taxe. Les usagers ayant contribué au préfinancement avant le 1^{er} janvier 1975 ne sont recevables que de l'ancien tarif. La part contributive, d'autre part, a été supprimée.

« Quant aux décrets, le système antérieur des avances remboursables constitue un contrat entre l'administration et l'usager. Je suis prêt à rappeler à l'administration la nécessité de respecter les engagements pris. »

Le secrétaire d'Etat annonce qu'il va ouvrir le « fonds d'extrême urgence » de façon à disposer des crédits indispensables pour résoudre les cas intolérables. Puis il conclut :

« Certains disent que nous avons le téléphone le plus cher du monde, cela reste à démontrer. Mais nous pouvons avoir le meilleur : nous en avons les possibilités techniques, il faut maintenant que nous entrepreneurs la grande politique de communications que notre pays demande et mérite. »

« Les Mémoires sans fard d'un agent du Komintern. L'authentique histoire d'un complot immense. Aujourd'hui encore... Sujet tabou. » (Le Monde)

« Cette saisie est un précédent qui peut amener l'interdiction de tout ouvrage traitant de politique contemporaine. » (Le Figaro)

Commandez-le à votre libraire.

« SANS PATRIE NI FRONTIERES » 728 pages - 54 F

DEJA DU TEMPS DE NOS GRANDS-PARENTS

LA RUE DE PROVENCE

ETAIT COMME AUJOURD'HUI LA RUE DE L'ARGENTERIE

BIJOUX D'OCCASION

2 Spécialistes réputés vendent et achètent :

AU 60 BLANC n° 36 près St-Denis

BERMANN n° 46 rue de Valenciennes

LA GAUCHE ORGANISE UN MEETING UNITAIRE A PARIS

Dans le cadre de la série de meetings organisés par les partis de gauche, les fédérations de Paris du P.C.F., du P.S. et du Mouvement des radicaux de gauche tiennent, ce mercredi 9 avril à 20 h. 30, salle de la Mutualité, une réunion au cours de laquelle prendront la parole MM. Henri Fiszbin, député, premier secrétaire de la fédération communiste ; Christian Piron, premier secrétaire de la fédération socialiste, et Pierre Matiel, président de la fédération des radicaux de gauche.

UNIQUE EN EUROPE

L'union des 2 grands spécialistes autoradio de Paris

EAF et EUROFRANCE

Les deux plus importants spécialistes de l'autoradio de la Région Parisienne se sont unis en conservant chacun leur indépendance pour coordonner leurs achats et obtenir de meilleures conditions de leurs fournisseurs. Les amateurs bénéficieront ainsi des meilleurs prix de vente et pourront choisir, suivant leur goût, leur réseau de distribution préféré.

● Sélection des plus grandes marques ● Services exclusifs

EAF et EUROFRANCE vous informeront désormais dans votre journal favori des dernières nouveautés de l'autoradio et du radio-lecteur de cassette. Dans leurs 17 points de vente et de pose, leurs conseillers sont à votre disposition pour vous renseigner « en direct » sur le choix du meilleur équipement.

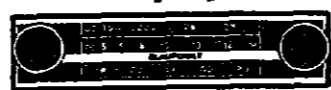
● Pose en 1 heure ● 1 an de garantie ● Crédit immédiat

EAF et EUROFRANCE vous offrent des services et des garanties exclusives et assurent toujours la pose de votre autoradio en 1 heure. La garantie des fabricants n'exède généralement pas 6 mois, mais EAF et EUROFRANCE doublent celle-ci, qui comprend bien entendu, le prix des pièces et de la main-d'œuvre. Créateurs du crédit autoradio, ils vous proposent toutes les possibilités, de 3 à 21 mois (avec 40 jours entre l'achat et la première échéance).

Ils vous proposent :



Autoradio BLAUPUNKT GÖTTINGEN
Puissance : 4 W - Radio : PO, GO - Recherche manuelle.
Avec son kit de montage 240 F



Autoradio BLAUPUNKT OFFENBURG
4 W - Radio : PO, GO - Recherche manuelle - 3 stations pré-régulées.
Avec son kit de montage 290 F



Radio-lecteur de cassette mono GRUNDIG WKC 400
Puissance : 5 W - Radio : PO, GO - Touche avance rapide.
Appareil nu 460 F

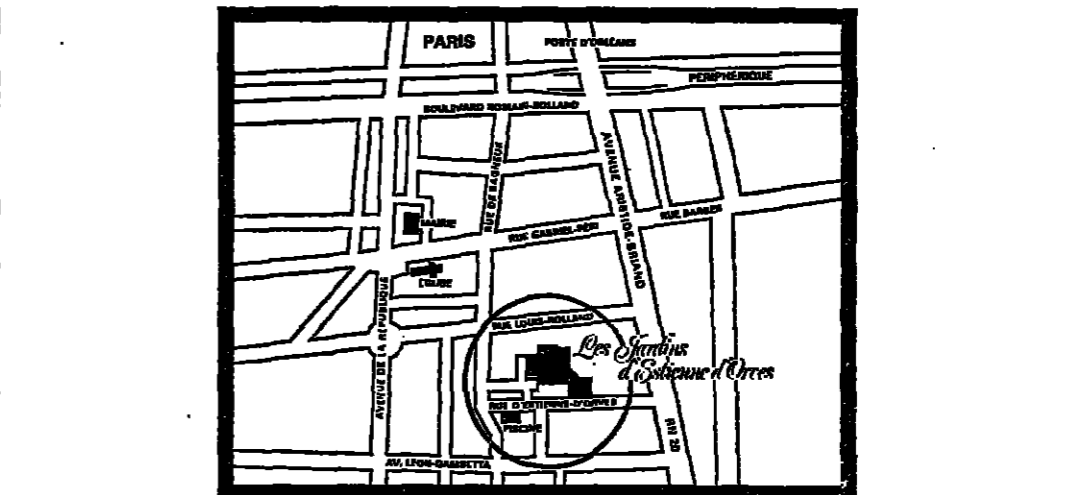
PARKING GRATUIT DANS TOUS NOS CENTRES

2 000 m ²	2 000 m ²	1 000 m ²
11 ^e - VOLTAIRE 74-76, bd Voltaire. Tél. : 357-88-88	15 ^e - VAUGIRARD 273 à 277, r. de Vaugirard. Tél. : 533-81-81	17 ^e - CLICHY 137-139, av. de Clichy. Tél. : 229-01-01
<ul style="list-style-type: none"> 9^e - 11, bd de Clichy. 13^e - 140, bd de l'Hôpital. 14^e - Place Denfert-Rochereau. 16^e - 47, av. de Versailles. 17^e - 160, bd Pereire, (nord) 19^e - 75, av. Jean-Jaures. 	<ul style="list-style-type: none"> 4^e - 21, rue de Rivoli. 10^e - 158, bd de Magenta. 13^e - 137, bd de l'Hôpital. 14^e - 220, av. du Maine. 17^e - 23, bd Pereire (Sud). 20^e - 108, Cours de Vincennes. 	<ul style="list-style-type: none"> Versailles - Le Chesnay - Joinville-le-Pont - 18, bd St-Joigne. Boulogne - 81, route de la Reine.

Ouverture non-stop de 9 h 30 à 19 h 30 du mardi au samedi et nocturne le mercredi (Eurofrance) et le jeudi (EAF) jusqu'à 21 h 30.

le réseau de points de vente le plus important de la région parisienne

à 900 m de la Porte d'Orléans



Les Jardins d'Estienne d'Orves
26, rue d'Estienne d'Orves, 92 Montrouge

du Studio au 5 pièces
livrés prêts à habiter dès le printemps 75
de grands jardins et de vastes loggias, des peintures, moquettes et carrelages de qualité, des cuisines équipées, toutes les commodités de la vie et Paris à deux pas.

PRIX FERMES

Renseignements et vente :

sur place à l'appartement-modèle
lundi, jeudi, vendredi, samedi,
dimanche, de 10 à 13 h et de 14 à 19 h

SAF
42, AV. DE FRIEDLAND, PARIS 8^e
655 63 69 622 10 10

UNE REALISATION UFI

مركزنا من الأصل

JUSTICE

LA RÉFORME DU DIVORCE

Le déclin de la faute

(Suite de la première page.)

La jurisprudence semble indiquer sans ambiguïté qu'une indemnité peut être accordée sous forme de rente, autrement dit une pension régulière pour ne pas dire alimentaire. Au moins en germe, il ne reste plus grand-chose de la notion de torts exclusifs. D'autant plus que, tout au long du projet de loi, le juge est largement incité à écarter cette référence à la faute.

La garantie de paiement

Ainsi, le projet du gouvernement est-il de nature à rejoindre les préoccupations de l'Association nationale des avocats de France qui, en février, avait fait valoir que, dans l'état actuel des choses, le divorce, fut-il répudié, était avant tout « le problème de la situation pécuniaire de la femme ».

répandu de paiement des pensions alimentaires. Les femmes sont pour l'instant les victimes presque uniques de ces défaillances. Certaines épouses, font montre d'une grande apétrie, parfois litigieuse à réclamer des prestations indues. Certaines associations « masculinistes » (par opposition à féministes) en tirent arguments — tels le Didehem (1) ou le tout récent M.C.M.P. (2) — pour juger incongru tout mécanisme qui assurerait le versement de ces pensions. C'est cette garantie de paiement, cependant, dans la condition où sont une partie des femmes qui n'ont pas vécu dans le soubat de l'autonomie, qui, seule, fera de ce projet mieux qu'une belle construction juridique. C'est ainsi que sera respecté « l'esprit de Rambouillet », selon lequel, au terme du séminaire du gouvernement, les décisions doivent recevoir une application effective.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Association de défense des intérêts des divorcés hommes et de leurs enfants mineurs, 27, rue Emile-Zola, 92570 Chaville.
(2) Mouvement de la condition masculine et paternelle, 41, rue Pétion, 75011 Paris.

Les principales dispositions du projet

CE QUI ÉTAIT ACCOUTS :

— Le consentement mutuel (appellation nouvelle du « divorce par requête conjointe »), qui dispense de faire valoir des motifs de l'appui de la demande, et les époux sont d'accord sur le principe et les conséquences (pension, garde des enfants). L'homologation par le juge — juge unique exclusivement — est nécessaire et il peut tenter une conciliation des époux. Il doit s'assurer de la réalité des consentements.

faute spécifique qui subsiste est la condamnation de l'autre à « une peine afflictive et infamante ».

LES PENSIONS ALIMENTAIRES :

Le conseil des ministres du 19 février avait prévu qu'une pension alimentaire ou une prestation en capital pouvait être allouée, mais pas automatique, et il peut tenter une conciliation des époux. Il doit s'assurer de la réalité des consentements.

— Rupture de la vie commune (que le premier projet appelait « divorce assumé par le demandeur »), c'est-à-dire séparation de fait ayant duré plus de six ans ou « lorsque les facultés mentales du conjoint se trouvent depuis six ans et gravement altérées qu'aucune communauté de vie ne subsiste plus ». Le divorce est prononcé par le juge, sans avoir à rechercher les torts.

Un notaire de Lévis-sur-Save (Haute-Garonne), M. André Toumazet, a été inculpé mardi 8 avril de faux en écritures privées et d'abus de confiance. Il a été écroué à Toulouse. Le montant des malversations de M. Toumazet s'élevait à 1 million et demi de francs. Le notaire aurait affirmé pouvoir rembourser cette somme à l'aide de ses biens personnels.

— La faute (dite auparavant « cause imputable au défendeur »). Le principe en est maintenu, mais largement remis en cause par la suppression d'un certain nombre de cas.

CE QUI CHANGE :

— Du domaine de la faute en matière de divorce disparaissent l'adultère, les « écarts, sévices ou injures » au profit des « faits (qui) constituent une violation grave ou renouvelée des devoirs ou obligations du mariage et rendent intolérable le maintien de la vie commune ».

Lisez chaque mois

Le Monde des Philatélistes

bien logé

studio B 6 : 30,30 m² + balcon 4,80 m²
2 pièces B 2 : 47,50 m² + balcon 6 m²

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU

Nous donnons ci-dessous quelques articles rédigés en langue contemporaine, selon le vœu exprimé par le président de la République, en les faisant suivre de la rédaction initiale correspondante. Le libellé définitif est en caractères italiques, l'ancien en caractères romains.

« Art. 230 (nouveau). — Le divorce par consentement mutuel, les époux présentant ensemble une demande en divorce sans avoir à en faire connaître la cause, ils doivent seulement soumettre à l'approbation du juge un projet de convention réglant les conséquences du divorce. »

« Art. 244 (ancien). — Du divorce par requête conjointe. Dans la requête conjointe, en même temps qu'ils demandent le divorce sans en articuler la cause, les époux offrent d'en régler les effets par une convention passée sous le contrôle du juge. »

« Art. 242 (ancien). — Si les faits relatés par le demandeur ne sont pas reconnus par le défendeur, le juge met la demande à néant. Des aveux qui avaient été faits, nul ne pourra se faire un moyen dans une procédure ultérieure, quel qu'en soit l'objet. »

« Art. 258 (nouveau). — Le juge a le pouvoir de constater d'office et de retenir les raisons de fait et de droit de nature à s'opposer au divorce selon les règles propres à chaque cas de divorce. »

« Art. 256 (ancien). — Les juges peuvent d'office compléter les moyens qui tendent à maintenir le lien matrimonial et ordonner la preuve des faits y afférents. »

Les poursuites contre M. Charles Assanov. — Les autorités du Valais estimant régulière vis-à-vis de la Suisse la situation financière de M. Charles Assanov, dont l'inculpation pour infraction à la législation sur les changes devrait être prononcée le 15 avril en raison, affirme le service français des douanes, d'un transfert illégal de fonds se montant à 4,5 millions de francs (le Monde du 9 avril). Quant au chanteur, il a notamment observé que, gagnant de l'argent à l'étranger, il n'avait « pas besoin d'en faire sortir de France ».

LES EXPÉRIENCES NUCLÉAIRES FRANÇAISES ET LA LIBERTÉ DE NAVIGATION

Un ressortissant canadien poursuit l'État français en dommages et intérêts

Il est déjà difficile d'admettre que la France, dans la logique de sa politique de défense, effectue des opérations de basse police à l'encontre de voiliers dans les eaux internationales, cette haute mer dont « aucun Etat ne peut légitimement prétendre soumettre une partie quelconque à sa souveraineté », comme le rappelle une convention internationale établie à Genève en 1958. Mais, non content de déroger aux règles du droit international, le gouvernement français a refusé d'indemniser les victimes de sa politique et particulièrement M. David Mac Taggart, un ressortissant canadien propriétaire du voilier Greenpeace III, deux fois arraisonné brutalement par la marine nationale. Cus représentés les quelques milliers de francs réclamés par M. Mac Taggart sur l'ensemble du programme nucléaire français ? C'est dire que le procès intenté par ce ressortissant canadien à l'État français mardi 8 avril devant la première chambre du tribunal de grande instance de Paris — ce qui n'est peut-être pas la meilleure voie — n'aurait jamais dû avoir lieu si, à défaut de principes, la France avait fait preuve d'équité.

Le 15 août 1973, vers 17 heures, trois navires de guerre entourèrent le voilier. Sept hommes, chargés selon l'arrêté de remettre un message, s'en approchèrent à bord d'un canot pneumatique. L'arrêté était moins pacifique, et si la marine nationale a publié après les faits un communiqué où il était dit : « Nos hommes ont embarqué à son bord, dépourvus de tout armement, et n'ont donné aucun coup, la tactique

employée étant seulement d'immobiliser l'équipage par le nombre », les quelques photos sauvées par l'équipage — les appareils ayant été jetés à l'eau par le commando — prouvent, tout à la fois, que les hommes étaient armés de matraques et de poignards et qu'ils ont jeté M. Mac Taggart par-dessus bord. Blessé à l'épaule, ce dernier devait ensuite être détenu à l'hôpital militaire de Tahiti.

Un acte de gouvernement

Pour l'avocat de M. Mac Taggart, M^{re} Thierry Garby-Larouit, la responsabilité de l'État français ne saurait être niée. Ni dans le premier abord, puisque c'est l'arrière du Greenpeace qui a été éprouvé, ni dans le second parce que l'on a assisté à un véritable « acte de piraterie ». C'est donc tout à la fois ces voies de fait et ces atteintes à la liberté individuelle et aux libertés publiques de naviguer en haute mer dont l'avocat demande réparation. Et il précise que si les juges reconnaissent à la France le droit d'effectuer des actes de souveraineté en haute mer, ils priveront notre pays de la possibilité de protester si un autre Etat vient installer des armes au large de nos côtes. Quant au conseil de l'Etat français, M^{re} Jean Gallot, il décline pour l'essentiel la compétence du tribunal de grande instance. Tout au plus l'admet-il dans le premier incident pour demander la relaxe de son

client. Si M. Mac Taggart affirme avoir été éprouvé par un navire de guerre, la marine nationale prétend avoir été abordée par le voilier. « Les deux thèses sont vraisemblables sans être certaines. Vous ne pouvez donc vous prononcer. » Pour l'acte de commando — qu'il n'a en tant que telle, — M^{re} Gallot rétorque l'hypothèse d'une voie de fait qui entraînerait la compétence du juge judiciaire. « Il ne saurait y avoir voie de fait en cas de circonstances exceptionnelles. C'est un acte de gouvernement qui ne peut jamais donner lieu à dommages et intérêts. » Enfin, l'avocat justifie les actes de souveraineté française en haute mer par un droit maritime coutumier qui ressemble étrangement au droit du plus fort. L'audience reprendra le 13 mai, le procureur de la République demandant requérir en droit. BRUNO DETHOMAS.

A Grenoble
UN EMPLOYEUR
ACCUSÉ D'AVOIR FRAPPÉ
UN OUVRIER PORTUGAIS
EST RELAXÉ
(De notre correspondant.)

Grenoble. — Les juges de la chambre correctionnelle du tribunal de Grenoble ont, le 8 avril, la relaxe d'un entrepreneur de travaux publics de La Frette (Isère), M. Pessetti, prévenu de « coups et blessures volontaires » à l'égard de l'un de ses employés de nationalité portugaise, M. José Cardoso (le Monde du 14 mars 1974). L'ouvrier avait d'abord déclaré qu'il avait été « menacé d'un pistolet et frappé à la nuque » le 23 janvier, sur un chantier de La Frette, puis revenant sur cette déclaration, il avait précisé que la scène de brutalité s'était produite en réalité le 3 février, dans le local où il couchait. Les juges ont considéré que, d'une part, une rixe ayant effectivement opposé le 23 janvier deux ouvriers portugais (dont M. Cardoso) n'était peut-être pas étrangère aux événements de l'année suivante. Greenpeace-III réparé aux frais de M. Mac Taggart, parce que le gouvernement français, s'il a proposé une indemnité de 5 000 dollars, a assorti cette proposition de plusieurs conditions, un nouvel équipage se dirige vers la zone dangereuse aux éléments de l'année suivante. Greenpeace-III réparé aux frais de M. Mac Taggart, parce que le gouvernement français, s'il a proposé une indemnité de 5 000 dollars, a assorti cette proposition de plusieurs conditions, un nouvel équipage se dirige vers la zone dangereuse aux éléments de l'année suivante. laquelle une ordonnance du ministre de la défense interdit la navigation.

Après les incidents de Sommedieu
QUATRE JEUNES GENS
SONT CONDAMNÉS A DES PEINES
D'EMPRISONNEMENT

Quatre des jeunes gens accusés d'avoir participé, le 3 mars dernier, au pillage d'un hôtel-restaurant de Sommedieu (Meuse) ont été condamnés, en vertu de l'article 314 du code pénal (à l'infraction « casseurs »), mardi 8 avril, par le tribunal de Verdun, à un an d'emprisonnement, assorti pour partie de sursis (qui est sept mois pour les deux premiers, deux mois pour les deux autres) et à trois ans de mise à l'épreuve. Ces adolescents étant mineurs, le tribunal, qui séjournait à huis clos, n'a pas révélé leurs noms. Sept autres jeunes majeurs comparaitront devant le tribunal correctionnel ce mercredi 9 avril. C'est en raison de l'agression pour laquelle ces jeunes sont jugés que le maire de Sommedieu avait décidé de créer un corps de « sapeurs de l'antidémocratie ».

LE P.-D.G. DES ÉTABLISSEMENTS
SAVECO EST INculpÉ DE
PUBLICITÉ MENSONGÈRE.

Président-directeur général de la chaîne des soixante-cinq magasins à grande surface Saveco, M. Jean Haas, âgé de quarante-huit ans, a été inculpé mardi 8 avril pour publicité mensongère par M. Freddy Faucit, chef des juges d'instruction de Versailles, et laissé en liberté. La publicité assurant la promotion de la chaîne d'hypermarchés, et largement diffusée par voie d'affichage et par la presse écrite et radiophonique, affirme : « Saveco, impossible de trouver mieux cher ! » S'appuyant sur les dispositions de la loi Royer, une association de consommateurs des Yvelines avait saisi le service départemental des fraudes, lequel avait déposé aux plaintes auprès de la section financière du parquet de Versailles. L'enquête a permis de prouver que de nombreux produits proposés dans les magasins Saveco étaient vendus sensiblement moins cher par d'autres commerçants.

Renseignements et vente sur place
29, rue Censier et Tour Maine Montparnasse

SEFRI-CIME 538 52-52

quand on habite
Censier 33
(du studio au 5 pièces)

on est bien entouré

bien logé

bien logé

4 pièces : 102,93 m² + balcon 11,52 m²

Des policiers de
qu'ils avai

Sang.

Dialogue de sourds et

Tunisie 8 jours 850f

payoscope international

pour aller plus loin plus longtemps

حکومت الاصل

RELIGION

UN ANNIVERSAIRE : TEILHARD DE CHARDIN
Le cône d'ombre ?

par ÉMILE RIDEAU (*)

Souvent vérifiée, une loi veut que les créateurs de vœux nouvelles pénètrent après leur mort dans un cône d'ombre, purgatoire dont ne ressortent que les plus grands : une trentaine d'années, dit-on une génération, serait nécessaire pour permettre à certains de grands maîtres. A ce titre Teilhard de Chardin échappé ? Au vingtième anniversaire de sa mort, il vaut la peine d'apprécier la mesure de cette écartèlement, qu'il avait prévu : « Si j'ai eu une mission à remplir, on ne pourra juger si je l'ai accomplie que dans la mesure où je serai dépassé. »

est difficile de connaître la situation actuelle. La pensée de Teilhard n'en continue pas moins à être explorée par la théologie et la spiritualité. Entre bien d'autres livres, relevons seulement les études de P. Schellenbaum (Le Christ dans l'énergétique teilhardienne, Cerf, 1970), de R. d'Oultence (Un prophète en procès, Aubier, 1970) et de J. Laberge sur le Journal de retraites annuelles de Teilhard (Découverte de Brueker, 1973). G. Mariet s'est inspiré des vues teilhardiennes pour un renouvellement de la théologie de l'eucharistie et de la résurrection (Desclée et Cie, 1974). Une thèse remarquable se prépare sur l'eschatologie de Teilhard.

lui sont apparus comme quasi nécessaires pour faire échapper le réel humain à l'absurdité et la prédication chrétienne à la stérilité. Si la solution exacte lui a échappé, faut-il le blâmer de cette recherche d'« immanence », et le concilier n'a-t-il pas « enraciné » le dessein de Dieu dans la Trinité même ?

Acquis et résistances

Or, fidèle aux possibilités de la raison, Teilhard a toute sa vie cherché précisément un accord entre le mystère et son expression, une réduction des contradictions entre les ordres du réel par des liaisons, si bien qu'on a pu évoquer à son sujet une sorte de concordisme (entre action et foi) et de gnose. Ce rationalisme apologétique est actuellement bien discuté.

Si Teilhard a parfaitement raison de croire à la vérité et de « chercher à comprendre », il est patent que, malgré sa conception thomiste de l'« analogie », il n'était pas assez armé pour discerner le caractère symbolique et « représentatif » de l'expression religieuse du mystère : une théorie juste du langage — lui manquait qui l'aurait aidé à dépasser l'extrinsécisme sur lequel il butait. Mais la redécouverte des formes humaines de l'inspiration biblique ne s'est opérée qu'en 1949 par une encyclopédie (Teilhard était alors en Chine) et n'a été confirmée qu'à la fin du concile ; et la théologie n'en était pas encore venue à admettre une certaine relativité des formules dogmatiques.

« Être plus »

Cela dit, il est permis de relever les points où s'affirme nettement aujourd'hui la victoire de Teilhard ou de son esprit. 1) Sans recevoir toujours d'explication complète, le « transformisme », pour lequel il a tant combattu, est de plus en plus vérifié par les faits, comme il le montre la découverte récente de la fameuse « Lucy », qui recule encore la date d'apparition des hominides. Plus généralement, comme Teilhard y tenait, l'histoire du monde dans ses développements et ses seuils est intelligible et « sensée ».

fait l'écho des perspectives du Milieu divin : il n'y a rien qui ne soit divinisable. On n'ignore pas que la Constitution Gaudium et spes a eu comme principal promoteur Mgr Pierre Hübschmann, lui-même inspiré de la pensée de Teilhard, au point que s'y retrouve, à peine modifiée, une phrase d'un de ses écrits : « L'avenir est entre les mains de ceux qui auront su donner aux générations de demain des raisons de vivre et d'espérer » (31, 3). Mais il est de même de la Constitution, plus centrale encore, sur l'Église, qui s'inspire par le grand thème teilhardien du « rassemblement » ou de l'unification des hommes, solennellement déclaré « but du dessein divin » (1-4), et qui reprend l'idée teilhardienne de l'unité de tous les mystères. Sans y parvenir encore sur bien des points, l'ensemble des chrétiens a depuis lors rejeté comme une décadence, de mépris du monde, de désincarnation ou d'évasion, de dévaluation du sexe, de timidité peureuse, de moralisme excessif et de repli : l'histoire est devenue pour eux une tâche qui appelle leur engagement.

Dieu et Dieu

« Le seul Dieu que je puisse désormais adorer en esprit et en vérité est la synthèse du Dieu marxiste de l'en haut et du Dieu chrétien de l'en bas », a écrit Teilhard de Chardin.

D'où les difficultés que l'on sait : la recherche par Teilhard d'une « multiplicité » (d'un émiettement, d'une dispersion) originelle de l'être qui serait comme l'« ombre » éternelle de Dieu ; son effort maladroit d'« explication » du péché originel ; sa réduction à un peu rationaliste du problème du mal, dans de la Rédemption ; sa tendance à imaginer la fin du monde et la parousie comme un événement historique et perceptible au sein d'une convergence causale infaillible de l'humanité ; son souhait d'une forme de développement des dogmes par « atténuation » ; sa critique, parfois un peu amère, des formes contingentes de l'Église ;

Un décret de la congrégation pour la doctrine de la foi

LE VATICAN ASSOUPLIT LE CONTROLE SUR LES LIVRES ÉCRITS PAR LES CLERGS

La congrégation pour la doctrine de la foi publie un décret modifiant les règles relatives à la publication des livres. Ce texte, qui devait faire l'objet d'une conférence de presse officielle à Rome, modifie sur plusieurs points les articles du droit canon (1384 à 1394). On retiendra surtout, dans l'attente des interprétations ultérieures, le point suivant : les livres sont instamment priés de ne pas édicter de livres traitant de questions religieuses ou morales sans la permission de l'évêque intéressé. Même recommandation est faite pour les religieux, pour lesquels est compétent leur supérieur majeur. Avant ces nouvelles règles, le droit canon était beaucoup plus strict, puisqu'il interdisait formellement aux prêtres et aux religieux d'écrire, sans autorisation, non seulement sur des questions religieuses ou morales, mais aussi sur des questions profanes.

Si l'on se rappelle que la fameuse encyclique de 1881 (N. 1881), émise de Silvestre à Zaratoustra, qui donna naissance à Teilhard, et que celle de 1968 (N. 1968), après la naissance de Teilhard (21 août 1881), il est assez curieux que l'étude actuelle de Nietzsche, en plein essor, manifeste des ressemblances avec la pensée de Teilhard, qui pourtant ne le connaissait que mal. En se démarquant bien sûr, celui-ci, comme son ami Mounier d'ailleurs, a pu signer l'apostrophe célèbre : « Mes frères, restez fidèles à la terre de toute la puissance de votre vertu... Ramenez comme moi sur la terre la vertu égarée ; oui, ramenez-la vers le corps et vers la vie, pour qu'elle donne un sens à la terre, un sens d'homme. » Et chez tous deux règne la passion de la noblesse, de la grandeur, de la virilité ; l'un et l'autre prônent l'exaltation de la vie et le devoir de « se surmonter ».

La réussite humaine

Aux interprétations précédentes, la pensée véritable comme l'exemple de Teilhard ne sont pas en peine de répondre : 1) Son appel à l'objectivité d'énergies spirituelles dans le monde n'est qu'une manière de signifier l'insuffisance notoire des explications purement « mécaniques », notamment de l'aveuglement du hasard ; le recours à l'immanence active d'un « esprit » au cœur du réel est le seul moyen de prendre du sérieux à la fois l'ordre évident des structures, leur « complexification » et leur invention de « nouveautés » ; 2) L'accord cherché par Teilhard entre le mystère et la raison est affecté de la plus grande « modestie » et n'est qu'une recherche hélistique qui s'arrête à la limite du dogme, un effort apostolique surtout pour un langage accessible à ses contemporains. Notamment, si la notion d'un triomphe de l'humanité au tort d'extrapoler le succès de l'évolution biologique et semble contredite par le tragique permanent de l'histoire, il est légitime d'admettre la possibilité et l'espoir de certains progrès, comme le reconnaissent Jean XXIII dans Pacem in terris (129, 145) et Paul VI dans Populorum progressio (79) ; d'autant plus que Teilhard ne manque pas d'évoquer la nécessité d'une « excitation » finale ; 3) C'est gravement méconnaître de penser que de la réduire à un « naturalisme » plus ou moins païen et panthéiste. Loin, en effet, de prêcher la vaine absolue du monde, il a sans cesse insisté sur la primauté de la vie mystique et de ses conditionnements ascétiques. Quant à son intérêt constant pour la sexualité, il aboutit à une spiri-

MÉDECINE

La Fédération des masseurs-kinésithérapeutes a décidé d'accepter de signer l'avenant tarifaire avec la sécurité sociale revalorisant les tarifs à compter du 1er mai prochain. Cependant, la Fédération se réserve de demander de nouvelles négociations si l'augmentation du coût de la vie dépasse le pourcentage d'augmentation finalement accordé par les caisses de la Sécurité sociale. Ainsi, la valeur de la lettre-clé, qui est actuellement de 4,85 F, devrait être fixée à 5,20 F au 1er mai et à 5,40 F au 1er novembre. Rappelons que les masseurs-kinésithérapeutes avaient fait grève le 3 avril dernier pour réclamer de « véritables négociations » avec les caisses d'assurance-maladie (Le Monde du 27 mars).

« Jésus, auteur de la Pensée de Teilhard (la Semel, 1968) et de Teilhard, ou de son (Payot, 1967).

PRESSE

GRÈVE LE MARDI 15 AVRIL DANS LA PRESSE PARISIENNE

Le Comité intersyndical du livre parisien (C.I.L.P.) a décidé un arrêt de travail de vingt-quatre heures le mardi 15 avril dans les entreprises de presse de la capitale. Évoquant « les luttes que mènent dans des conditions difficiles les travailleurs du Parisien libéré », le comité demande notamment « la défense et l'amélioration du pouvoir d'achat ; le droit au travail pour tous ; la défense et l'amélioration des conditions de travail ; l'application non restrictive de l'accord de pré-retraite à soixante ans ; le respect de tout accord paritaire, tant presse que lauréat ; le respect et l'amélioration des libertés et droits syndicaux ».

Pour vingt-quatre heures

UNE NOUVELLE GRÈVE DES OUVRIERS DU LIVRE EMPÊCHE LA PARUTION DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Un mois après l'éclatement du conflit, le 4 mars, la grève du Parisien libéré rebondit : le journal n'a pas paru mercredi matin 9 avril. Les travailleurs du Parisien libéré ont décidé, « avec l'appui de leurs organisations syndicales, de donner un premier avertissement sérieux à la direction en stoppant la parution du journal pendant vingt-quatre heures », déclare le communiqué intersyndical du Livre parisien, publié mardi soir. « Depuis plus d'un mois, précise le communiqué, du fait de l'intransigeance de la direction, le conflit n'a pas connu l'ombre d'un début de négociation sérieuse. Le comité intersyndical déclare être toujours prêt à reprendre la négociation et affirme que « tout retard pris pour la reprise des pourparlers incombera uniquement à la direction, seule responsable du déclenchement et de la durée du conflit ». Rappelons que jeudi dernier (le Monde du 5 avril), les ouvriers du Parisien libéré avaient décidé de « suspendre provisoirement leur action », c'est-à-dire ne plus travailler chaque jour l'heure de sortie du quodéniel.

M. Georges Fritou, député (P.S.) de la Drôme, dans une question au débat appelle l'attention du premier ministre sur la situation de la presse française. Il demande au gouvernement « quelles décisions il compte prendre en faveur de la presse, notamment dans les domaines de la fiscalité, de l'extension et de la modification du régime des aides publiques à la presse ».

ÉDITION

M. JACQUES MARCHANDISE AU GROUPE HACHETTE

La réorganisation et la restructuration du groupe Hachette font l'objet dans les milieux de presse d'un certain nombre de rumeurs, les modalités de ces opérations devant être en principe arrêtées vers la mi-avril. C'est ainsi que la Correspondance de la presse avance le nom de M. Jacques Marchandise-François, directeur délégué de Pichney-Ugine-Kuhlmann, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État, ancien membre des cabinets ministériels de MM. Marcellin, Fribolin, Jacquinet et Mandes France, pour le poste de président du directeur de la société. M. Hiler de Rogneux, président-directeur général de Hachette, deviendrait alors président du conseil de surveillance, et M. Gérard Worms demeurerait directeur. Ces nominations exigeraient naturellement la transformation de la société anonyme Hachette en société à directeur et conseil de surveillance. Dans cette éventualité, il devrait être fait appel, outre MM. Marchandise-François et Worms, à une ou plusieurs personnalités pour compléter le directoire.

Vous étiez premier en anglais... mais 15 ans après ?

Pour l'avoir étudié pendant plusieurs années sur les bancs de l'école, vous croyez votre anglais suffisant. Soyons sérieux ! Vous restez-vous aujourd'hui de cet anglais scolaire, si vous n'avez pas eu l'occasion de le mettre régulièrement en pratique ? La méthode audio-visuelle Linguaphone vous propose justement un recyclage qui peut s'avérer décisif. Chez vous, à votre rythme et sans bouleverser votre emploi de temps. Vous écoutez des professeurs anglais vous parler (sur disques ou cassettes) dans leur langue maternelle. Vous suivez, en même temps, sur un texte explicatif illustré, imprimé de l'accent, des intonations et du vocabulaire, vous commencerez à vous exprimer pour parvenir, progressivement et sans effort, à la vitesse normale de la conversation. Bien sûr, vous parlerez, avec une parfaite aisance, l'anglais ou l'une des 27 autres langues enseignées par Linguaphone. Un disque de démonstration et une brochure vous présentent cette méthode individuelle. Demandez-les vite ! Sur le même principe, Linguaphone vous propose également dans le cadre de la formation continue, d'autres formules souples et efficaces (laboratoire, cours intensifs, animation de groupe...).

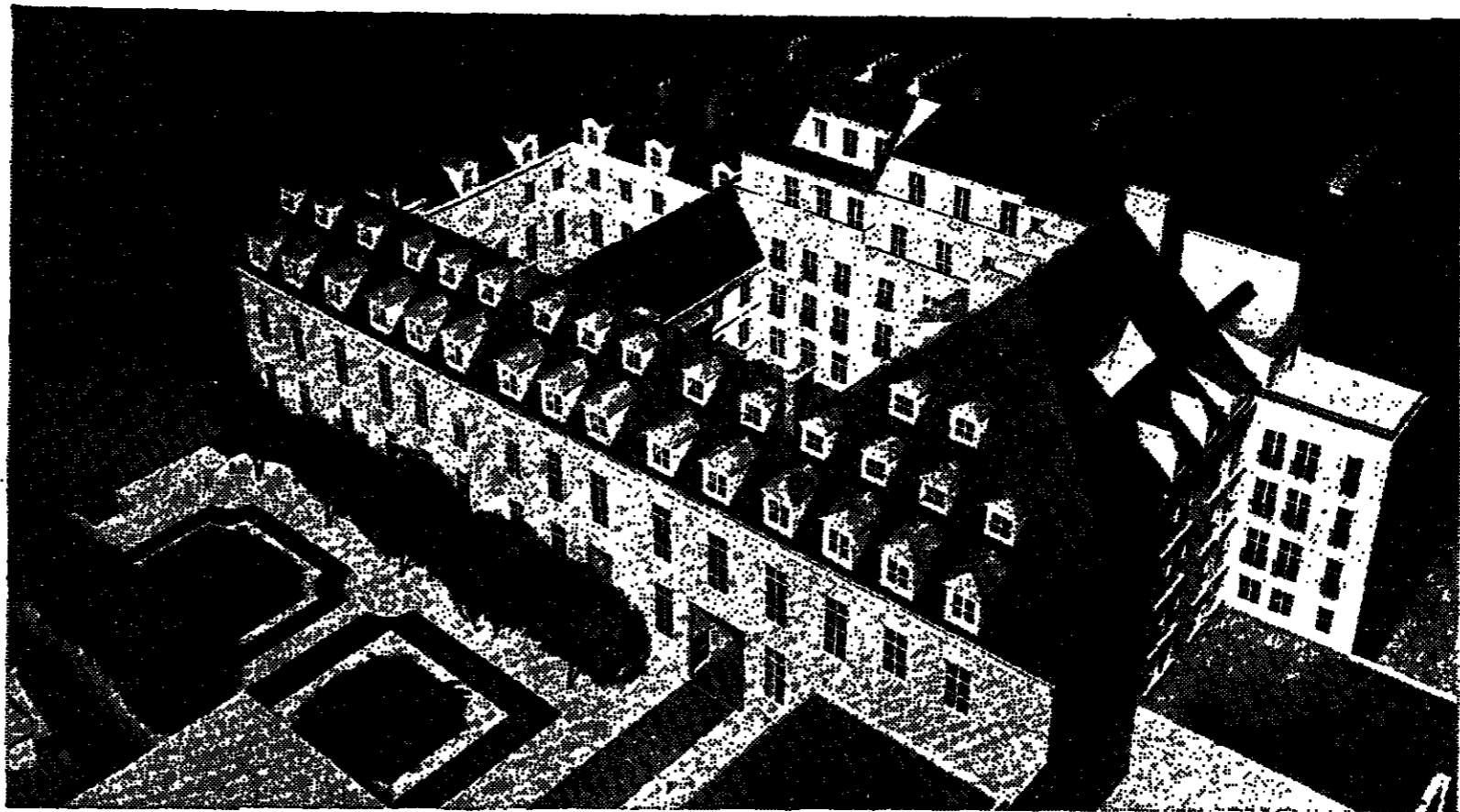
Vous étiez premier en anglais... mais 15 ans après ?



BON POUR UN DISQUE ET UNE BROCHURE GRATUITS
28 langues au choix : allemand • anglais • anglais/américain • chinois • espagnol • hébreu • italien • japonais • russe...
LANGUE CHOISIE :
Nom :
Prénom :
Age :
Profession :
Adresse avec code postal :
Linguaphone 12, rue Lincoln - 75008 Paris - Tél. 368.30.74

Large advertisement for Linguaphone language learning, featuring the text 'Le Monde' and 'L'histoire de Paris' and a large graphic of a cassette tape.

Le Marais... au futur



Vous étiez premier en 1960... mais 15 ans après.

Le Marais... c'est ce merveilleux quartier racontant par son architecture l'histoire de Paris : Hôtel de Soubise, Hôtel Carnavalet, Hôtel Guénégaud et l'Hôtel de Bondeville construit en 1542, aujourd'hui en cours de restauration.

... au futur. Ce sont les quatre résidences jouxtant l'Hôtel de Bondeville. Construites en matériaux nobles avec des techniques ultra-modernes, elles accompagnent l'architecture de l'hôtel voisin : charpentes à la Mansart, toits en ardoises, fenêtres à l'ancienne, jardins à la française.

Le Marais... au futur, c'est le Marais Bondeville. Ensemble de grand prestige où pour la première fois s'unissent deux siècles : esthétique traditionnelle d'un quartier unique, à la fois calme et vivant, qualité et confort modernes de prestations soigneusement élaborées.



Le Marais Bondeville
du studio au 7 pièces de plain-pied ou en duplex
Prix définitifs et non révisibles



ETUPO 4, rue de Miromesnil 75008 Paris - 265-53-84. Renseignements et vente sur place : 4, rue des Harpandettes 75003 Paris - 272-94-91 (92).

مركزنا من الأهل

صكزامن الأصل

ÉDUCATION

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

Le SNALC (C.G.C.) voit dans certaines dispositions du projet des menaces de « politisation » et de « soviétisation »

Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC), affilié à la C.G.C., réuni en congrès national à la fin du mois de mars, a décidé de « mener parallèlement aux autres syndicats, mais de manière spécifique, ses actions » contre le projet de réforme de M. René Haby, ministre de l'éducation, si celui-ci refuse toute concession sur huit points précis. Le SNALC craint que M. Haby publie des fiches techniques détaillées qui devront corriger les multiples imprécisions du descriptif et le caractère très vague du projet de loi-cadre, a notamment déclaré M. Gérard Simon, président du syndicat, au cours d'une conférence de presse. Il est également contre la carte scolaire, qui imposerait aux parents d'inscrire leurs enfants « dans des Nanterre ou Vincennes du secondaire, créés du fait de l'autonomie ». Il estime que l'inspection générale, régionale et académique est, dans le projet, « dénaturée dans ses fonctions et dans sa qualification ».

En ce qui concerne la situation des personnels, le SNALC déclare que « le projet aboutit à un recul des professeurs certifiés dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, au bénéfice de maîtres de formation primaire (professeurs brevetés), dont la compétence scientifique est sensiblement inférieure à celle des actuels professeurs de type lycée ».

M. Gérard Simon estime

Nouvelles protestations contre la diminution des postes aux concours de recrutement de professeurs

La répartition des postes mis aux concours de recrutement de professeurs de l'enseignement secondaire, dont le nombre total a été sensiblement réduit (le Monde du 2 avril), a été publiée au Journal officiel du 8 avril. La réduction touche toutes les disciplines, sauf pour l'agrégation, l'arabe, le portugais et l'option chimie des sciences physiques, dont les effectifs sont limités : pour le certificat d'aptitude au professorat des enseignants de second degré (CAPES), les sciences économiques, les lettres et les arts appliqués, et surtout les travaux manuels éducatifs. Les disciplines les plus affectées par la réduction sont, pour l'agrégation, l'histoire, la géographie, l'espagnol, l'italien et le russe (30 % environ du chiffre de 1974) et, ensuite, les lettres classiques et le grec (20 % environ) et le latin (10 % environ) et, à un moindre degré, les lettres modernes (30 % environ), les lettres classiques, l'anglais, l'histoire et la géographie.

Cette mesure continue de provoquer des protestations. Après le Syndicat national des enseignants de second degré (SNES), c'est le tour du parti socialiste et de la Société des agrégés. Au nom du parti socialiste, M. Louis Méxandeau, député du Calvados, a posé une question écrite, demandant au ministre de l'éducation « s'il n'estime pas nécessaire d'avancer la date de discussion du collectif budgétaire » et de ne pas consacrer le vote, pour le ministère, de « rétrograder dans une diminution progressive des effectifs de classes et témoignage de la volonté de réduire, dans l'enseignement français, le rôle de catégories de personnels qui bénéficient de la plus longue et de la plus solide des formations ».

« Au moment où le nombre des candidats à ces concours reste extrêmement élevé, la réduction brutale du nombre des admis constitue une sorte de défi ».

De son côté, la Société des agrégés, par la plume de son président, M. Guy Bayet, juge la mesure « d'une extrême gravité ». Pour M. Bayet, en particulier, il n'est pas admissible que la diminution soit plus forte pour l'agrégation (18 %) que pour le CAPES (16 %) alors que dans les lycées la proportion de professeurs agrégés ne cesse de diminuer, puisqu'il y a eu 100 agrégés en 1974 et 80 en 1975.

« Incidents à l'université de Soaux. — Un commando d'une quinzaine de militants d'extrême droite a pénétré mardi 8 avril, vers 12 h 30, dans les locaux du centre universitaire de Soaux (Paris-XI) et mitraillé trois membres de l'Union des étudiants communistes qui faisaient une collecte pour le soutien au Vietnam. Un étudiant a été légèrement blessé et l'argent de la collecte volé. L'U.E.C. a porté plainte.

Grâce au C.E.T. de la rue du Docteur-Patin à Paris (15^e). — La grande majorité des trois cent soixante élèves de l'établissement n'a pas repris les cours depuis le lundi 7 avril, jour de la rentrée. Ils attendent obtenir de la direction un engagement écrit sur un certain nombre de revendications, suppression des retenues et amélioration des conditions de sécurité notamment.

ENQUÊTE

L'énergie du désespoir ?

III. — Un calcul de risques

par DOMINIQUE VERGUÈSE

Deux inconnues de taille concernent l'offre et la demande d'énergie à long terme, mais les données technico-économiques du nucléaire permettent de dire qu'il est « à l'heure actuelle » le seul relais « rentable » du pétrole (« le Monde » des 8 et 9 avril).

Les centrales nucléaires sont-elles plus dangereuses que les autres techniques modernes ? A vouloir faire de ces centrales un cas unique, on oublie de les comparer aux centrales thermiques existantes, à l'aviation, ou même simplement à la voiture.

En cas de « pépin » grave...

Les deux cents réacteurs nucléaires installés dans le monde n'ont connu jusqu'à présent que deux accidents graves : celui d'Idaho-Falls aux Etats-Unis, en 1951, fit trois morts parmi le personnel ; celui de Windscale en Grande-Bretagne, en 1957, provoqua un certain dégagement de radio-activité dans l'atmosphère et fit interdire l'utilisation du lait des vaches paissant à proximité.

Les cas d'irradiation accidentelle, en général de peu de gravité, ne sont cependant pas rares dans les installations nucléaires. Les doses maximales arrêtées pour les travailleurs nucléaires sont d'ailleurs dix fois supérieures à celle qui est admise pour la population.

Les centrales nucléaires sont conçues pour être particulièrement sûres. On leur impose en effet trois niveaux de sécurité :

- 1) Conception de la centrale, spécifications sévères du matériel et règles d'essais ;
- 2) Systèmes doublés pour faire face à d'éventuelles défaillances techniques ou humaines ;
- 3) Précautions pour limiter les effets d'une éventuelle défaillance en chaîne des systèmes et des dispositifs de secours.

La radio-activité du cœur du réacteur devra donc franchir trois barrières successives pour fuir vers l'extérieur : la gaine métallique enfermant le combustible, la cuve en acier abritant l'ensemble des éléments combustibles et l'enceinte en béton qui les entoure.

L'accident le plus grave consisterait en une rupture du circuit de refroidissement. Dans ce cas, le réacteur serait immédiatement arrêté, mais les produits de fission continuerait de dégager de la chaleur susceptible de faire fondre les éléments combustibles. Le réacteur ne peut pas exploser comme une bombe atomique, car le combustible n'est pas enrichi, mais il peut fondre dans l'eau restée au fond de la cuve et provoquer un fort dégagement de vapeur, des réactions chimi-

ques, menaçant les enceintes successives de confinement, y compris la cuve et le dôme de béton.

Une étude récente faite au Massachusetts Institute of Technology, sous la direction du professeur Ramussen, et considérée, il est vrai, comme trop favorable au nucléaire, estime que la probabilité d'un tel accident est de un par million d'années et par réacteur, soit un par cinq mille ans pour 200 réacteurs. Le dégagement de radio-activité à l'extérieur provoquerait 70 morts, 450 cancers latents pendant vingt ans et 12 000 cas de nodules thyroïdiens, dans le cas type choisi d'une population moyenne de 15 millions d'habitants vivant à moins de 32 kilomètres de la centrale. Une telle densité de population est loin d'être atteinte en France, puisque dans un rayon de 10 kilomètres autour des sites choisis vivent en moyenne de 1 000 à 10 000 habitants.

La probabilité d'un accident de fusion du cœur du réacteur qui n'entraîne pas de rupture de l'enceinte de confinement au-dessus du sol est d'une fois par 17 000 ans et par réacteur, soit d'une fois par 340 ans pour 200 réacteurs. Dans ce cas, les risques d'accidents mortels et de cancers latents concernent moins d'un individu.

Chutes d'avions, séismes, incendies, explosions... et sabotages

Comme toute autre installation industrielle, une centrale nucléaire est exposée à des agressions extérieures.

Le sabotage est peu étudié en France mais préoccupe les Etats-Unis. Pour E.D.F., si une centrale est probablement une des installations industrielles les plus difficiles à saboter par un individu venu de l'extérieur (à cause de l'épaisseur des murs des tuyauteries, de la conception même des installations), elle est très difficile à protéger contre un commando bien armé décidé à tuer tous les gardiens pour pénétrer dans l'enceinte de béton du réacteur, et à faire exploser une charge puissante à l'intérieur.

E.D.F. va probablement renforcer, mais moins qu'aux Etats-Unis, les règles applicables aux visiteurs extérieurs. Elle n'envisage pas pour l'instant d'électroscouter la clôture d'une centrale ou d'armer les gardiens.

Un individu travaillant dans la centrale et voulant la saboter se heurterait à la présence quasi permanente des membres de son équipe. Il est aussi difficile de détériorer un élément important d'une centrale, car ces éléments sont doublés ou triplés par sécurité. En outre, on ne pénètre dans l'enceinte du réacteur qu'assez rarement, pour des rondes de surveillance ou en cas d'arrêt.

Contre les incendies, on se trouve en partie prémuni par le doublement de circuits ou de dispositifs indépendants installés en des endroits ou le long de chemins différents. La salle de commandes automatiques d'où est piloté le

réacteur est doublée d'un système simplifié de commandes, situé ailleurs.

Contre les séismes, les normes américaines, appliquées en France, sont sévères. Outre une étude sérieuse du site, le réacteur doit pouvoir s'arrêter si une très forte secousse se produit, dont l'intensité serait celle du séisme maximum historiquement vraisemblable, et continuer à fonctionner en cas d'un séisme d'intensité deux fois moindre. Une étude a été faite en France pour le site de Tricastin.

Pour les explosions extérieures (pétroliers, méthaniers, par exemple), les critères de sécurité se

renforcent peu à peu. A Gravelines s'est posé le problème de la création d'un port méthanier voisin, qui a été abandonné. Mais le problème de l'implantation d'industries à proximité d'une centrale reste posé.

Pour les chutes d'avions, on définit le risque en fonction des types d'avion et de la proximité d'un aéroport. Si ce risque est inférieur à un sur dix millions par an, on considère que la centrale est suffisamment protégée. S'il est supérieur, E.D.F. a décidé qu'elle devait pouvoir résister à la chute d'un avion de tourisme à 0,15 km du réacteur de Boeing-747. Le bâtiment de béton qui entoure aujourd'hui les centrales y suffit. Il n'existe pas de législation interdisant ou limitant l'implantation d'aéroports près d'une centrale.

Tout au long d'un parcours compliqué

En France, les transports de matériaux nucléaires se font essentiellement par la route et le rail. Après avoir été concentrés sur le lieu où il est produit, le plus souvent en uranate de magnésium, le minerai est envoyé à l'usine de Malverd (Aude) où il est transformé en tétrafluorure d'uranium, puis est alors transporté à Pierrelatte. Là, le tétrafluorure devient de l'hexafluorure d'uranium, qui est envoyé à l'étranger par rail, puis par bateau, pour y être enrichi. De retour en France, il est transformé en oxyde d'uranium à Pierrelatte avant d'être dirigé sur Romans (Drôme) pour être converti en éléments combustibles ensuite acheminés vers les centrales nucléaires. Après avoir été « brûlés » dans les réacteurs, les combustibles sont expédiés vers La Hague, près de Cherbourg, pour y être retraités et pour que l'on en extrait le plutonium, qui est alors envoyé à Cadarache (Bouches-du-Rhône), pour servir, à son tour, à la fabrication d'éléments combustibles.

Ce sont évidemment, les combustibles longuement irradiés dans les réacteurs qui doivent être transportés avec le plus de soin. D'énormes châteaux d'acier et de plomb de 30 à 60 tonnes les renferment. Ils contiennent entre 1 et 3 tonnes d'uranium métallique. Ces châteaux de plomb sont expédiés par le rail ou la route vers La Hague. Il y aura chaque année plus de mille transports de ce type à la fin du siècle.

Une installation d'essai vérifie si ces châteaux de plomb résistent à une chute de 9 mètres sur une surface très rigide, s'ils supportent, pendant une demi-heure, un incendie provoqué par les hydrocarbures et s'ils tiennent sous la pression de 15 mètres d'eau.

Le plutonium, qui pourrait servir à fabriquer une bombe atomique s'il était purifié, fait l'objet, pendant son transport, de mesures de sécurité particulières. Le trajet et le nombre de kilogrammes transportés varient, le camion chargé de plutonium s'im-

mobile en cas d'attaque, ainsi que la charge de combustible, et un tel convoi est toujours escorté par la gendarmerie. Si le plutonium voyageait par le rail, la S.N.C.F. le suit tout au long du déplacement. Les mesures prises par les Américains sont encore plus sévères.

Prochain article : LA BOITE DE PANDORE

Des prises de position

M. JEAN-JACQUES SERVAN-SCHREIBER : pas de référendum nucléaire.

Le débat nucléaire, selon M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, « ne peut pas être tranché par des référendums locaux ». Le député de Meurthe-et-Moselle, président du parti radical, qui parlait au micro d'Europe 1, a précisé que c'était « au Parlement, qui aura dans quelques semaines toutes les pièces du dossier, d'en débattre, puis de se prononcer sur le rythme, le financement du nucléaire et le choix des filières. Il faut attendre le temps d'étude, d'éclaircir les dangers et les difficultés du nucléaire ».

M. J.-M. CARO : un débat entre scientifiques.

M. Jean-Marie Caro, député national des démocrates sociaux, député fédérateur du Bas-Rhin, a publié à Strasbourg un communiqué dans lequel il affirme, à propos du débat nucléaire, qu'il « appartient au gouvernement de définir les principes techniques qui s'appliquent à toutes les chances d'être largement débattues ».

Ces thèses, précise-t-il, doivent être complètes, techniques, et la faveur d'un grand débat national contradictoire entre spécialistes de disciplines scientifiques concernées ».

DES SCIENTIFIQUES D'ORSAY INFORMENT LES ELUS LOCAUX

Un groupe de scientifiques travaillant à l'université Paris XI (centre d'Orsay) va diffuser auprès de trois mille maires intéressés par l'installation de centrales nucléaires, une plaquette de vingt-huit pages sur les Risques et dangers du programme électronucléaire.

Ses auteurs veulent signaler « les insuffisances et les points importants passés sous silence » dans la note d'information transmise le 15 novembre dernier aux élus locaux par le ministère de l'Industrie.

Au terme d'un exposé chapitre par chapitre, ils concluent de la façon suivante : « Nous pensons qu'il faut arrêter le programme gouvernemental d'implantation de centrales nucléaires et qu'il faut adopter un moratoire de plusieurs années pour permettre de mieux apprécier les risques d'une telle entreprise. De plus, ce délai de réflexion pourrait être mis à profit pour que les personnes ou les organismes compétents puissent faire des propositions quant à l'utilisation d'autres sources d'énergie. Il est indispensable, étant donné l'ampleur du problème, que tous ces aspects soient débattus par l'ensemble de la population. »

* G. Coste, laboratoire de Vaccinateur linéaire, 81485 Orsay, tél. 907-78-24.

(PUBLICITE)

CAMP DE TRAVAIL INTERNATIONAL

Collège Gévenot - 43400 Chambon-sur-Lignon (Altitude : 1.000 m) Tél. : (72) 59-72-52

ÉTÉ 1975 : du 6 au 31 juillet 1975, de 16 à 30 ans

Travail le matin, auto-enseignement des langues étrangères, Réflexion collective sur thème : Monde riche - Monde pauvre

UNIVERSITÉ RENÉ-DESCARTES

CENTRE DE FORMATION CONTINUE

23, avenue du Général-Leclerc - 75014 PARIS (14^e arrondissement) Tél. : 707-38-13

STAGES

- PSYCHOLOGIE DES ORGANISATIONS
 - Public : Psychologues, cadres des entreprises, personnes engagées dans des tâches organisationnelles.
 - Durée : 5 jours à temps plein.
 - Dates : 21-25 avril 1975.
- PROBLÈMES INSTITUTIONNELS ET CULTURELS DU MAGHREB
 - Public : coopérants, experts, personnes en rapport avec des immigrés.
 - Durée : 6 jours à temps plein.
 - Dates : 21, 22, 23, 28, 29, 30 mai 1975.
- EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE
 - Tous publics.
 - Durée : 5 jours à temps plein.
 - Date : du 26 au 30 mai.
- EXPRESSION ORALE
 - Tous publics.
 - Durée : 4 jours à temps plein.
 - Date : du 9 au 12 juin.
- CRITIQUE ET ÉDUCATION DU TÉMOIGNAGE
 - Public : Journalistes (Presse quotidienne et hebdomadaire, écrite et parlée, de Paris et de province).
 - Durée : 5 jours à temps plein.
 - Date : du 12 au 15 mai inclus.

Le Monde de l'éducation

Le numéro d'avril est paru

SCIENCES

L'ÉCHEC DU LANCEMENT DE SOYOUZ-18 N'AFPECTERA PAS LE RENDEZ-VOUS SPATIAL SOVIÉTO-AMÉRICAIN

Washington (A.F.P.). — Le professeur Konstantin Bushyev, directeur soviétique du programme conjoint Apollo-Soyouz, a assuré, mardi 8 avril, par téléphone, à son homologue américain, M. Glynn Lunney, que l'échec, le dimanche 8 avril, du lancement de Soyouz-18 (le Soyouz-17, lancé le 6 avril) n'aura pas d'effet négatif sur le lancement commun, le 15 juillet prochain, de capsules habitées soviétique et américaine.

Seul un commandant de la NASA, le savant soviétique a expliqué que la fusée portaise de Soyouz-18, détaillée dimanche dernier, est d'un type moins moderne et moins puissant que le modèle qui doit être utilisé pour le rendez-vous spatial soviéto-américain.

IMPRIMERIE SPECIALE POUR PERIODIQUES

HEBDOMADAIRES ET MENSUELS

Consultez les Presses du Palais-Royal 85 rue Sainte-Anne (68^e bis) maison de la presse 75002 PARIS

ÉDITIONS-DISQUES SBCFM 8, rue de Berri - 75008 PARIS

Pour suivre la radio les ondes de la BBC

A L'ÉCOUTE DE LONDRES

Travaux et explications en français

Abonnement 12 francs par an F 3840

Spécimen gratuit sur demande

ÉDITIONS-DISQUES SBCFM 8, rue de Berri - 75008 PARIS

CONFÉRENCES

au Centre d'enseignement ANKARA 85, rue Saint-Denis-Lorette - 75009 PARIS - 874-08-64

• Jeudi 19 avril, à 20 h. 30 : TAI-CHI-CHUAN ET TAOISME Philosophie et discipline corporelle chinoise, par Mme Tchongfrane.

• Jeudi 27 avril, à 20 h. 30 : SOPHROLOGIE ET RELAXATION Démonstration, par P. Cay.

ÉQUIP LA RÉPÈ

M. Robert Galley :

AVENUE MEN... TERRITOIR

LE DISTRICT D'EST ACCÈP

GS Fortes expo Garantie com...

3 bis rue Scheffer 75016 Paris

du désespoir ?
Un retour de...

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

LA RÉFORME FONCIÈRE

M. Robert Galley : je défends le droit de propriété

« Je défends le droit de propriété. En proposant ce projet de réforme foncière, j'ai conscience, non pas de porter une atteinte à ce principe, mais, au contraire, en mettant fin à des abus dangereux et injustifiés qui se sont multipliés, j'estime lui donner une nouvelle jeunesse et en renforcer une légitimité pour longtemps », a déclaré le mardi 8 avril M. Robert Galley, ministre de l'équipement, qui présentait à la presse les principales dispositions du projet de loi fon-

cière approuvées récemment par un conseil interministériel réuni à l'Élysée.

Soucieux d'appliquer les orientations définies par le président de la République, le ministre a, en outre, souhaité (ce fait est nouveau de sa part) que les associations d'habitants participent activement à l'amélioration et à la protection du cadre de vie et puissent être « plus largement et plus souvent consultées par les responsables locaux lors de l'élaboration de la politique d'urbanisme ».

Le volumineux projet de loi qui doit être adopté par un prochain conseil des ministres, avant d'être déposé sur le bureau du Parlement, comprend cinq titres principaux dont on connaît déjà les grandes lignes (le Monde du 29 mars). Le premier crée un plafond de densité de construction fixé par la loi. Au-delà de ce plafond les droits de construire appartiennent à la municipalité. Le propriétaire désireux de construire, et dans la mesure où les plans d'urbanisme l'y autorisent, devra racheter ce droit à la collectivité locale.

Le second chapitre attribue aux communes un droit de préférence sur les transactions foncières et immobilières. Cette priorité sur le marché s'exerce grâce aux ressources procurées par les ventes de droits de construire aux particuliers. Les autres titres du projet de loi comprennent de nombreuses mesures qui ont notamment pour

but de mieux informer la population (réforme des enquêtes d'utilité publique) ; d'accroître les pouvoirs des associations (droit de se porter partie civile) ; de protéger les sites (système de transfert des droits de construire sur une partie seulement d'une zone et interdiction de bâtir ailleurs, création d'un permis de démolir) ; de simplifier le cadre de l'urbanisme (suppression de la déclaration préalable à la construction) ; d'accroître les sanctions contre les fraudeurs (augmentation du taux des amendes).

En dehors des villes, l'arsenal existant est suffisant pour permettre aux pouvoirs publics de maîtriser l'urbanisation, a expliqué M. Galley. Mais pas dans les zones urbaines qui sont des zones de « forte pression spéculative ». Si dans ces zones on bâtit seulement le dixième de la totalité des surfaces de plancher construites sur l'ensemble du territoire, la valeur des terrains utilisés n'en représente pas moins les deux tiers de la valeur totale des sols employés pour la construction en France.

L'objet du plafond légal est donc « d'abord d'assurer une maîtrise publique des forces économiques qui sont au centre de ces zones ». Il affectera principalement « des immeubles collectifs importants édifiés par le secteur privé (résidences, logements sociaux) dans les quartiers denses ». Autre avantage de la formule : les propriétaires de terrain ne seront plus tentés, selon le ministre, de faire pression sur les pouvoirs publics pour qu'ils autorisent des densités élevées dans les plans d'urbanisme, puisque la loi fixe un plafond général au-delà duquel il faudra payer pour construire.

Mais de leur côté les municipalités ne souhaiteront-elles pas inscrire dans les plans des densités plus fortes possibles pour recueillir davantage de recettes ? A cette objection, M. Galley répond notamment : la commune concernée envisagera d'abord seulement une partie des sommes, l'autre partie allant aux autres communes grâce à un mécanisme de péréquation ; les recettes étant affectées au financement d'opérations telles que l'aménagement d'espaces verts, la restauration de l'habitat ancien, ou la construction de logements sociaux. Les maires n'auront pas intérêt à lever les densités et donc la valeur des terrains, s'ils souhaitent lancer de nombreuses opérations de ce type. L'administratif enfin, responsable — conjointement selon la loi, avec les communes — de la mise au point des plans d'urbanisme, veillera au choix de densités modérées.

Le droit de préférence accordé

aux collectivités locales sur les transactions foncières et immobilières, s'applique dans les zones classées « urbaines » dans les plans d'urbanisme et de façon illimitée. Toutefois, a précisé le ministre, la commune est libre de supprimer ou de restreindre le champ d'application de ce droit à certains quartiers. En cas de désaccord entre le propriétaire et la collectivité qui exercera son droit de préférence, il sera possible de recourir à l'arbitrage du

LES PRIX DE TROYES

La plafond légal de densité réduit les valeurs foncières les plus élevées, a affirmé M. Robert Galley. Quant au cas de la ville de Troyes, dont il est le maire, le ministre a indiqué que les prix des terrains varient de 450 à 300, 150, 75, 30 et 27 F le mètre carré au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre de la ville.

« A une distance de quelques centaines de mètres, les prix varient donc de 450 F à 27 F, mais ont tendance à s'aligner sur les prix les plus élevés du centre. En cassant les valeurs foncières du centre, nous allons faire diminuer la montée de l'ensemble des prix des terrains de l'agglomération de Troyes. »

D'autre part, a souligné le ministre, pendant une période transitoire de trois ans et pour éviter un changement trop brutal de la situation des terrains, le constructeur versera seulement une partie du prix d'acquisition du droit de construire au-dessus du plafond légal. Ce surcoût incitera les propriétaires à vendre rapidement leurs terrains, et les constructeurs à construire vite. Une débite sur le marché devrait être enregistrée.

Juge foncier, mais celui-ci appréciera la valeur du bien selon le prix des terrains dans la transaction. Ce mécanisme, plus simple que celui des zones d'aménagement différencié (ZAD) en vigueur en dehors des villes, permettra une action plus souple et évitera un trop grand nombre d'expropriations « longues et difficiles ».

ÉTIENNE MALLET.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A Draguignan

M. Jérôme Monod annonce des mesures de compensation

M. Jérôme Monod, délégué à l'aménagement du territoire, a annoncé le 8 avril, aux élus locaux de Draguignan, Brignoles et Toulon, les mesures prises par le gouvernement en matière de l'ancienne préfecture du Var.

Ces mesures, dont M. Monod n'a pas précisé la date de mise en application, concernent l'installation à Draguignan du service des pensions du ministère de l'intérieur et du ministère de l'équipement, de l'école d'application d'artillerie, du ministère de la défense ainsi que celle de l'établissement de réparation du matériel des armées.

M. Jérôme Monod a aussi précisé que Draguignan bénéficierait désormais du classement en zone « A » pour les aides au développement régional de l'ancienne préfecture, en vue d'une meilleure jonction routière avec le sud du département, recevoir également une aide financière pour la construction d'une rocade.

A Nancy

LE DISTRICT URBAIN EST ACCEPTÉ

Les vingt et une communes de l'agglomération nancéienne ont finalement voté le budget du district urbain. Elles ont ainsi mis fin à deux ans de querelle et cinq mois de crise.

Créé en 1969, le district urbain de Nancy, qui comprenait sept communes devant être transférées en 1972, en communauté urbaine, élargie aux vingt et une communes de l'agglomération. La majorité qualifiée n'aurait pas été atteinte. Le préfet de Meurthe-et-Moselle, M. Jean Rochet, avait demandé, un an plus tard, aux conseillers municipaux d'élaborer une structure d'agglomération pour la ville de Nancy et sa banlieue. La ville principale et un certain nombre de communes suburbaines s'étaient alors vivement opposées et M. Jean Rochet avait dû trancher. Le 15 novembre 1974, un arrêté préfectoral élargissait automatiquement le district urbain aux 260 000 habitants de l'agglomération.

Cette mesure, la première jamais prise en France par un préfet, avait conduit, le mois dernier, un certain nombre de communes à refuser de prendre en charge une part des dépenses de la ville de Nancy et à bloquer le fonctionnement du district.

Le parti socialiste : un projet trop audacieux pour la droite

M. Jean Roy, délégué national du parti socialiste, chargé de l'équipement, nous a fait la déclaration suivante :

Depuis quinze ans, le prix des terrains équipés a augmenté deux fois plus vite que le coût de la construction. M. Galley vient de se rendre compte que la spéculation foncière est un fléau interdisant toute politique de l'habitat, que le système qui assigne le domicile en fonction du niveau de revenu se rejette les logements sociaux à la périphérie lointaine des villes crée une véritable ségrégation sociale. Nous lui donnons acte de cette prise de conscience. Mais, va-t-il tard que jamais.

Certes, le projet gouvernemental comprend quelques éléments intéressants. Ainsi, sous réserve de l'examen précis des modalités de son exercice, du droit de préemption enfin reconnu aux collectivités locales, ou encore du principe selon lequel le droit de construire, au-delà d'une certaine densité, n'appartient pas au seul propriétaire du terrain, mais concerne la collectivité.

Cependant, quelle habile timi-

dité ! Le projet, très en retrait par rapport aux propositions de loi antérieurement déposées par le groupe socialiste, qui prévoyait une municipalisation des sols, soulève le problème fondamental : il est, à notre avis, impossible de mettre en œuvre un urbanisme digne de ce nom, de « changer la ville » autrement que dans des discours de circonstance, tant que l'aspect foncier restera soumis aux caprices spéculatifs de la loi du marché. Et les ressources provenant de paiement du droit à construire seront limitées pour que leur usage permette de casser effectivement la spéculation foncière, par ailleurs libre de ses mouvements.

Enfin, ce projet orientatoira, mais de courte portée, est sans doute trop audacieux aux yeux de la majorité, solidaire de puissances d'argent pour lesquelles la propriété foncière est une valeur à négocier à prix fort grâce à la plus-value résultant de l'effort collectif. Je suis persuadé qu'il sera, lors de la discussion parlementaire, édulcoré par le biais d'amendements déposés par la droite, sinon vidé de sa substance.

Le parti socialiste fera prochainement des propositions d'ensemble en matière de cadre de vie et d'urbanisme, propositions qui viseront à résoudre effectivement des problèmes que le projet de M. Galley ne fait, au mieux, qu'aborder.

● FIN DE LA GREVE DES ROUTIERS CORSES. — Les transporteurs routiers corses, à l'issue d'une entrevue avec le préfet, ont décidé, le 8 avril, de suspendre leur mouvement. Ils bloquaient depuis trois jours les ports et les villes de Bastia, Ajaccio, Forte-Vecchio et Propriano avec leurs camions.

La petite reine, c'est Julie.

Au rayon cycles, des bicyclettes un peu, beaucoup ou très sportives.

De 260 à 1800 F

De haut en bas.
Vélo de sport dame, 10 vitesses. 650 F
Vélo de course amateur Peugeot, 10 vitesses, boyaux. 691 F
Vélo anglais homme. 1100 F
Autres exemplaires non photographiés.
Vélo 1/2 course Lejeune, 8 vitesses. 615 F
Randonneur homme Lejeune, 10 vitesses, spécial rallye. 850 F
Vélo de course, professionnel 10 vitesses, boyaux. 1300 F
Vélo hollandais femme ou homme. 560 F



Printemps
Hausmann
Nation
Party 2 / Vélizy 2
Créteil Soleil

GS Finition exportation. Faible kilométrage. Garantie usine. Tous coloris disponibles.

Exposition permanente (8 h - 20 h) de 200 CITROEN de la 2 CV à la SM.

Assurance gratuite (48 h) à tout acheteur.
Toutes possibilités de crédit.
Demander Monsieur Lenoir.

3 bis rue Scheffer 75 016 Paris 553.28.51

مكتبة الأصيل

سكياتن الاصل



Vous vous faites probablement la même idée d'un voyage à Séoul qu'un Coréen d'un voyage à Paris.

Un voyage à Séoul ? Bof ! quelle idée. Des heures et des heures d'avion.

Des escales dites techniques qui servent à vous passer d'un avion à l'autre, d'une compagnie à une autre, d'un pilote hongrois à un pilote javanais. Horreur. Prenez la même phrase, relisez-la à l'envers et vous aurez exactement l'impression qu'un Coréen se fait d'un voyage à Paris.

C'est dommage, car les idées toutes faites se retournent souvent contre vous. Séoul, d'accord ce n'est pas la porte à côté. Mais imaginez le marché en pleine expansion qui vous attend là-bas.

Alors pour faciliter les relations très fructueuses sur le plan des affaires entre la France et la Corée, la Korean Air Lines inaugure à partir du 15 mars 1975 un vol direct Paris-Séoul par la route polaire.

La route polaire en boeing 707 et avec nous, c'est déjà un peu du tourisme : cuisine coréenne (il faut y avoir goûté pour savoir), hôtesse en tenue traditionnelle avec un accueil tout aussi "oriental".

Maintenant si vous continuez à vous faire d'un voyage à Séoul la même idée qu'un Coréen d'un voyage à Paris, c'est vraiment que vous ne savez pas lire entre les lignes.

Ni attraper les bonnes idées au vol.

KAL KOREAN AIR LINES

A partir du 15 Mars, 2 vols directs par semaine Paris-Séoul.

Dolph Dine Binnend



Le Une sélection

Les films et les livres à l'ABC

L'homme dans la ville

Un homme dans la ville... (text continues)

Cinéma

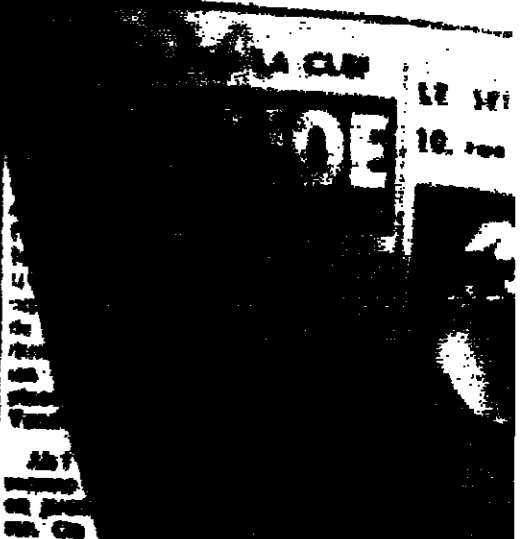


Théâtre

Musique

Variétés et pop'

GENEVIÈVE BREKRETT... (text continues)



Le Monde

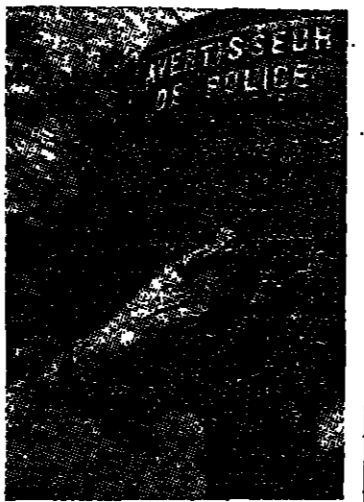
DES ARTS ET DES SPECTACLES

Maselli et Piqueras à l'ARC

L'homme dans la ville

UNE pancarte indique l'entrée de la ville : Piqueras. Piqueras du côté du musée d'art moderne, à l'ARC. Piqueras est sculpteur, Péruvien d'origine. Un certain humour accompagne son discours sur l'homme. L'homme dans un monde « répressif. « L'homme », c'est une petite sculpture réaliste de deux ou trois dizaines de centimètres, la même toujours, coulée en bronze, tirée à x exemplaires, que l'artiste met en situation, en l'accrochant au réel. En l'occurrence une forêt de panneaux de signalisation routière.

Stop ! Sens interdit. Stop ! Danger. Rappel. Stop !... Cercles rouges, triangles jaunes et bleus, signaux lumineux, clignotants. La route, la ville a investi l'espace du musée et avec elle « l'homme ». Il est partout, sur chaque signal qui jalonne l'exposition-itinéraire. Il a un visage, celui de l'artiste, mais on ne le voit pas. « L'homme » tourne le dos, tout entier occupé à fournir des efforts désespérés pour grimper le long des poteaux toutes lisses...



« L'homme » de Piqueras a déjà une longue histoire. Il est né sous le pinceau et s'est affirmé dans la peinture avant de vivre en trois dimensions. Quand Piqueras est devenu sculpteur, « l'homme » repêché dans une position fatale, d'abord été enfoncé dans des structures de verre, image réaliste prisonnière d'un espace abstrait, avant de gagner « l'air libre » et de se répandre dans la ville. En 1973, à Volterra, Piqueras a placé partout ses figurines, sur les panneaux de signalisation, les monuments, les parapets, bouleversant par sa démarche, les habitudes de voir, les rapports du réel et de l'art. En insistant sur la répétition des situations, leur absurdité tragique, on montrant ce petit homme réduit à l'échelle d'un insecte parasite, qui s'acharne pour décrocher une liberté illusoire, l'artiste expose en termes particulièrement efficaces les images de l'aliénation, qui forcent la prise de conscience de celui qui entre dans le jeu de ses obsessions.

Chez l'Italienne Tittina Maselli, on retrouve la même image obsessionnelle de l'homme confronté à la ville. Dans ses immenses toiles, Maselli peint le gigantisme des cités modernes aux perspectives bouchées par le quadrillage de milliers de fenêtres lumineuses. Le peintre en tire des effets optiques qui s'associent aux grandes lignes de force des compositions pour traduire la puissance écrasante de la cité.

La thématique est simple : un fond de grattes-ciel et la fantasmagorique apparition d'un footballeur. Vertige, vitesse. Dynamisme obtenu par le jeu des obliques, des courbes et des lignes de fuite, les moyens futuristes, dans des formats moins colossaux, ne traduisent cependant pas le même sentiment d'exaltation. Il s'agit là plutôt d'un constat désespéré. L'homme — le sportif — est à l'image du tourneur lâché dans l'arène, poussé, déporté, livré en pâture... Sans visage, son corps, formidable accumulation d'énergie, est broyé, rongé par la trame lumineuse de la ville.

Le même esprit anime « D'un miroir à l'autre », une peinture en frise où Maselli utilise le principe de la séquence filmée : la suite des plans fixes traduit un mouvement accélééré jusqu'à l'écrasement de l'image dans un jeu de reflets et d'éclairs métrologiques.

GENEVIEVE BREZERETTE.

* ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 27 avril.

NOUVELLES IMAGES URBAINES POUR LES HALLES

PARIS A L'ÈRE DE L'ARCHITECTURE SUBREPTICE

par JACQUES MICHEL

DE toutes les entreprises architecturales en cours dans Paris, celle qui fascine le plus les étrangers au visite est sans aucun doute le « trou des Halles » à 400 mètres sur 200 et plus de 20 mètres de profondeur. Par quoi va-t-on combler ce cratère qu'une explosion atomique semble avoir creusé ? Tant de terre retournée ne saurait présager que la montée de quelque chose de grand. Ce « monumen » en terre a déjà allumé les imaginations. Il est devenu un spectacle en soi, que les badauds contemplant à travers les palissades et au fond duquel une fourmilière d'ouvriers casqués a déjà placé les premières dalles de la future station du R.E.R.

De ce « spectacle », nous avons aujourd'hui le complément, les trois maquettes du projet des Halles exposées pour quelques jours seulement — mais pour quel pas davantage ? — à la salle des Carlatides de l'Hôtel de Ville. On touche alors du doigt le changement intervenu, depuis la mort de Georges Pompidou, dans le domaine des idées sur l'architecture parisienne. Le projet initialement lancé devait remplir à ras bords pour les rentabiliser, ces quelques arpents de terre du centre de Paris qui valent leur pesant d'or : le nouveau président de la République demande de faire table rase des anciennes conceptions et de créer un jardin. Autrement dit, un espace urbain non rentable qui brise avec le système du fonctionnalisme utilitaire primaire. Bref, une « folie », dans tous les sens du terme. Une « folie » de quelque six cents arbres dont l'implantation est estimée à 25 millions de francs.

Mais une fois l'idée lancée, l'intendance a dû songer à en réajuster l'économie ; le Conseil de Paris a imposé un programme « réaliste » d'espaces « utiles », évalué à 200 millions hors taxes, dont le produit permettrait de fi-

nancer le « luxe » gratuit des jardins (1). Cent cinquante appartements en accession à la propriété, un centre des antiquaires, un espace d'exposition à louer (10 000 m², soit presque autant que le Musée d'art moderne du centre Georges-Pompidou), des équipements de sports et de loisirs (piscine et patinoire olympiques), un central téléphonique...

Trois équipes d'architectes et de paysagistes ont donc été incitées à réfléchir sur l'allure à donner à ce centre de Paris, que le président de la République a choisi de mettre au vert pour lui éviter le traumatisme de l'architecture dite « moderniste ». Mais la mise à nu du terrain a créé un fait inattendu : Saint-Eustache, l'église de Saint-Eustache, naguère dissimulée derrière de petites constructions, apparaît soudain comme un superbe monument « tout neuf » implanté obliquement avec des arcs de contre-fort gothiques de grande allure. Le désencombrement de ses abords fait apparaître à l'évidence le hiatus qu'aurait provoqué la juxtaposition de l'architecture « moderniste » qu'on était prêt à laisser monter, il y a peu, au temps où une économie en expansion favorisait l'implantation, ici aussi, de mètres carrés de bureaux par dizaines de milliers. L'architecture du « refroidissement » est une architecture verte. Et « avec » les trois projets exposés, chacun à sa manière, selon la réponse donnée à ce changement de doctrine en architecture. Il en est deux principales : créer une architecture qui « accompagne » celle du quartier, qui « s'adapte » comme une cascade avec un costume ; ou bien bâtir « contre » de façon à bien manifester l'apport esthétique du moment.

La terreur du pastiche

Le projet de la SEMAH (architecte B. de la Tour d'Auvergne) n'y va pas par quatre chemins. D'un côté, la nature, un paradis perdu anglais en bouquets d'arbres pour citadins en mal de beauté sauvage et, de l'autre, la franchise moderniste. Le « forum », créateur carré résidu de l'ancien projet, dont l'architecture en pyramide rayonnée est une donnée, obligée, a été agrandi et monumentalisé. On en a fait une excoissance vitrée oblique, image d'une géométrie moderniste qui aurait tout aussi bien pu convenir à la Défense ou ailleurs. Autour, des bâtiments à peine esquissés mais d'allure « brutaliste », qui introduisent une rupture avec l'environnement, certes relative, mais une rupture.

Cette architecture géométrique, on pouvait s'y attendre : c'est la norme. L'équipe de l'APUR (architectes : MM. J.-C. Bernard et M. Mitrani) a pris un parti inattendu. Pour l'implantation urbaine, elle affirme d'abord un axe oublié, celui de la rue des Halles qui va de Châtelet à Saint-Eustache. C'est le rythme oblique du tissu urbain ancien que justement Baltard avait délibérément rompu en implantant ses deux pavillons carrés sur une trame orthogonale. Les hauts parapets de fer abattus, l'espace de ce centre a soudain retrouvé sa direction de guldin-gols. Les architectes de l'APUR ont souligné, découvrant qu'elle donne l'illusion d'un espace plus vaste, en partant d'un jardin plus étendu de plain-pied avec le quartier. On retrouve le même nombre d'arbres chez les uns que chez les autres : six cents environ, où domine le tilleul argenté, arbre odorant et fleurissant qui résiste à la pollution urbaine contrairement aux conifères trop fragiles. Entre le jardin et le forum (lequel apparaît ici relativement plus discret et aéré), une dalle de quelque 150 mètres de longueur. Mais, en dépit de ses dimensions analogues et d'un dessin de bon aloi, ce n'est ni la place Saint-Marc ni la place Vendôme.

Ah ! les dalles, c'est un peu comme la madelaine de Proust, on prend froid rien qu'à y penser. On se remémore les grands vents qui balayent celles de Montparnasse, de la Défense, et chas-

sent finalement les promeneurs au lieu de les attirer. L'architecture contemporaine, qui a recherché la création de ces espaces « ouverts » justement pour contrebalancer l'encombrement intrinsèque des villes, n'a pas su les dominer. Ces espaces ont quelque chose de masqué : la présence d'un dôme, des dalles entre des immeubles, le vent s'engouffre, devient fou et finit par transformer les promeneurs en passants. Si bien que, faites pour susciter des rencontres, les dalles tendent à devenir des « déserts » qu'on traverse à grands pas.

Si le projet de la SEMAH se résume à un jardin et un « caractère », celui de l'APUR s'articule, lui, sur un jardin, un caractère et une dalle. Tel, l'expression « moderniste » descend d'un degré, l'APUR ayant décidé de concevoir moderne mais en douceur, en accompagnant l'environnement. Pas de traumatisme, pas d'effet monumental, tissu délicat. C'est subrepticement qu'il faut y installer. Mais ces architectes n'ont pas davantage voulu faire du pastiche. Pour conserver la cohérence de l'implantation oblique de l'ensemble, ils ont choisi une architecture asymétrique, faite d'obliques à 45°, qui réagit, sans être tout à fait convaincante, aux rectitudes sommaires de l'architecture contemporaine. Pour retrouver cette complexité et cette ambiguïté qui caractérisent la ville ancienne et que la ville moderne a perdues : Depuis une quinzaine d'années en France, les architectes manifestent une terreur du pastiche et se voilent la face devant l'architecture ancienne et ses lignes. Ça ne fait pas moderne quand on a pris l'habitude de penser en termes de progrès : l'architecture doit exprimer les technologies nouvelles.

Les trois immeubles, dont l'architecture évoque celle des palais, donnent sur un espace littéralement « vert », vert par les arbres, le gazon, voire certains dallages de la même couleur, paysagés par M. Provost non pas comme un morceau de « nature sauvage », mais comme le jardin d'un ensemble d'immeubles qui aurait des allures de palais. C'est le château et son jardin, d'une architecture volontaire, civilisée, à la limite de la sculpture. Avec d'un côté ces

« architectes artistes », la construction n'a pas réussi à dominer les nouveaux matériaux modernes et les composantes industrielles qui font d'un bâtiment, aujourd'hui, un assemblage de Meccano que seuls les meilleurs parviennent à rendre cohérent. C'est ainsi qu'on a assisté à travers le monde, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, en Italie, surtout, où subsistent encore de vastes trésors du passé, à un mouvement de rétroisme historique. Le phénomène n'est pas nouveau, témoin le dix-neuvième siècle, avec l'avènement de l'ère industrielle. A chaque recousse profonde dans les structures de production, les structures de représentation se rebiffent. Elles sont le résultat d'une longue et profonde sédimentation dont il n'est ni facile ni peut-être nécessaire de se débarrasser.

Bilan : fonctionnellement, on tend à détruire la rue dans les villes et à les rendre plus saines. On s'est depuis rendu compte que cette « hygiène » physique pouvait entraîner une « pollution » psychique. Et qu'une architecture du bonheur restait toujours à créer.

Bilan : fonctionnellement, on tend à détruire la rue dans les villes et à les rendre plus saines. On s'est depuis rendu compte que cette « hygiène » physique pouvait entraîner une « pollution » psychique. Et qu'une architecture du bonheur restait toujours à créer.

A vrai dire, le projet de Boffill et ses collègues étonne. La maquette ultra-peaufinée jusqu'à la polychromie vaguement saumon et azur des immeubles semble être là depuis toujours sans que nul ne l'ait remarquée.

Mais c'est indiscutablement un projet contemporain. Il faut le voir et le revoir, l'examiner sous toutes ses coutures. Boffill en a fait le détail préfigure l'espace varié de ces colonnades. Loin d'intervenir comme quelque chose venu d'ailleurs, l'architecture s'intègre, accompagne, épouse après avoir absorbé des leçons du passé : architecture caméléon, semblable à l'environnement, et différente. Elle a un air de famille qui exclut le ventuel rejet. Satisfaitement, elle redécouvre le spectacle de l'architecture comme création humaine, satisfaisante pour l'esprit ; fonctionnellement, elle retrouve la rue et la place.

Le parti de M. Boffill est autoritaire dans le sens noble du terme : il restitue cet espace désolé par les démolitions, à l'intérieur d'un rectangle. Au fond, si l'APUR s'élève par-dessus la solution quadrangulaire de Baltard, Boffill, lui, y revient. Une part de son projet est même à sa manière un hommage à Baltard, qui avait sans le vouloir créé le parfait prototype d'une architecture aux lignes apparemment non fonctionnelles qui provoque, sans prévenir, les rencontres et le coude-à-coude humain que les villes modernes ont perdu sans s'en rendre compte.

C'est une sorte de Palais-Royal qui se serait fait un quadrilatère fermé. Il est composé de deux ensembles de bâtiments en forme d'U, qui se font face d'un bout à l'autre du terrain. Boffill a réussi une très cohérente composition qui donne un sens même au « dôme » de la Banque du commerce et entraîne dans son sillage l'église Saint-Eustache comme un poisson-pilote. L'architecture est ici plus complexe qu'au Palais-Royal. Sur les jardins, d'un côté des arcades, et de l'autre une rue couverte entre deux immeubles parallèles de 16 mètres de large chacun. Le dix-neuvième siècle a laissé beaucoup de ces rues couvertes qui sont des architectures faites pour provoquer la déambulation.

Les trois immeubles, dont l'architecture évoque celle des palais, donnent sur un espace littéralement « vert », vert par les arbres, le gazon, voire certains dallages de la même couleur, paysagés par M. Provost non pas comme un morceau de « nature sauvage », mais comme le jardin d'un ensemble d'immeubles qui aurait des allures de palais. C'est le château et son jardin, d'une architecture volontaire, civilisée, à la limite de la sculpture. Avec d'un côté ces

SOUVENIRS

FRANÇOIS TRUFFAUT et l'amour du cinéma

UN jour de 1942, très impatient de voir le film de Marcel Carné les Visiteurs du soir qui passait enfin dans mon quartier, au cinéma Pigalle, je décidai de manquer l'école.

La première phrase d'un livre décide de toute sa lecture. Avec celle-ci, marquée dans sa rectitude d'une sorte d'évidence, on sait qu'on va jusqu'au bout. Le livre qui commence ainsi est de François Truffaut. Il s'intitule les Films de ma vie, et ce n'est pas un roman ni un livre de souvenirs mais un recueil — dédié à son ami Jacques Rivette — des critiques cinématographiques écrites par Truffaut pour « différents journaux et magazines » de 1945 à 1948. Plus quelques textes postérieurs et des notes inédites.

François Truffaut n'est pas le premier à rassembler une partie de ses travaux critiques. Pour certains autres, il nous est arrivé de penser que cela n'allait pas sans quelque tautologie. Il n'y a pas de fatuité chez Truffaut, mais peut-être une sorte de nostalgie sentimentale que partagerait tous ceux à qui ses orbites de Arts Trent découvert le cinéma en liberté.

« A quoi rêvent les critiques ? », se demandait aujourd'hui, dans sa préface, François Truffaut, qui écrit sur les films des autres avant de se mettre à réaliser des films. Tout le secret du livre est dans cette préface, dont on n'a pas envie de sauter une ligne, et où Truffaut, tout en exposant la méthode de son ouvrage, pose ses questions — des questions sur le « métier » de critique, sur les relations de la critique avec la création cinématographique, à partir de sa propre expérience. Et puis, passée la préface, le rassemblement, le rapprochement de ces textes qu'on lisait, autrefois, au 11 des semaines, en énumérant souvent des parties pris, des calambours et des allusions, nous font toucher l'évidence : Truffaut écrit bien, très bien, tout en ayant l'air de laisser aller sa plume.

D'une façon limpide, et qui va toujours à l'essentiel, il fait mieux que porter des jugements, il dit ses sensations devant un film, il se met à la place de « ses auteurs » pour expliquer, d'instinct (voir en particulier l'article sur le Testament d'Orphée), le plaisir, l'intérêt, qu'il avait à trouver telle idée, à tourner tel plan, telle séquence. Personne n'a poussé aussi loin que Truffaut la critique subjective.

Il y a deux choses à retenir de ce livre, outre le plaisir qu'on y prend quand on aime le cinéma pour le cinéma et non pour les modes, les options idéologiques : c'est que la critique Truffaut était déjà un cinéma, et qu'il écrit comme Renoir filme. Si bien que ces textes ne sont pas « historiques », mais merveilleusement vivants.

JACQUES SICLIER.

* Flammarion, 48 F.

THEATRE DE PLAISANCE
111, rue du Châteou - PARIS (14^e) - M^o Pernety - Tél. 273-12-65

SEPTEMBRE A SANTIAGO

A
P
A
R
T
I
R
D
U
10
AVRIL

de J.-P. Matheron

UNE FRESCUE HISTORIQUE SUR LES ÉVÉNEMENTS DUCHILI
Tous les soirs, 20 h. 30, sauf dimanche et lundi - Matinée dim. 17 h.

مكتبة الأهل

سكزامن الاصل

Une sélection

ALOISE de Liliane de Kermadec

Histoire vraie d'Aloïse Porraz, née à Lussan en 1886, et qui passa plus de quarante ans de son existence dans un asile psychiatrique où elle eût des extraordinaires destins « d'art brut » qui sont exposés au musée de sa ville natale.

LES ENFANTS TERRIBLES de Jean-Pierre Melville (reprise)

Reprise, après vingt-cinq ans, d'un film français qui ne ressemblait à aucun des films français de l'époque. Presque inconnu et, en tout cas, méconnu. Adaptant le livre de Jean Cocteau, Melville tournait le dos au « cinéma de qualité » pour réaliser cette œuvre de roman « chère à l'auteur.

LE CHACAL DE NAHUEL TORO de Miguel Littin

Premier film du metteur en scène de la Terre promise (1973), présenté en 1969, avant l'Unité populaire, et qui connut au Chili un très grand succès de public. Littin décrit d'une manière crue mais non conventionnelle un fait divers : un paysan illettré tue en état d'ivresse sa femme et ses cinq enfants. Il est arrêté, fugé, « réhabilité » au pénitencier, puis exécuté. Plus proche de Brecht et Remais que de Camus ou Cocteau.

LES INNOCENTS AUX MAINS SALES de Claude Chabrol

Sur un canevas de Série noire, Chabrol tisse avec vigueur une tragédie du couple — son thème préféré — qui échappe à l'entendement de la loi et de la justice « ordinaires ». Étonnant portrait d'une femme aux imprévisibles retournements psychologiques. Romy Schneider est superbement dirigée, ainsi que Rod Steiger.

SPECIALE DERNIERE de Billy Wilder

Troisième version cinématographique d'une pièce célèbre de Ben Hecht et Char-

les Mac Arthur (1928). Billy Wilder joue la carte du rétro hollywoodien pour actualiser, mine de rien, une satire violente qui vise les manœuvres politiques, l'anticommunisme et la manipulation des foules par le journalisme de faits divers. Il tire à gags féroces sur la société américaine d'aujourd'hui.

LES SENTIERS DE LA GLOIRE de Stanley Kubrick

Deux soldats et un caporal sont fusillés pour l'exemple, après un jugement sommaire, au terme d'une offensive catastrophique menée par un général irresponsable qui fait tirer sur ses propres troupes. L'après d'événements réels survenus dans l'armée française au cours de la première guerre mondiale, le film (réalisé en 1957 et longtemps tenu à l'écart de nos écrans) témoigne avant tout du génie sarcastique et iconoclaste du futur metteur en scène d'Orange mécanique, Stanley Kubrick.

QUE LA FETE COMMENCE de Bertrand Tavernier

Entre 1719 et 1723, les années folles de la Régence. Une chronique de l'air du temps, un reportage dont Saint-Simon pourrait être le commentateur. L'air

du régent (Philippe Noiret), de l'abbé Dubois (Jean Rochefort), du marquis de Pontaloc (Jean-Pierre Marielle) et d'un essaim de jolies filles, un récit irrespectueux, polémique, mené à brids abattus, qui confirme le talent du réalisateur de l'Horloger de Saint-Paul.

VIOLENCE ET PASSION de Luciano Visconti

Méditation sur la solitude d'un intellectuel vieillissant, entité dans ses égéries et ses renoncements, qui, lorsqu'il veut reprendre contact avec la vie et les problèmes du monde réel, se révèle incapable de le faire. À l'analyse psychologique s'ajoute la peinture d'une société décadente (la bourgeoisie italienne), symbolisée par une famille composée de quatre personnages agités et déprimés. Film-témoignage, film-requiem, maîtrisé de bout en bout et admirablement interprété.

SEMAINE DU CINEMA TURC

On y verra le plus beau film de Y. Gurey, le réalisateur de Uzun, Elçin et un film sur la campagne turque coproduit avec la Suda, le Nouveau-né, où Harriet Anderson fait une furieuse apparition en paysanne.

Cinéma

OTHON à l'Odéon

Un pitoué militaire porte au pouvoir un dirigeant douteux. L'analyse politique de Cornille est précise et reste actuelle. Le décor (des statues sur un escalier) et les costumes (modernes) choisis par Jean-Pierre Miquel sont inattendus : ils « libèrent » le texte, dont chaque indication devient claire.

CINNA au Petit Odéon

Les « Femmes Terres » du Théâtre-Français proposent une lecture nouvelle de Frénils un siège, Cinna et autres pages trop apprises par cœur à l'école et au lycée. L'écriture politique, trop académique, s'efface devant les exécs psychologiques, les trahisons et les chantages d'Emilie et de Maxime.

GRENOUILLE aux Mathurins

Pique-nique en forêt, pêche à la ligne, feu de forêt sur la voie ferrée, se rejoignent dans la perspective pour former une pantomime d'une rigueur chorégraphique qui incite chaque spectateur à ses propres réveries.

LA FEMME MORCELEE aux Deux-Portes

Un montage de chansons, dispositions, comédies d'art, interviews radiophoniques, mettent en relief le handicap politique et économique des femmes. De l'information pleine de vie.

L'AGE D'OR à la Cartoucherie

La chaleur d'un tapis couleur de feu, la reflète dans un ciel couleur de feu, la

chaleur d'un contact avec des comédiens virtuoses, le plaisir de la beauté et de l'intelligence. L'Age d'or, première évocation d'un théâtre nouveau.

EN REV'NANT DE L'EXPO à Créteil

La fin des comiques troupiers et les débuts du syndicalisme. Jusqu'au 15 avril. La pièce de Jean-Claude Gramberg, mise en scène par Jean-Pierre Vincent, avec le jeune Théâtre national, est accueillie à la Maison des arts et de la culture de Créteil.

— YVES KIOU ET ALBERTO VIDAL au Théâtre Edgar : Deux remarquables mimes de la nouvelle génération, Yves Kioü, lucarne et alga ; Alberto Vidal, coloré et vivace. Un ritre d'excellente qualité.

— DOMMAGE QUELLE SOIT UNE PUTAIN au Studio d'Ivry : Prolongée de semaine en semaine, compte tenu de l'actualité, une interprétation brillante d'un drame éblouissant, pièce de sang et de fureur.

— LA MOUETTE au Théâtre de la Ville : Un metteur en scène roumain transforme la pièce de Tchekhov en un cauchemar plein de mystère. Immense et beau décor, où l'imagination peut courir. Un opéra pervers.

— LE PUPILLE VEUT ÊTRE TUTEUR, à l'Essalon : L'emploi de mette d'un fermier pauvre et de son aide, dans une campagne brûlée de soleil. Une peinture animée qui agit par hypnose.

Théâtre

ZOROASTRE à Lyon

A soixante-deux ans, Ramon écrit son chef-d'œuvre dramatique Zoroastre, dont la musique grave et lumineuse rejoint celle de Monteverdi et annonce non seulement Gluck, mais Haydn et Mozart. Une audacieuse production de l'Opéra de Lyon, mise en scène par G. Benhaim, décors de J. Rupp, direction Cl. Gbauit (les 9, 11, 12, 15, 16, 18 et 20 avril).

— L'OPERA DE SIEVY à MARSILLE. En allemand, Boris Godounov (les 9 et 11 avril) et la Khovanschtchina (les 10 et 12 avril) : Une parole qui retentit à travers toute l'immense plaine russe.

— ELEKTRA, de Strauss, à l'Opéra de Paris, avec E. Böhn et B. Nilsson (les 11,

16 et 25 avril) ; à Strasbourg, avec U. Schröder-Feinen (les 11, 15, 18, 21 avril et 10 mai) : Il sera plus facile de contempler à Strasbourg, le hellénisme exécutif et démocratique de Strauss et Hofmannsthal.

— LA WALKYRIE à ROUEN (les 11 et 13 avril) : Nouvelle étape du tour de France de la Tétralogie, dans une distribution internationale.

— CONCERTS A PARIS : J. Stravinsky, luth et guitare (fac de droit, le 9 avril) ; Orchestre national, dir. E. Masur, avec Z. Francosetti (Champs-Élysées, le 9) ; Shostak, d'Elly (Maison des arts de Créteil, le 11) ; l'Ensemble 2^e 2m (Gallie, Timé, Webern, Stockhausen, le 12, à Champligny) ; Musique Plus (Ferrari,

Gehlbard, Arrigo, Ishii, Kenakis, le 14, au Théâtre de la Ville) ; Orchestre de Paris, dir. R. Mutel, avec M. Tzani et T. Berganza (Pergolèse, Stravinski, les 14 et 16, au Palais des congrès) ; la Vestale, de Spontini, dir. R. Norrington (Maison de Radio-France, le 14) ; le Requiem de Brahms, par l'Orchestre national, dir. E. Frühbeck de Burgos (Playel, le 15) ; l'Art de la fugue, par F. Chapelet (Saint-Séverin, les 16 et 23 avril).

DEUXIEME FESTIVAL DES ARTS TRADITIONNELS à Rennes Un extraordinaire rassemblement (musique, dans, théâtre, marionnettes) : les

Cajans, le Théâtre Takeda (Japon), les théâtres d'Indonésie et de Bali, M. Hiron, D. Liang, M. Boudier, l'Ensemble de Bagdad, A. Quatro (Argentine), le Burlesque, le Théâtre d'ombres grec, danses et chants bretons de l'Argout, etc. À la Maison de la culture de Rennes, du 15 au 25 avril.

Danse

— BELLA LEWITZKY au Théâtre de la Ville : Une occasion peut-être unique de voir un personnage de la danse moderne qui fait éclater la scène en un univers de violence et de beauté à l'image de sa Californie natale. (Du 8 au 19 avril, 18 h. 30.)

Musique

CHARLES TRENET à l'Olympia

Il a mis la chanson française sur la route enchantée de la poésie, du rêve et de la fleur bleue.

JOSEPHINE BAKER à Bobino

L'ancienne étoile de la « Revue nègre » retrouve un pays de music-hall et redécouvre l'escalier traditionnel.

JACQUES MARTIN au Théâtre des Variétés

Jacques Martin métamorphosé dans le

soliloque, le monologue. Un comique populaire et jamais vulgaire.

TACHAN à la Pizza du Marais

Des mots qui brûlent, une rage adolescente et un amour fou de la chanson, comme on n'en fait plus depuis Brel (à 22 h.).

CIRQUE D'ETE au Nouveau-Carré

Avec une somme d'efforts, de ton de sot, d'humilité, de culot, les Grus retrouvent les sources et réinventent le cirque.

Disques

— ERIC CLAPTON : THERE'S ONE IN EVERY CROWD (33 t. 2479122, Dist. Polydor) : La ballade, le blues dans l'émotion retournée, dans la plus extrême simplicité. Avec toujours le style d'une humblesse fluidité et la voix de Clapton, cassée, écorchée. Dans la lignée du précédent album : « 461 Ocean Boulevard ».

— TOMMY (double album Polydor 2625028) : La version filmée par Ken Russell de l'opéra-rock de Pete Townshend. Avec les Who, bien sûr, et, péte-méte, Eric Clapton, Oliver Reed, Ann-Margret, Elton

John, Jack Nicholson, Tina Turner. Un curieux document sur l'exploitation d'un succès.

— ELTON JOHN : EMPTY SKY (33 t. D.J.L.P.S. 403, Dist. C.B.S.) : Le charme sophistiqué d'Elton John et les textes lyriques, pudiques de Bernie Taupin.

— SOLEDAD BRAVO : GANCONES DE LA NUEVA TROVA CUBANA (33 t. Polydor 2480251) : La voix pleine, forte, généreuse, de Soledad Bravo chante les jeunes auteurs-compositeurs cubains d'aujourd'hui, particulièrement Pablo Milanés, dont il faudra bien un jour publier un album en France.

Variétés et pop'

LA DONATION CLAUDE-ROGER MARX au Louvre

En allant voir les chefs-d'œuvre de l'Albertina au pavillon de Flore, un passage dans les salles du cabinet des dessins réserve une surprise : la donation Claude-Roger Marx, critique d'art et écrivain. Là aussi, on trouve, version moderne, le goût d'un collectionneur de dessins. L'ensemble comprend vingt pièces de première qualité, dont beaucoup combinent des lacunes des collections nationales : trois Daumier, dont le Louvre n'est pas bien riche ; quatre Odilon Redon, dont l'extraordinaire Folie ; un rare Bredin ; un superbe Latreuc ; deux rares œuvres de Bonnard ; deux Delacroix ; Jongkind, Boudin. L'ensemble donné au Louvre à la mémoire du frère et du fils du donateur, tous deux morts pour la France, est exposé jusqu'en juin, avant d'être dispersé dans les collections nationales.

L'APRES-REVOLUTION CULTURELLE au Musée d'art moderne

Il existe un art de l'après-révolution culturelle en Chine. Ce n'est pas un art de musée. Il est destiné à porter dans la rue, dans les lieux de travail et dans les maisons l'illustration de la vie politique. Une exposition montre les affiches de propagande lancées pour soutenir les mots d'ordre, les estampes du Nouvel An tirées par millions d'exemplaires, tradition millénaire qui a aujourd'hui un contenu idéologique, la récupération du style traditionnel dans la peinture éducative de la société chinoise contemporaine, et, enfin, l'œuvre étonnante de fraîcheur naïve et d'invention des peintres paysans de Houstien, des amateurs qui ont fait de la peinture une arme de combat révolutionnaire.

LA TAPISSERIE NOUVELLE EN FRANCE aux Arts décoratifs

L'expérience de la tapisserie en France ces cinq dernières années, grâce à l'effort des manufactures nationales des Gobelines et aux ateliers indépendants. On y retrouve, version latine, toute l'aventure de l'art aujourd'hui, avec Agam et son tapis pour le salon de l'Élysée, Hartung, Calder, Chagall, Picasso, Sontia Delaunay, Vasarely, Hajdu, Prassinos, Sheila Hicks.

PEINTURES DES FEMMES AUX ARTS DECO

La peinture est une pratique rituelle au Népal. État du Bihar, en Inde, situé entre le Gange et le Népou. En principe, toutes les femmes et les petites filles s'y adonnent, traçant des figures sur les

mur, le sol des cours et aussi sur des feuilles de papier de tous formats.

On y trouvera une sorte de délire graphique et coloré où les yeux au nez pointés et aux yeux largement ouverts se rencontrent à chacune de ces deux cents pages — certaines de plusieurs mètres de long — pleines de ferveur pastichiste transformées en peinture.

LA NATURE DE KRAJIBERG au CNAC

Le retour de Krajiberg, artiste, polonais d'origine, qui partage son temps entre le Brésil et la France. Des « sculptures-arbres » et des « reliefs » qui seraient d'im-mémoriales concrétions minérales. Une théorie sur la « nature-artistes » et sur l'artiste qui veut créer comme la nature.

Arts

Seul à Paris LA CLEF MARJOE UN FILM DE ROYAL SCOTT & SARAH KENNEDY QUOTIDIEN DE PARIS e La confession d'un enfant d'un siècle malade. LIBERATION e Dies, Mike Jagger et Karl Marx... un film captivant. NOUVEL OBSERVATEUR e Ce charlatan de génie crée des fustes frénétiques et mystérieux façon Barzani, vu par Fellini. PARIS-MATCH e Une sorte de tsunami de la religion U.S. Football. LE MONDE e La force et la violence d'une confession publique douloureuse.

LE SEINE (place Maubert) 10, rue F.-Sauton. 325-95-99 BULLE OGIER un film d'André Téchiné

THEATRE DE LA TEMPETE CARTOUCHERIE 325 36 36 orbe théâtre TRAKL

SAINT SEVERIN MIMSY FARMER - GIULIO BROGI William BERGER - Paolo TURCO dans un film de Gianfranco MINGOZZI LA VITA IN GIOCO (LA VIE EN JEU) en 1 partie LA TARANTIA

3e MOIS LOREN ZACCIO M. Clavel - Nouvel Observateur THEATRE 347 20 bis rue Chaptal - Paris 9ème 1^{er} Pigalle - Trinité - Blanche T81, TFL 28-64

DES SPECTACLES UNE COMMUNAUTE CHEZ LES I... MERCURY FEW... la chaise... SORÉE DE MUSIQUE TRAD... CHARLES TRENET LYONNAIS

Réunion de chorégraphes à Pont-à-Mousson

UNE COMMUNAUTÉ DE SOLITAIRES CHEZ LES PRÉMONTRÉS

Du 23 mars au 6 avril, l'ancienne abbaye des Prémontrés, à Pont-à-Mousson, s'est transformée en centre chorégraphique. Au moment où des projets de promotion de la danse flottent dans l'air sans jamais aboutir, il est intéressant de constater qu'il — comme à Angers — c'est la province qui prend l'initiative d'une réalisation concrète en prolongeant l'effort entrepris depuis sept ans par la municipalité de Bagnollet avec le Ballet pour demain.

Mercury l'emporte sur Delta

Puis chaque groupe s'est mis à préparer fiévreusement un programme en vue des représentations publiques. Au parloir, le discret Suzan Linka répète dans la tradition expressionniste allemande ; au premier étage, Robert Solomon, ancien élève de Nikolaï, se livre à de frénétiques improvisations sans cesse interrompues par des stagiaires venus se faire expliquer les principes de la Modern dance. Dans la salle de concert, Roydon Melidon, un illi londonien, se livre à de frénétiques improvisations sans cesse interrompues par des stagiaires venus se faire expliquer les principes de la Modern dance.

MARCELLE MICHEL

L'Ensemble théâtral de Gennevilliers présente « Marie »

« Babel met l'art au service d'un décapage »

En inscrivant Marie, d'Isaac Babel, à son répertoire, l'Ensemble théâtral de Gennevilliers poursuit son travail d'interrogation de l'histoire du théâtre et de la manière dont le théâtre met en scène l'histoire. Marie a été écrite en 1934, alors que Babel, écrivain juif soviétique, prenait parti, de façon polémique, dans la controverse esthétique des années 30, dont l'enjeu était l'adoption d'un réalisme de type nouveau (Babel, opposé aux théories du « réalisme socialiste », sera arrêté en 1939).

Bernard Sobel et son dramaturge Alexis Grand s'expliquent sur ce double regard en arrière — attitude dont l'actualité est ravivée par la mode « rétro ». Leur point de vue sur Babel écrivain Marie en 1934, et le point de vue d'Isaac Babel écrivain, en 1934, une pièce sur les sources de la société soviétique.

Lorsque nous avons pris cette pièce de Babel, Marie, nous ne savions pas à quel nous avions affaire, dit-il. Cela ne signifie pas que nous l'avons choisie sans la lire. Nous l'avions retenu car elle nous plaisait instinctivement, par sa chaleur ; c'était sensuel. Et puis, elle nous semblait poser un problème auquel la société française est confrontée : le problème du changement. Dans Marie, Babel disait qu'on ne fait pas d'œuvres sans casser d'outils ; que le changement est une chose violente. Pas forcément la violence dans la rue, mais dans les consciences, dans les âmes. La révolution n'est pas un passage d'un état de fait à un autre, on les hommes peuvent rester comme ils sont. Mais nous avions le sentiment, en lisant la huitième table, que, là, Babel avait fait des concessions.

Nous avions une autre raison de nous intéresser à Babel : il appartient à un pari de la littérature soviétique totalement ignoré en France, alors que nous pensions qu'il s'agit d'un écrivain majeur, capital. Ainsi, en nous situant au texte de Marie, nous avons découvert, par chance, qu'il s'agissait d'une grande œuvre. On y trouvait une forme, une recherche, une ouverture, la découverte d'un nouveau type d'écriture théâtrale, profondément innovée, entre autres, par le cinéma.

— Est-ce que Marie a été jouée à l'époque ? Et peut-on parler d'une œuvre capitale si elle est restée inédite ?

— La pièce n'a jamais été jouée du vivant de Babel ; elle a été publiée en 1935, accompagnée d'un texte critique très acerbe ; elle a été jouée depuis en R.D.A., en Allemagne fédérale, et à la télévision anglaise.

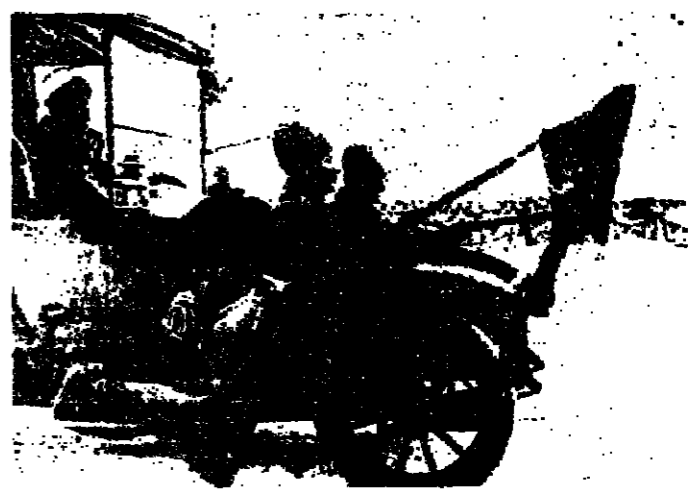
Alors, à quel titre la considérons-nous comme une œuvre capitale ? En 1934, époque où Marie a été écrite, on se trouve à une période charnière : fin du plan quinquennal, premier congrès des écrivains soviétiques ; le « réalisme socialiste » devient le slogan à suivre, mais le débat est encore très ouvert.

C'est cette époque charnière, Babel considère qu'est essentiel de s'intéresser à l'époque de l'édification. Marie se situe entre l'ordre tsariste, le chaos de la révolution, et la naissance d'un ordre nouveau. Disons que, en 1934, Babel interroge le devenir du socialisme, à partir d'une réflexion sur ses origines, de la même manière que la pièce, située en 1920, interroge la naissance du mouvement révolutionnaire. Et, dans l'aventure de cette pièce, Babel engage sa responsabilité d'écrivain. C'est une des seules pièces où cette question, la responsabilité de l'écrivain, est posée sur le plan éthique, dans la société socialiste en formation. Babel refuse de se laisser enfermer dans le ghetto de l'artiste n'ayant pas à s'occuper de politique ; la politique est au centre de son interrogation esthétique. Mais, en même temps, maintenir son intégrité d'artiste avait pour lui une signification politique. Dans Marie, à l'égal

C'est Joyce au pays des soviets

— C'est l'auteur « dans le champ », comme Godard, « cinéaste dans le champ » ?

— Babel est un homme dont la culture a été formée au modèle des cinéastes du siècle précédent, et il s'adresse au peuple de 1934 qui sort de l'alphabétisation et n'a rien à faire de ce qui a formé cet intellectuel. Babel demande : que faire de ce dont on ne peut pas se séparer brutalement ? Il affirme qu'on ne peut pas devenir l'homme nouveau sans tenir compte de l'homme ancien. Aussi, Babel est-il pour nous un genre de phare, à l'heure de la campagne antioviétique ; il y a d'ailleurs une certaine responsabilité à mettre en scène un auteur mort en 1941, mort victime de ce qu'on appelle le stalinisme, car on peut se demander si on n'apporte pas d'eau à l'archipel de la campagne « Goulag ».



des tragiques antiques, il parle sur l'agora, en tant qu'artiste-citoyen, et veut assumer les deux fonctions. Artiste qui le conduira jusque dans les camps.

— Et pourtant, il nous paraît impossible de le rapprocher de Soljenitsyne...

— Si cette pièce renvoyait seulement à l'image de l'artiste, qui ne doit rendre de comptes qu'à lui-même, ou bien nobéliser qu'aux injonctions du parti, elle poserait une fausse opposition, comme l'affaire Soljenitsyne. Mais Babel ne veut ni répondre aux injonctions du parti ni être une sorte de prophète. Il pose le problème de la responsabilité de l'écrivain soviétique. Il ne peut être vraiment responsable que s'il commence par ne pas tricher avec lui-même. Marie, c'est aussi son paysage mental, une réflexion sur tout ce qui pèse en lui du « vieil homme ».

Il opte pour l'avenir, en sachant que — pour un temps — il va devoir payer les pots cassés. Il a un sourire « dé-fragifié » sur ce qui pourrait être sa tragédie. Ici, on est près de l'humour juif, mais, en même temps, ça pose le même problème que de comprendre pourquoi quelqu'un, après dix ans passés dans les camps, reprend sa carte au parti.

La pièce comporte de nombreux éléments d'auto-biographie. A travers les trafiquants, il y a un portrait du juif ; comme Babel, Moutkine porte une double paire de lunettes, et il a écrit un livre ; comme Babel, Marie est dans l'armée rouge. Ces rapprochements reposent sur des tas d'indices précis. Ainsi, l'appartement de Dymchitz, le trafiquant, est situé au 88 de la perspective Nevski ; c'était l'adresse de Babel en 1920... Et, au huitième tableau, on peut affirmer que Babel se retrouve dans l'amateur d'art qui sait que son amour des belles choses le mènera à l'échafaud, mais qui sourit.

— Est-ce bien une attitude « réaliste » ?

— Babel s'oppose à ce qu'il considère comme un réalisme socialiste mal compris. Il en refuse la vision totalitaire. Il refuse aussi l'idée volontariste d'une littérature dont la fonction, selon Staline, est l'« ingénierie des âmes ». Babel, il refuse la mode rétro de 1930 en 1934. Marie pourrait être l'histoire épique de la Tragédie optimiste de Vichnievski ; elle est simplement absente. Babel fait se télescoper deux époques pour leur faire rendre leur vérité, pour en arriver aux réalités concrètes. Il met l'art au service d'un décapage. Il ne crée pas de faux espoir et c'est à ce prix qu'il crée un espoir véritable. Il sait que son devenir est tragique, mais qu'il ne faut pas en faire un monde. Il objective sa subjectivité sans la faire déteindre sur la réalité ; il relativise son opinion personnelle, en prenant garde de ne pas la superposer à la vision d'un monde Babel se méfie de lui-même avant tout, mais il ne s'exclut pas ; il sait qu'il fait partie de tout ça.

Et, ainsi, nous considérons qu'il méritait un combat éminemment révolutionnaire en tenant compte de sa propre illusion de conscience, ce qui lui évite de tomber dans le piège de l'idéalisme ou même le réalisme socialiste mal compris.

Il y a d'ailleurs un parallèle entre le « volontarisme » dont Eisenstein fait reproche à Staline dans son étude historique et le procès que Babel fait aux « réalistes socialistes » de ne pas tenir compte de la subjectivité des gens. Marie est aussi une mise en cause fondamentale des idées judéo-chrétiennes. Marie, le pré-nom, est une concentration de cette vision du monde ; dans Marie, il y a la Vierge d'avant et la Marie des temps futurs. Absente de la scène, elle est l'utopie ; tout le monde en parle, mais personne n'ose y toucher ; alors que, là-bas, au front, elle couche avec un révolutionnaire.

Mais l'intérêt de la pièce se situe aussi dans l'écriture de Babel, qui est, non illustrative, non explicative. Plus on approche les choses, plus elles éclatent. Babel réinvente l'idée d'un Tolstol rouge ; c'est Joyce au pays des soviets, même si, homme des temps anciens, il est en même temps Beckett. Sans jamais oublier, en outre, qu'il est Babel.

Cela s'inscrit dans la problématique du réalisme, mais aussi dans une politique qui nous concerne. Pas seulement le discours, mais aussi l'esthétique dans le combat. Babel est comme le peintre du Moyen Age qui se peint au pied du tableau, avec l'image de sa mort qui sourit derrière lui.

Propos recueillis par MARTIN EVEN.

* Théâtre des Grétilles, Gennevilliers, 20 h. 45.

COMPAGNIE RENAUD BARRAULT THEATRE D'ORSAY PETIT ORSAY à partir du 8 avril SAMUEL BECKETT Pas moi (création) avec Madeleine Renaud et Pierre Chabert La dernière bande en aftermanche à partir du 12 avril Inori de Stockhausen soirée 20 h 30, vendredi soir, et lundi, matin dimanche 15 h. Location 548.65.90 et agences

LA COUR DES MIRACLES 23, Av. du Maine Paris 15^e - tél. 548.85.60 20 h 30 : « LIT GAGE » de George Michel Mise en scène de l'auteur 22 heures : « INTIME CONVICTION » de Claude Brasseur Mise en scène George Feytaud

Théâtre de la cité internationale universitaire 218, Boulevard de la Chapelle Paris 18^e - Tél. 559.30.69 - Métro: Cité Internationale • GALERIE ORESTE d'EURIPIDE • RESSERRES « SUPPLÉMENT AU VOYAGE DE BOUGAINVILLE » de Diderot • Un raffinement saisissant... Une façon de séduire. (L'Express) • JARDIN MAX BONGIER

LA PAGODE 57 bis, rue Babylone - Tél. 551-12-15 M^o St-François Xavier • ROSSELLINI LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV

LA PAGODE 57 bis, r. de Babylone - 551-12-15 ORSON WELLES LE PROCÈS

A PARTIR DU 9 AVRIL CHARLES TRENET LYMA

A PARTIR DU 15 AVRIL COMEDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES 40 représentations Guy Bedos Sophie Daumier Ce n'est qu'un au revoir

THEATRON 2, rue Froehot - 678-81-58 10 dernières LE BARON PERCHÉ C'est drôle !... LE MONDE

HAUTEFEUILLE LA VACANZA VANESSA REDGRAVE FRANCO NERO Film de TINTO BRASS

14 JUILLET, 4, boulevard Beaumarchais le chacal de nahueltoro de Régis LITTE

DERNIÈRE SEMAINE LA CHOCA Film d'Emilio FERNANDEZ STUDIO DE L'ÉTOILE, 14 rue Troyon Intéressé aux moins de 16 ans

REX / ERMITAGE / MISTRAL / TERMINAL FOCH / LA ROYALE WALT DISNEY

مسكرا من الامم

صك زامن الاصل

DES SPECTACLES
Muhammad Ali
Un film qui sur le mot
SEMMAINE DU C
MARGALL
la craie d'Art

Culture
UN AUTOMNE A 3 MILLIONS
Le Festival d'automne à Paris fait ses comptes. En 1974, cent trente-cinq mille spectateurs, une moyenne de fréquentation de 72 %, une subvention d'environ 3 millions (précisément 2 835 000 francs) auxquels s'ajoutent 640 000 francs affectés à l'opération du Théâtre des Bouffes du Nord. Les recettes s'élevaient à 1 million de francs environ, avec des prix de place moyens de 30 F.

EN BREF
LES OSCARS
« The Godfather, part two », la suite du « Parrain », toujours réalisée par Francis Ford Coppola, a reçu six oscars, mardi soir à Hollywood, dont celui de la meilleure mise en scène.

Expositions
AZEMA CHEZ VALÉRY
Le musée Paul-Valéry, à Sète, présente, pendant tout le mois d'avril et jusqu'au 5 mai, une exposition rétrospective consacrée à Louis Azéma, artiste méridional, né à Agde en 1878 et mort à Montromery à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Musées
ÉCHANGE DE CHEFS-D'ŒUVRE ENTRE WASHINGTON ET MOSCOU
Les musées américains et soviétiques échangeront des tableaux pour les exposer. Au terme d'un accord qui vient d'être signé à Moscou, le musée de l'Érmitage prêttera une quarantaine de toiles à la National Gallery de Washington, qui les exposera en juillet prochain.

Sondage
LE THÉÂTRE DES DOUZE-VINGT ANS
Les Français ignorent le théâtre. Le « non-public » est majoritaire : il réunit 90 % d'entre eux. Les jeunes de douze à vingt ans sont moins réfractaires : 72 % seulement ne pénètrent jamais dans une salle.

Théâtre
MARCEL SERA CONTENT
Le Théâtre de la Plaine accueille jusqu'au 11 mai Marcel sera content. Création d'un auteur contemporain, une femme, Michèle Barbier, relatant une histoire de femmes qui répètent une pièce écrite par un homme.

ELYSEES LINCOLN - DRAGON
ST-LAZARE PASQUIER - GAUMONT SUD
CAROLE WESWELLER présente
« le meilleur roman de JEAN COCTEAU est devenu le meilleur film de JEAN-PIERRE MELVILLE »
FRANÇOIS TRUFFAUT
Les enfants terribles
Jean Cocteau
NICOLE STEPHANE
ÉDOUARD DERMITH dans LES ENFANTS TERRIBLES
un film de JEAN-PIERRE MELVILLE d'après l'œuvre de JEAN COCTEAU avec RENÉE COSIMA - JACQUES BERNARD

SEUL A PARIS
LES TEMPLIERS - 49, rue de Brotagne
la chaise vide
un film de pierre Jallaud
martine chevallier maxime le forestier daniel quenecud

SOIRÉE DE MUSIQUE TRADITIONNELLE D'IRAK
Sous le haut patronage du Centre Culturel Irakien à Paris (6/8, rue du Général-Appert. — 75116 PARIS
Tél. : 704-58-95) donnée sous la direction de
MUNIR BACHIR :
Ensemble CHALGHI de Bagdad - Maqam d'Irak
Ensemble RIFI de chants populaires
Ensemble TAKHT de musique orche classique
MUNIR BACHIR - LUTH classique en Irak - fid
qui aura lieu le vendredi 11 avril 1975, à 20 h. 30, à
L'ESPACE CARDIN - 3, AVENUE GABRIEL - PARIS (8^e)

GALERIE TRANSPPOSITION
132, bd Raspail - DAN. 75-38
H. AMAND
aquarelles et lavis
Du 9 au 26 avril 1975

BEAUBOURG
LA GRAVURE MÉDICIS
9, rue Médicis - 75006 Paris
de DURER à PICASSO
Estampes originales
Exposition d'ouverture Avril/Mai

LA DEMEURE
6, place Saint-Sulpice - Paris (6^e)

TENDANCES ACTUELLES
DE LA TAPISSERIE
1^{er} au 26 avril 1975

GALERIE DES ORFÈVRES
23, place Dauphine, 75001 Paris - Tél. : 336-31-30
Serge BELLONI - CHEYSSIAL
GAMBIER - GUYOT - QUÉRÉ - RUOLLE
THEVENET - Livia VAJDA
Van de WALLE
du 8 avril au 26 avril 1975

GALERIE KRIBOKI
38, avenue Maignon 339-17-38
M. AUBERT
Du 10 au 30 AVRIL

LE SALON
"qualité de la vie"
GRAND PALAIS / CHAMPS-ÉLYSÉES
du 8 au 28 avril

Actuellement, l'un des meilleurs placements : les lithographies et gravures rares

Les véritables lithographies et les gravures en taille-douce constituent d'agréables objets de collection : on en tire tout l'agrément que procurent les œuvres d'art et on se constitue un véritable capital à l'abri de l'inflation.
BON pour une documentation gratuite à envoyer à Grand de Voegre, 58, rue Fernand, 92200 Neuilly-sur-Seine
Veuillez adresser une documentation gratuite à Grand de Voegre, 58, rue Fernand, 92200 Neuilly-sur-Seine
Arnaud de Voegre édite à tirage limité des gravures et des lithographies selon les méthodes artisanales traditionnelles. Grâce à la vente directe de l'éditeur à l'acheteur d'art, il est possible d'acquiescer ces œuvres d'art à des conditions extrêmement raisonnables (et même par mensualités de quelques dizaines de francs par mois). Lorsqu'elles sont de cette qualité, les lithographies et gravures ne peuvent que prendre de la valeur avec les années. Vous pouvez obtenir une documentation complète avec reproductions en couleurs en ren-

GALERIE NELLY DOUBLE
388, rue St-Honoré (8^e) - 260-95-88
Peintures, Sculptures, gravures de NUREI
Du 9 au 28 avril

GALERIE LUCY KROEG
10 bis, place Saint-Augustin (8^e)
Tél. : 222-69-78
NECTOUX
11 avril - 3 mai

DETENDEZ-VOUS
L'AMATEUR D'ART
Chez votre libraire : bimensuel - le n° 4 F 50 - Abonnement 80 F
1, Cité Bergère, PARIS (9^e)
Spécimen sur demande

A PARIS, jusqu'au 16 avril
Première exposition de Stick-Painting
GUIGNARD
35, rue La Boétie (8^e)
Galerie M. BERNHEIM

GALERIE MATIGNON 34
34, av. Matignon (8^e) - 225-47-00
PAULE DESCAMPS
peintures récentes
jusqu'au 25 avril
Vernissage Jeudi 18

GAL. BLAISE SAINT-MAURICE
Direction M. Montagnerand
56, r. de l'Université (7^e) - 223-15-00
J.-C. AZAIS
Vernissage Samedi 12 avril
Jusqu'au 23 avril

GALERIE DE L'UNIVERSITÉ
51, rue Bichat (9^e)
BOULER
du 26 mars au 23 avril

10 avril - 10 mai
Rougemont
galerie du Luxembourg
38, r. St-Denis - 96 Stienne-Marcel
236-85-05 - 14 h. - 20 h.

GALERIE D'ART de la place BEAUVAU
94, faubourg Saint-Honoré. — PARIS (8^e). — Tél. : 265-66-98
RAQUIN
9 au 30 avril

IMPORTANT
Nous ACHETONS
TABLEAUX SUISSES
GRAVURES
Valletton, Anker, Boshard, Gimmi, A. Calame, G. Buchat, F. Hodler, E. Klee, Giacometti, G. Lüssli, Robert G. Schärer, etc.
ARTS ANCIENS
2022 Bœux (Suisse)
Téléphone : 1941-38/46,13,53

NAME STERN
28, avenue de Tourville (VII^e)
MADELEINE GRENER
peintures
8 avril - 17 mai

GALERIE VENDÔME
12, r. de la Paix (2^e) - 072-94-77
DANNET
Du 1^{er} au 28 avril

Galerie BENO D'INCELLI
43, rue de Mirameau - 225-10-16
Galerie SULEL
38, rue de Mirameau - 225-00-55
DUVILLIER
16 avril - 16 mai

GALERIE COARD
12, rue Jacques-Caliot (9^e)
ROGER VIEILLARD
œuvres récentes
10 avril - 10 mai

GALERIE R-G
7, rue Bonaparte (9^e)
BRAULT, CABARD, PARADE, SOUBRENIAC
Du 10 au 30 avril

REMY DUVAL
LES GRANDS FORMATS
Galerie Claude-Jory
222, rue de St-Sauveur-Honore
Tél. : 224-24-42
8 avril au 7 mai 1975

GALERIE SIMONE HELLER
33, rue de Seine, 75006 PARIS
Tél. : 326-89-42
HOMMAGE A
OTTO NEBEL
Fermement pédagogique
Froides - Gousses - Gousses
du 8 avril - 8 mai

23, rue Ste-Croix-de-la-Brétonnerie
75004 PARIS
Tél. 272.63.52
Galerie Noire
présente
MIRALDA
du 9 avril au 4 mai 75

JACCARD
jusqu'au 27 avril
11, rue de Valenciennes (10^e)

Margall
la craie d'Art
Exposition de 13 h. à 19 h.
du 9 au 19 Avril 1975

"Muhammad Ali, the Greatest", de William Klein

Un film qui se termine sur le mot « à suivre »

Vous avez d'abord été peintre, puis photographe, et enfin cinéaste. Aujourd'hui sort votre dernier film, Muhammad Ali, the Greatest, 1964-1974. Comment se sont effectuées les transitions entre ces trois périodes ?



Il me semblait que pour un cinéaste américain il n'était pas possible de parler à l'époque d'autre sujet que le Vietnam. C'était la première préoccupation à avoir. Mais c'est seulement avec Eldridge Cleaver que je me suis rendu compte du désordre de nos efforts tant que la production et les réseaux de diffusion sortent de notre contrôle.

DES TRACTS A L'ACCORDÉON

La chanson et l'air du temps

La chanson considérée comme une suite de petits gadgets et comme une manière de faire le maximum d'argent dans le minimum de temps exprime à l'évidence et à sa façon l'air du temps. Mais elle peut aussi ne pas couper de la vie, inciter à briser le cadre existant, faire passer des révoltes, refléter tout un ensemble de bouleversements, de doutes, d'espoirs et d'échecs.

(...) la pollution n'est pas dans l'air Elle est sur vos visages blêmes Et la grève sauvage les emporte. Avec le pouvoir qui les suit. Tu vois, il faut s'organiser Pour ne plus jamais travailler.

LA BOURSE AUX OBJETS RARES

ANTIQUAIRE RECHERCHE Beaux meubles anciens Tableaux - Objets d'art Horlogerie - Argenterie ÉTOILES-ANTIQUITES 20, av. Mac-Mahon, 17^e, ÉTO. 78-06

Advertisement for art galleries and exhibitions. Includes: GALERIE GOYA - HISPAGYS, Ma ANGELES DE ARMAS, JACCARD, Margall, Alex GORODINE, LA MAINDRAGORE, JOUSSELIN, SZULMAN, HUBAY, FELIX VERCEL, SOBAIC, GERRY BOSCH, LEDANNOIS, CAPRON.

مكتبة الأصيل

Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA, 2, rue Scribe, 9^e (073-14-50). Les 9 et 10 à 19 h. 30 : Le Loup, la Symploche fantastique (ballade de Roland Petit) ; les 11 et 12 (Abs Me) à 20 h. ; Elektra ; les 13 à 18 h. 30 : Il Trovatore ; les 19 à 20 h. 30 : Musique de chambre ; le 17 à 20 h. 30 et le 18 à 20 h. 30 : La Esmeralda, Giselle (acte II), La Belle au bois dormant (acte III), ballets. Voir aussi Théâtre des Champs-Élysées.

Les autres salles

ANTOINE, 14, boulevard de Strasbourg, 10^e (248-77-71) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. ; Les Fruits d'or. ATHENES, square Louis-Journe, 9^e (973-82-23) (L.) 21 h. mat. dim. 15 h. ; Les Fruits de Chaillet. BIOTREYER, 4, rue Marie-Stuart, 2^e (508-17-80) (D.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. ; Les Fruits d'or.

COMEDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

18, av. Montaigne (97), (D. soir, L.) 21 h. mat. dim. 15 h. Guy Bedos et Sophie Daumier (à partir du 15). Le Zouave, jusqu'au 15 inclus. COUVE DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14^e (548-33-50) (D.) 20 h. 30 ; Le Lit-cage ; 22 h. ; L'Autre côté.

FOCIE-MONTMARNASSE

75, bd du Montparnasse, 14^e (548-92-97) (D.), 20 h. 30, mat. 20 h. 30 et à 22 h. 30 ; le Premier. FOCIE-SAINTE-MARTIN, 16, bd Saint-Martin, 2^e (497-37-83) (D.), 20 h. 30, mat. 20 h. 30 et à 22 h. 30 ; Rocky Horror Show. RANSLAIG, 3, rue des Vignes, 19^e (258-94-44) (D. soir, L.), 22 h. 15, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 ; Les Miracules dans l'air.

LABICHE FOLIES (à partir du 10)

THÉÂTRE 247, 20, bis, rue Chatelet, 9^e (974-36-54) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. ; L'Extrême. Les théâtres de banlieue BOULOGNE, Théâtre de Boulogne-Billancourt, 80, rue de la Belle-Pendule (853-03-44), les 9, 10, 11, 12 à 20 h. 30, le 13 à 18 h. ; Philippe et Joana, d'Irvin Shaw.

OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9^e

(742-25-49) (L.), 21 h. 30, mat. 14 h. 15 et 17 h. 30 ; Charles Trépoct. PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles, 15^e (268-79-80) (D. soir, L.), 21 h. mat. mer. 15 h. sam. et dim., 14 h. 15 et 17 h. 30 ; Bolshay on Ice.

DIX HEURES, 34, bd de Clichy, 18^e

(608-07-48), 22 h. ; Pastiflora. Le cirque NOUVEAU CARRÉ, 5, rue Papin, 3^e (377-83-40), les 12 et 15, à 20 h. ; le 13 à 18 h. 30 et 15 h. ; Circus d'été. Les comédies musicales BOUFFES PARISIENS, 4, rue de Moineville, 2^e (073-87-94) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 ; Pourqui toi chateraines ?

Concerts

MERCREDI 9 AVRIL

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 15, avenue Montaigne, 9^e (225-44-36), 20 h. 30 ; Orchestre national de Radio-France, dir. Kurt Masur, avec Zino Francescatti (Mozart, Beethoven, Brahms).

THÉÂTRE DE LA VILLE, 2, place

du Châtelet, 1^e (873-31-33), musique plus ; choristes-solistes de Radio-France, ensemble instrumental musique plus (Perrot, Gellhard, Arisgo, Lebl, Zenakis). RADIO-FRANCE, 118, avenue du Président-Kennedy, 18^e (264-36-61), 20 h. 30 ; Orchestre lyrique de Radio-France, dir. R. Norrington (Spectral) ; et la Vostale 3).

LES CAFÉS-THÉÂTRES

CAFÉ DE LA GARE, 41, rue du Temple, 2^e (274-82-81), 20 h. ; Ritus ; 22 h. ; les Semelles de la nuit. CAFÉ D'ORFÈVRE, 88, boulevard Quinault, 14^e (232-13-88) (D. L.), 20 h. 45 ; Chorus Debut ; 22 h. 30 ; Le Mouchette.

MARDI 15 AVRIL

RADIO-FRANCE, 20 h. 30 ; Orchestre de musique de chambre, avec W. Christie, J. Vandeville, C. Cucuro, P. Fankelwood, J. Bouvier, J.-J. Kantorow, F. Müller (J.-F. Bameau, Phidros, Clotilde B. Strauss, Brahms).

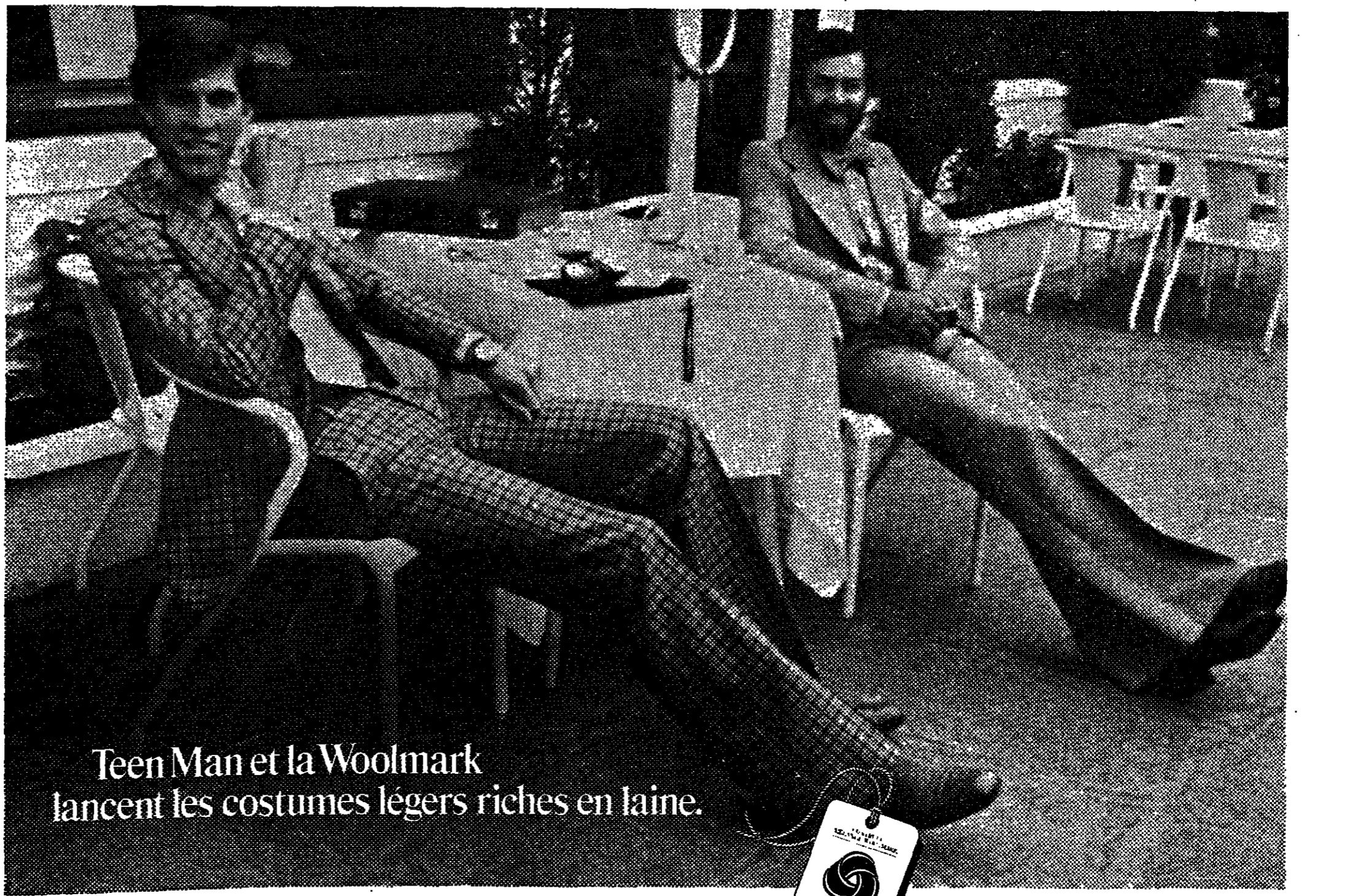
LE MUSIO-HALL

ROBINO, 20, rue de la Gaité, 14^e (263-30-80) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. ; Josephine Baker ; et Josephine. CASINO DE PARIS, 18, rue de Clichy, 18^e (974-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. 14 h. 30 ; Zina et l'Amie.

LE JAZZ

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, 11, avenue du Président-Wilson, 16^e, le 9 à 20 h. 30 ; Chris Woods. NOUVEAU CARRÉ, 5, rue Papin, 3^e (377-83-40), le 10 et 21 h. ; Jam-Pok ; Bill Keith, Bercovits ; le 11 à 21 h. ; Jam et Blues ; Philippe Bardwin, Matéo Farret ; le 12 à 21 h. ; Free-Music ; Martial Solal.

LA MESSE D'ORÉE... ORSA WEL... (Large advertisement on the left side of the page)



Teen Man et la Woolmark lancent les costumes légers riches en laine. Ce sont des costumes allégés, climatisés, assouplis. Des costumes qui donnent envie de passer l'été à son bureau. Le mélange bien équilibré de laine vierge (60%) et de polyester (40%) leur donne de l'élégance, de la souplesse, des qualités pratiques: ils se défont sur un cintre et leur pli permanent est réellement permanent. Voici deux légers riches en laine non doublés de Teen Man : un écossais et un grain de poudre. Leurs qualités sont contrôlées par la Woolmark à tous les stades de la fabrication.



مركز من الأمل

RADIO-TÉLÉVISION

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

MONSTRES ET MUSÉES

Nous adorons les monstres. Ils nous fascinent. Surtout les grands, les grands monstres bêtes et méchants de toute espèce... Les Dossiers de l'écran, si bien obligés. On évoquait justement, en fin de soirée, sur la chaîne à côté, la façon dont les Allemands avaient pillé les musées, les collections privées et les appartements...

D'une chaîne à l'autre

SOLJENITSYNE VENDREDI, SUR A 2

Soljenitsyne sera, le vendredi 11 avril, l'invité de Bernard Pivot au cours de l'émission « Apostrophes » sur A 2, à 21 h. 40, à l'occasion de la sortie de son livre le « Chêne et le Vent ».

PAS DE COULEUR EN ITALIE

Le vice-président du conseil italien, Ugo La Malfa, avertit mardi 8 heures de l'imminence de l'introduction éventuelle de la télévision en couleur en Italie après le choix « technique » opéré vendredi par le Conseil supérieur des télécommunications en faveur du système allemand Pal.

LES PROGRAMMES

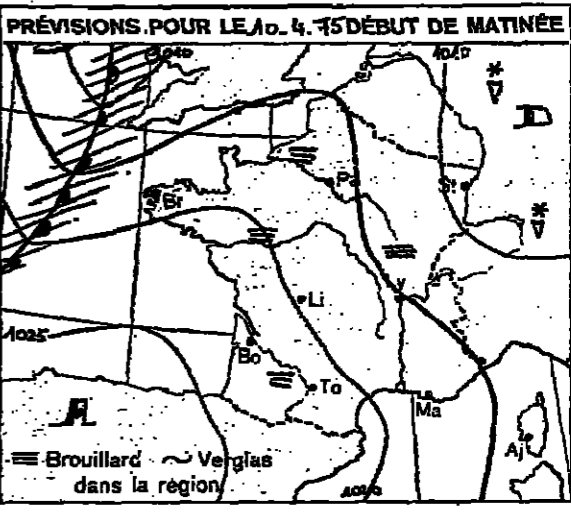
MERCREDI 9 AVRIL

- CHAÎNE I : TF 1
19 h. 47 Feuilletton : Le Temps de vivre, le Temps d'aimer.
20 h. 30 Dramatique : « Ille aux chèvres », de Ugo Betti. Réal. F. Badel. Avec M. Casarès, G. Fontana, E. Calzavara, A. Ormanskij, A. Michel.
22 h. 10 Série : Les grandes enseignes. « Le monde de l'invisible ».

JEUDI 10 AVRIL

- CHAÎNE I : TF 1
12 h. 30 IT 1 édition spéciale.
19 h. 50 Feuilletton : Le Temps de vivre, le Temps d'aimer.
20 h. 30 Série : « Maîtres et valets ».
21 h. 20 Sérialité, prod. J.-F. Chauvel.
22 h. 25 Variétés : Le club de dix heures, prod. J. Chabanes et L. Feyrer.

LENTILLES DE CONTACT : parce que les yeux myopes sont souvent les plus beaux. Ne cachez plus vos yeux à cause de votre myopie. Ce beau regard qu'on vous envie des que vous enlevez vos lunettes...



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 9 avril à 9 heures et le jeudi 10 avril à 24 heures : Des masses d'air froid et instable continueront à circuler de la mer de Norvège à la Méditerranée...

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 9 avril 1975 : DES DECRETS
Portant majoration des rémunérations des personnels civils et militaires de l'Etat au 1er avril 1975.

Visites et conférences

JEUDI 10 AVRIL
VISITES GUIDÉES ET PROMENADES
14 h. 30, musée de la Ville de Paris, rue de Valenciennes, 11 h. 30, rue de Valenciennes, 11 h. 30, rue de Valenciennes...

PROBLEME N° 1123

Tableau de mots croisés avec des cases numérotées de 1 à 9.

HORIZONTALEMENT
I. Se souvient quand la foule s'agit. II. Devenir grand si Dieu lui prête vie. III. Pronom. Ce n'est pas vieux (épée). IV. Ont donc subi des échecs; terme musical. V. S'acquiesce au moment. VI. Est essentiellement fugace. VII. Choc d'une matière végétale sur une matière animale; épineuse. VIII. Petit mot d'un usage très restreint au temps de crise; s'écrit dans une relative obscurité. IX. Calme et détendue. X. D'un auxiliaire; tombe quand on le dépose. XI. A toujours un rôle à jouer, fait-il modestie.

MOTS CROISÉS

superflues; Très capable. 4. Méchants tous. 5. Abréviation. Réjouissent les habitants d'Égypte. 6. Celles de mars furent néfastes à César; Petit poids. 7. Fin de participe; Ne restera pas sur le seuil. 8. Vol précoce. 9. Dans un langage de châtiment; Colporteur d'un méchant bruit. 10. Pointe Jaune mais éventuellement rouge; Annonce la fin d'un sacrifice (épée).

صكزامن الأمل

CARNET

Naissances

Le professeur Jean Malou, son épouse et Corinne Malou, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et sœur Delphine, née le dimanche 20 mars.

Mariages

M. et Mme Jean-Paul Lachaux, M. Jean-Jacques Anzrou, M. et Mme Pierre Vazson, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants, Christiane et Yves, le 13 avril à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

Décès

M. et Mme Raymond Anzrou, M. Jean-Jacques Anzrou, M. et Mme Fernand Anzrou et leur fille, M. Dominique Anzrou, Mme Jacques Anzrou, M. et Mme Robert Lortet et leurs enfants, Mme Josephine Haendler, Les familles Dumary, Georges, Gérard, Normand, Lavaut, Lortet, Suzon et Roger, ont le deuil de faire part du décès de Mme Marie-Hélène AXELROUD, leur fille, leur tante, petite-fille, nièce et cousine, survenue dans sa vingt-huitième année.

Le service religieux a eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Louis-en-l'Île à Paris et l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Préville à Nancy, le 5 avril 1975. C'est avis sicut lieu de faire-part.

On nous prie d'annoncer le décès de Mme Pierre BOACHON, née Yvonne Joffre, survenue le 27 mars à Neuilly. Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité. Une messe sera dite à son intention le jeudi 17 avril à 19 heures, à l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal (place de la Porte-de-Saint-Cloud), 25, rue Ferdinand-Buisson, 75016 Paris.

Nous apprenons le décès du marquis Arnaud de CONTADES. (Né en 1907 à Mazé (Maine-et-Loire), le marquis de Contades, excellent sportif, avait été sous-directeur de la Banque de l'Union parifienne. Il était le père de M. Armand de Contades, directeur général de « Paris-Match » et de Mme Michel d'Ornava.)

On nous prie d'annoncer le décès de M. Alexandre COBOT, ancien président de la Chambre des notaires de l'Yonne, survenu le 7 avril en son domicile, à Paris, 24, rue Chaplat (9^e). Les obsèques seront célébrées en l'église de la Sainte-Trinité, le 10 avril, à 16 heures.

Mme Raymond Crochet, docteur en droit, notaire honoraire, décédé à Paris dans la nuit du 5 au 6 avril, en sa soixante-septième année. Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Jean-de-Montmartre, le 8 avril, dans l'intimité familiale, 40, rue Condorcet, 75009 Paris.

M. Gabriel Dessus, François et Nicole Cordelle, Jean-Benoît et Aline Fisel, René et Paulette Le Masson, Benjamin et Catherine Dessus, leurs enfants et petits-enfants, ont la profonde douleur de faire part du décès de M. Gabriel DESSUS, officier de la Légion d'honneur, leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père, survenu le 5 avril dans sa soixante-dix-huitième année, muni des sacrements de l'Église. Les obsèques ont eu lieu à Crillon (Oise) dans la stricte intimité familiale, mardi 5 avril. Une cérémonie religieuse sera célébrée à Paris ultérieurement, 14, rue Nungesser-et-Coll, 75011 Paris.

On nous prie d'annoncer le décès de M. Jean ORIZET, ancien chef du service des coopératives et des institutions rurales au Bureau international du travail, survenu à Genève, le 5 avril 1975. La messe de sépulture sera célébrée en l'église du Grand-Saconnex/Genève, vendredi 11 avril à 10 heures. Domicile : 28, chemin François-Lehmann.

On nous prie d'annoncer le décès de Mme Roger FAQUELIN, née Marguerite Lichtenthal, survenue à Harblay le 22 mars 1975. De la part de M. Roger Faquetin et de toute sa famille. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Lormes (OGE-d'Or) le 3 avril.

M. et Mme Jean-Denis Turpin, Le comte et la comtesse René de Menthon, Guillaume et Alicia de Menthon, ont la douleur de faire part du décès de M. Léon TURPIN, directeur général honoraire des contributions directes, commissaire général honoraire aux prix, président d'honneur du Conseil national de la comptabilité, commandeur de la Légion d'honneur, commandeur du Mérite agricole, leur père, beau-père, grand-père et arrière-grand-père, survenu le 6 avril 1975 en son domicile à Paris, dans sa quatre-vingt-quatrième année. La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 10 avril, à 8 h. 30, en l'église Saint-Lambert de Vougrard, 5, rue Garbert, Paris (19^e), suite de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière d'Issoudun (26^e), 28, rue de Mirosmont, 75008 Paris, 25, rue de Grenelle, 75007 Paris.

Nos abonnés, bénéficiaires d'une réduction sur les insertions de « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

Mme Boyer-Lebégou, ses enfants et toute la famille adressent leurs remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur peine et leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort subite de M. André BOYER.

Anniversaires

Pour le troisième anniversaire de la disparition de Jeanne BOUILLI, une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée. En ce 10 avril, troisième anniversaire de la mort de Mme Georges CHEVILLON, née Marcelle Chevillard, il est demandé une affectueuse pensée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Messes

Une messe pour le repos de l'âme du comte Xavier de FORET décédé à Chambéry le 18 février sera célébrée le mardi 14 avril à midi en l'église Saint-François-de-Sales, 17, rue Ampère, Paris-17^e.

Communications diverses

Le groupement des intellectuels aveugles et amblyopes lance un appel aux bénévoles disposant de loisirs pour des séances de lecture à domicile auprès d'étudiants ou de vieillards, et pour l'enregistrement de

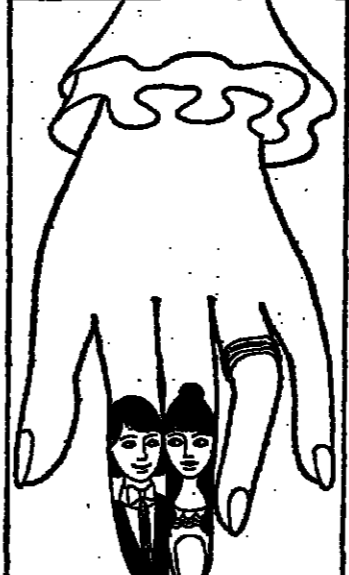
cours sur bandes magnétiques ou sur cassette. L'association dispose de cent cinquante lecteurs pour sa bibliothèque (six mille ouvrages enregistrés) mais la demande augmente constamment. Renseignements : G.I.A., 5, avenue Daniel-Lesueur, 75007 Paris. Tél. : 754-05-82.

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITIONS S. 1. - Meubles et objets d'art des XVIII^e et XIX^e siècles. MM. Dulie, M^{rs} Adar, Picard, Tajan. S. 4. - 28 meubles. M^{rs} Pescheten. S. 7. - Bijoux. Argenteries anciennes et modernes. MM. de Fommervault, Monnaie, M^{rs} Solanet, Oger. S. 10. - Art Pompier. Art Déco. M. Camard, S.C.P. Louzins, Fontalin. S. 12. - Sijets et objets. M^{rs} Bondit. S. 14. - Ameublement. M^{rs} Botzgard. VENTES S. 5. - Appareils photo anc. Ferronerie. Curiosités. M^{rs} Botzgard. S. 17. - Meubles. M^{rs} Thullier. HOTEL GEORGE-V : 11-18 h., 21-23 h. Prédex Yves anderson. M^{rs} Adar, Picard, Tajan, M. Guérin.

L'IMPERIAL PULLMAN ET TOUTE LA GAMME DES LITERIES TRECA SONT EXPOSES CHEZ CAPELOU 37, Av. de la République - PARIS XI^e Métro PARENTIÈRE. Tél. 351.45.35

un quart perrier tout pour la soif, rien pour les calories. Soldes de meubles - luminaires tapis - cuisines. Tel. : 471-67-04



les invérables pour ne faire qu'un quand on est deux. les inséparables c'est le nom d'une nouvelle collection exclusive d'alliances et de bagues de fiançailles. 8, place de la Madeleine - Paris 138, rue Lafayette Paris 86, rue de Rivoli Paris 92 - Colombes : 65, rue Saint-Denis 93 - Montreuil : 217, rue de Paris

CONFÉRENCES DE L'OASIS 184, bd Saint-Germain - Paris (6^e) - (Métro Saint-Germain-des-Près) MERCREDI 9 AVRIL 1975 à 20 h. 45 LES CAUSES DE LA DÉGÉNÉRESCENCE ACTUELLE FACTEURS OFFICIELS ET FACTEURS CACHÉS par Raymond LAUTIER, Docteur en sciences DEBAT et réponses aux questions des auditeurs Au début de la réunion : CAUSERIE D'ACTUALITÉ par M. H.-Ch. GREFFROY, directeur fondateur de « LA VIE CLAIRE ». (Entrée libre et gratuite)

LA BOUTIQUE DANOISE LES 12 - 13 - 14 AVRIL (de 9 h. à 19 h.) Dans ses entrepôts de la zone industrielle de LOUVRES 95380 Soldes de meubles - luminaires tapis - cuisines Tel. : 471-67-04



la woolmark au galfa club

Pour passer, en douceur, d'une saison à l'autre, le Galfa Club et la Woolmark vous proposent des costumes légers en pure laine vierge. Des costumes non doublés ou demi-doublés, confortables et souples, dont l'avers est aussi bien fini que l'endroit. Des costumes contrôlés par la Woolmark à tous les stades de la fabrication. Costume coordonné, coloris bleu clair et marine, droit, 2 boutons, 3 poches plaquées, fente médiane, non doublé, pure laine vierge (griffé Ted Lapidus).

La laine est vraie.



galeries lafayette HAUSSMANN-MONTPARNASSE-BELLE ÉPINE

emploi INTERNATIONAL CHEF DE SERVICE

ENSAM, ICAM, ECAM, INSA DEBUTANT

IMPE SOCIETE PETROLIERE SERVICES TECHNIQUES JEUNE INGÉNIEUR

GROUPE REIT Ingénieur chimiste

INGÉNIEUR CHIMISTE APPROF CHEF D'ATELIER

DIRECTEUR GENERAL

Bar OAP

DEMANDES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	6,00	6,89
REPRESENTAT. : Demandes	30,00	35,02
Offres	30,00	17,21
Offres d'Emploi "Piacards Encadrés"	30,00	35,02
minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

IMMOBILIER	La ligne	La ligne T.C.
Achat - Vente - Location	24,00	28,02
AUTOS - BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE
USINE DE CROIX (Nord) - 5200 personnes - 7ème de Lille

CHEF DE SERVICE CONTROLE DE QUALITE
90.000 PAR AN +

Ce poste classé Position III B dépend directement du Directeur de l'Usine. Il consistera à un Inspecteur Général chargé des tâches de contrôle de qualité et de problèmes de fabrication en série (usinage, forge, formage, soudure, etc.). Il aura une responsabilité le Service Inspection, les Laboratoires et le Service Fiabilité, en tant qu'inspecteur et de mesure d'hommes. Aussi, les examens techniques doivent être complétés par des qualités importantes d'organisation et de mesure d'hommes. Il doit travailler en liaison avec les Bureaux d'Etudes de la Compagnie ainsi que des Services Fiabilité des différentes filiales Européennes et la Commission de l'Anglais est hautement souhaitable.

Des possibilités de promotion dans la hiérarchie de l'entreprise existent pour un candidat dynamique, obtient les résultats attendus dans le poste.

Adresser curriculum-vitae détaillé, photographies et photo à :
DIRECTION DES RELATIONS INDUSTRIELLES
INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE
170, boulevard de la Victoire - 75040 PARIS CEDEX 15

Cabinet d'expertise comptable recherche

COLLABORATEURS
pour Basses-Normandie, expérience cabinet ou d'entreprise Indispensable AGENCE NAVAS, 14 CAEN, n° 7.042.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIEURIE ET PRODUCTION D'EAU
recherche

**HYDROLOGUE
HYDRAULICIEN
THERMICIEN
OU INGÉNIEUR
SPECIALISTE DE L'EAU**

Pour poste de RESPONSABLE D'OPÉRATIONS REGIONALES A METZ. Expérience souhaitée de la prospection commerciale et la négociation de contrats avec collectivités locales et industries.

Envoyer C.V., photo et présentations à n° 2.556, CONTESSÉ PUBLI, 20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}, 41.

SOCIÉTÉ PRODUITS ALIMENTAIRES GRANDE CONSOMMATION

Leader sur son marché (C.A. 350 millions) recherche

DIRECTEUR D'USINE

Grande ville universitaire de l'OUEST pour diriger une de ses unités de production existante (500 personnes).

- Age minimum : 35 ans.
- Formation : Ingénieur, de préférence E.N.S.I.A., A.M., E.C.P. ou équivalent.
- Expérience souhaitée :
 - si possible produits grande consommation.
 - expérience de commandement d'usine.
- Poste impliquant :
 - très bonnes qualités humaines,
 - sens de l'organisation,
 - esprit d'équipe.

Adr. C.V. dét. et lettre man. photo à No 1756 C.P. Publi, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra. Discretion totale assurée.

offres d'emploi

comptabilité générale

Nous sommes un groupe mondial très solidement diversifié et en pleine expansion. En France, nous sommes 2 000 et nous réalisons un CA d'environ 700 millions de francs en progression constante. Nous recherchons un

adjoint au chef des services de comptabilité générale

Les candidats devront déjà avoir exercé des responsabilités dans un service de comptabilité générale, et être possible dans une entreprise utilisant les méthodes anglo-saxonnes. Les techniciens de l'audit peuvent également postuler leur candidature à ce poste. Développement de carrière assuré. La fonction comporte :

- les tâches courantes d'une comptabilité qui puisse être loin des méthodes d'analyse (bilans trimestriels et comptes d'exploitation mensuels, déclarations fiscales, bilans prévisionnels...);
- l'animation d'un service de 20 personnes.

La connaissance de l'Anglais est souhaitée.

Veuillez écrire avec CV détaillé et rémunération actuelle au Soc 6442 M

plein emploi 115 ne réclame rien ?

ENSAM, ICAM, ECAM, INSA DEBUTANT

BSN Gervais-Danone propose à un ingénieur débutant de formation ENSAM, ICAM, ECAM, INSA... d'acquieser sa première expérience dans le domaine Bureau d'Etudes-Travaux Neufs.

Il sera progressivement chargé d'animer une cellule de quelques dessinateurs, de mener à bien les études d'entretien et travaux neufs, d'assurer techniquement à la réalisation des travaux, de contribuer à la gestion des crédits.

Ce poste, à pourvoir à la Verrière de Bessières (50) nécessite un bon niveau de connaissances dans les domaines du dessin industriel, de la mécanique et des fluides.

Adresser votre candidature avec C.V. détaillé, sous la réf. D10 à Daniel Hordouin, BSN Gervais-Danone 1287/150, rue Jules Guesde 92302 Levallois-Perret.

bsn.gervais danone

ÉQUIPE CONSEIL ET ASSISTANCE EN FORMATION SPÉCIALISÉE DANS LA FORMATION HUMAINE ET GÉNÉRALE

CHERCHE POUR LYON

RESPONSABLE PROGRAMMES DE FORMATION GÉNÉRALE PERSONNEL D'EXECUTION OUVRIERS - EMPLOYES

PROFIL :

- 30 ans minimum ;
- Une connaissance approfondie du milieu ouvrier ;
- L'expérience de l'animation de groupe ;
- Un goût pour la pédagogie des adultes dans un souci d'éducation et de promotion de l'homme ;
- Une personnalité affirmée.

RESPONSABILITÉS :

- Prendre en charge des programmes de formation générale existants ;
- Concevoir de nouveaux programmes en pédagogie active et les animer personnellement ;
- Avec l'appui concret et constant d'une équipe qui l'appuiera.

PERSPECTIVES D'AVENIR :

- Constitution progressive d'une équipe.

Écrire à Georges LEON, 04, rue Babeuvelin, 69071 LYON, qui transmettra.

ÉLECTROMÉCANIQUE GRANDE SÉRIE

recherche

DIRECTEUR UNITÉ PRODUCTION INGÉNIEUR 30 ans minimum A.M. ou équivalent

Dans entreprise 1.800 personnes, région Pays de Loire, C.A. 325 millions de francs. Est responsable d'un ensemble production-montage, autonome, 450 personnes.

100.000 F.

Logement assuré à titre onéreux. C.V. manuscrit et photo à H.A.P., n° 920.039, RAL, ÉDITIONS ANNONCES 7 X, 44040 NANTES CEDEX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CHAUFFAGE ET CONDITIONNEMENT D'AIR

évoluant rapidement vers la constitution d'un groupe de sociétés de fluides, recherche le

DIRECTEUR COMMERCIAL HAUT NIVEAU

qui sera le moteur de cette évolution. La fonction comprendra :

- les contacts avec la clientèle à tous les niveaux ;
- la responsabilité des projets et des prix ;
- la participation à la politique générale de la société au sein de l'équipe de direction.

Le Directeur Commercial sera assisté d'Ingénieurs Projets dont il devra assurer la direction et l'animation. Ce poste de haute responsabilité s'adresse à un

INGÉNIEUR

diplôme ou non de Grande Ecole

DONT L'EXPERIENCE COMMERCIALE DEVRA IMPERATIVEMENT AVOIR ÉTÉ ACQUISE DANS LES MEILLEUX RAYONNEMENTS : SECOND ŒUVRE, CORPS D'ÉTAT TECHNIQUES.

Anglais souhaitable. Évolution vers l'exportation. Priorité absolue donnée à l'envergure commerciale et humaine des candidats. Équipe de direction jeune et très dynamique.

Env. C.V., photo et présentations au réf. 2134 B à 65, avenue Kléber, Paris (16^e), Discretion assurée.

IMPTÉ SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE

recherche pour ses

SERVICES TECHNIQUES

Résidence en PROVINCE

JEUNE INGÉNIEUR

Dégagé des obligations militaires - Formation A. et M. ou équivalent + école supérieure soudure autogène - Minimum 3 années d'expérience - Très bonnes connaissances de la langue anglaise souhaitables.

Écrire avec C.V. et présentations à n° 2.202 : CONTESSÉ PUBLI, 20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

IMPORTANT CHANTIER CONSTRUCTIONS NAVALES

recherche pour son

service équipement

UN INGÉNIEUR

35 ans minimum, Formation A.M. ou I.C.A.M. (officier mécanicien de préférence). Ce candidat doit avoir une expérience d'électro-mécanicien et posséder des références études constructions électro-mécaniques ou entretien travaux neufs dans industrie de transformation des métaux ou sidérurgique.

Sous l'autorité d'un Chef de département il aura pour fonction :

- la conduite d'un groupe de dessinateurs, la rédaction des spécifications techniques des équipements,
- la négociation des commandes,
- l'installation et la mise en vente des équipements.

Lieu de travail : région OUEST. Poste d'avance de valeur.

Env. C.V. détaillé sous No 2343, CONTESSÉ PUBLI, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Important Constructeur Français (Chaudiromerie lourde, Off Shore) recherche

DIRECTEUR D'UNITÉ DE FABRICATION

- Minimum 35ans.
- Formation Ingénieur.
- Réelle expérience de fabrication et/ou de chantiers, en chaudiromerie, construction métallique.
- Si possible connaissance de l'Off Shore.
- Anglais ou français impeccable.
- Rémunération à la hauteur d'un poste de très haut niveau.
- Résidence C.A.N. ou sa région.

Pour tous renseignements complémentaires écrire sous réf. 72008C, 11, Allée de la Robertsau 67000 STRASBOURG

ADRES

GRUPE R.E.T.I.

recherche pour son département Cosmétologie (Fernand AUBRY)

ingénieur chimiste

la mission consistera à créer et mettre au point des produits de maquillage (teintes - colorants - textures...)

Une expérience de plusieurs années en cosmétologie est indispensable.

Adresser C.V., photo et présentations à : Groupe R.E.T.I. Direction des Relations Humaines 19, route de Marsat - 63201 RIOM

CHAMBRE DE COMMERCE DE DUNKERQUE

recherche pour ses activités de Formation Professionnelle

CADRE COMMERCIAL EXPORT HAUT NIVEAU

- Pour organiser et promouvoir un Institut de Formation au Commerce Extérieur, destinés principalement à des adultes et s'intégrant dans un complexe opérationnel de formation professionnelle.
- Le candidat devra posséder, outre une formation de base (commerciale ou technique) sanctionnée, une solide expérience des relations commerciales avec l'étranger.
- Il doit être motivé par la formation d'adultes et posséder au moins une langue étrangère.

Écrire avec curriculum vitae et présentations à : CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, Boite Postale 1.501, 59383 DUNKERQUE.

ET SI VOS TALENTS MÉRITAIENT + 150.000 F/AN ?

UNE AMBITION COMME UNE AUTRE... SI C'EST LA VOTRE, PRENEZ CONTACT

Postes à pourvoir : Côte d'Azur, Lyon, Bourgogne, Alsace, Lorraine. Envier avec C.V. plus photo sous référence n° 972, 3, rue St-Pierre-le-Jeune - 67000 STRASBOURG.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche

Département : 02 - 51

EXPERTS COMPTABLES

ou Mémorialisés ou Stagiaires. Titulaires C.S.B.C.

Écrire n° 6.031, HAVAS, 51100 REIMS.

Unité de production 2.200 personnes

Importante Société Multinationale

EN PICARDIE

proposée à un

INGÉNIEUR (CHIMISTE APPRÉCIÉ)

ou formation équivalente, un poste de

CHEF D'ATELIER

Responsable 300 personnes

- Expérience de 5 ans, responsabilité en production ;
- Anglais courant indispensable ;
- Poste éventuellement en T.V.B.

Ad. C.V., présentations et photo n° 2.267, Contesse Publi, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

Entreprise Languedoc

Fabrication matériels pétroliers (forages et têtes de puits)

RECHERCHE POUR

FONCTION COMMERCIALE SÉDENTAIRE

Jeune Technicien

ayant connaissance de ces matériels

Langue anglaise lue et parlée indispensable

Adresser curriculum vitae et présentations à n° 89.097, BEZIN, 62, rue de Richelieu 75002 PARIS

BUREAU D'ÉTUDES URBAINES

recherche pour

LYON

ECONOMISTE-URBANISTE

Il sera chargé dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires, des études de transports et de planification urbaines.

Formation : Ingénieur ou Universitaire, 5 années d'expérience (Agence Urbanisme, Administration, B.E.T.).

Adresser C.V., photo et présentations sous No 422 à Publiatyl, 47, cours Gambetta, 69003 Lyon, qui transmettra.

Legende du Monde

Chaque vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupés des offres et des demandes émanées de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bijoux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, déplacements, interprètes, locations, etc.).

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par télécopie au 233-66-21, poste 376

Groupe International Important

recherche pour

DÉPARTEMENT REACTIFS BIOLOGIQUES

BIOCHIMISTE

Niveau IUT ou équivalent, débutant ou quelques années d'expérience pour poste

TECHNICO COMMERCIAL

- Anglais parlé nécessaire
- Poste basé au Vésinet (78)
- Déplacements fréquents
- Formation complémentaire assurée.

Le poste et les possibilités ouvertes dans un groupe dynamique représentent une excellente opportunité pour un candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite CV - photo à No 2186 - CONTESSÉ PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE

Proche Bouleuse Ouest recherche

ASSISTANTE DE PUBLICITÉ

ayant 5 ans d'expérience en agence ou chez l'annonceur

SES TÂCHES SERONT :

- les relations avec la presse technique et professionnelle ;
- les achats d'espaces ;
- la conception des annonces, en relation avec les agences ;
- la réalisation du bulletin d'information des cadres.

IL EST NECESSAIRE DE RÉDIGER AVEC AIDANCE

Adr. C.V., rémuu. actuelle et photo, No 2.319, CONTESSÉ PUBLI, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

مكتبات الأمل

Est-Saint



la woolmark au galfa elu

La laine est vraie

galeries lafayette

مركز العمل

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

Directeur commercial

F. 120 000 PARIS/BANLIEUE SUD-OUEST

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

Une très dynamique société française dans l'importation et la distribution de composants électroniques leader sur son marché crée dans le cadre de son développement le poste de Directeur Commercial pour l'une de ses divisions. Dépendant directement de la Direction Générale il sera responsable de l'ensemble des activités Marketing et Ventes de la division ; mise en place d'une politique de Marketing, études de marchés, détermination des plans et budgets, promotion et publicité, contrôle de la force de vente, administration des ventes, politiques de prix. Il veillera à consolider la position de leader sur le marché et à maintenir le taux d'expansion en étudiant de nouveaux produits avec un souci constant de rentabilité et d'optimisation. Il sera en outre responsable des achats et du contrôle des stocks de ses produits. Le candidat sera âgé de 35 ans min. aura une formation commerciale complétée par une solide expérience de 5 ans minimum des techniques et concepts de marketing et de ventes acquises dans un poste de responsabilité dans une société commerciale. La connaissance du marché de l'électronique et de l'électromécanique sera un atout supplémentaire. Une très bonne connaissance de l'anglais est exigée, l'allemand est souhaitable. Ce poste d'envergure et de responsabilité peut déboucher sur des responsabilités plus importantes pour un candidat de valeur. Réf. M 1408 Adresser C.V. détaillé, en précisant la référence, à G.-C. FULCONIS, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75116 Paris Cedex 15. Discretion absolue.



MAINTIEN DU CONTRAT

IMPORTANTÉ SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE BIENS D'ÉQUIPEMENT - UNE DES PREMIÈRES DANS SA BRANCHE - VILLE SUD-OUEST

DIRECTEUR COMMERCIAL GÉNÉRAL

RESPONSABLE POUR LA FRANCE ET L'EXPORTATION : de la définition et de l'application de la politique commerciale, de l'établissement et de la gestion de ses budgets, de l'organisation et de l'animation des unités fonctionnelles et opérationnelles qui lui sont rattachées. Le candidat, âgé de 35 ans minimum, diplômé d'une école d'ingénieurs haut niveau (G.E.P. ou équivalent), devra avoir une expérience commerciale et posséder de solides connaissances techniques et industrielles. La connaissance de l'anglais est indispensable, une autre langue étrangère souhaitable. SITUATION INTERESSANTE ET D'AVENIR POUR CANDIDAT LARGEMENT ENVEURÉ. Ecrire sous réf. VL 472 CM, 4, rue Massenet, 75016 Paris. DISCRETION ABSOLUE



TRES IMPORTANTE STE FRANÇAISE (C.A. FRANCE SUPERIEUR A 200 MF)

MEMBRE D'UN GROUPE INDUSTRIEL PUISSANT NOTORIÉTÉ BIEN ÉTABLIE, recherche à PARIS son

DIRECTEUR DES VENTES FRANCE

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DU C.A.

PLUSIEURS LIGNES DE PRODUITS

POUR PROFESSIONNELS et GRAND PUBLIC - 60 REPRESENTANTS

- Grande Ecole Commerciale (HEC, ESSEC, ESCP ou équiv.)
CONNAISSANCE APPROFONDIE RESEAUX DE DISTRIBUTION d'OUTILLAGES par exemple par la QUINCAILLERIE et LES FOURNITURES INDUST./AUTO.

DISCRETION RIGOREUSE absolument garantie. En vue contact rapide, adresser lettre manuscrite, CV détaillé, performances réalisées, rémunération et photo (ret.) ss n° 756.317 à REGIE PRESSE, 85 bis Rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

CIT-ALCATEL

recherche pour sa division TRANSAC SPÉCIALISÉE EN TÉLÉ-INFORMATIQUE des Collaborateurs convaincus de l'avenir des mini-ordinateurs et de l'informatique répartie :

Plusieurs INGÉNIEURS SOFTWARE PETITS ORDINATEURS

Pour s'insérer dans une équipe qui, dans le cadre de la réalisation de systèmes informatiques de taille de collecte de données, connaît : des logiciels de gestion de réseaux de petits ordinateurs et de terminaux intelligents ; des programmes d'application sur les mêmes matériels. Les candidats seront de formation supérieure et disposeront d'une expérience de 2 à 3 ans en matière de télécommunications, gestion de lignes, saisie des données et programmation de mini-ordinateurs. Rémunération de l'ordre de 63.000 F suivant capacités.

Plusieurs INGÉNIEURS - CHEFS DE PROJETS MISES EN PLACE DE RESEAUX DE SAISIE ET COLLECTE DE DONNÉES

Rattachés à la Direction Technique, les titulaires auront la responsabilité : de définir, en étroite collaboration avec le service commercial et les clients des grands secteurs privés et publics de l'économie, les spécifications des matériels qui constitueront les réseaux (petits ordinateurs, consoles interactives, lignes...) en fonction des applications à réaliser ; de coordonner la réalisation de ces projets avec les différents services opérationnels de la Société.

Ces postes conviendront à des Ingénieurs Grandes Ecoles, ayant une expérience de 2 à 3 ans en procédures de télécommunications ainsi qu'un savoir-faire et un esprit très ouvert. Ils devront avoir une maîtrise de l'anglais et de l'informatique, des connaissances techniques et industrielles. La connaissance de l'anglais est souhaitable. Rémunération de l'ordre de 65.000 F selon capacités.

L'expansion de la Société offre l'opportunité de situations évolutives pour les candidats intéressés. Toutes les candidatures seront traitées avec LA PLUS PARFAITE DISCRETION

Adresser C.V. manuscrit, références, photo, présentations et état de disponibilité au Cabinet des Sciences Humaines, 9, Square St. Bazile, 75002 PARIS. G.S.H. 75150 - LE CHESNAY

IMPORT. GROUPE CONSTRUCTEUR PARIS. Recherche :

1° Ingénieur d'affair.

Diplômé G.E. Paris et Ch. T.P. ou équivalent. Age 30 ans minimum. Spécialité : Contrôles techn. des projets bêt. T.C.E. Expér. précise : études des projets T.C.E. en particulier conception générale. Compétence spécifique des corps d'état technique. 3 ans min. de B.E.T. Coll. d'arch. ou entreprise générale.

2° Mètr. Vérif. T.C.E.

Form. techn. supér. haut. qualif. Age 30 ans min. Chargé établis. et contrôle des pièces écrites. Études des prix, définition des devis, procédure des conseils. Expér. : 1 fonction. exercées 3 ans min. de B.E.T. Coll. d'arch. ou entreprise générale.

3° Dessinat. Projet.

Architecte, confirmé, 25 ans min. Intégré à une équipe pluridisciplinaire. Il devra assurer la conception architecturale et le contrôle des projets. Samedi et Fêtes jours chômés.

Envoyer C.V. et présentations à SIPEP, réf. 334, 2, rue de Châteauneuf, 75002 PARIS.

ENTREPRISE BANLIEUE OUEST, recherche UN JEUNE CADRE FINANCIER

niveau DECS Anglais souhaitable Diversifier le métier responsable de la comptabilité clients, recouvrements.

Envoyer C.V. et présentations à REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2.

LABORATOIRE RECHERCHE OUEST PARIS, recherche UN PHARMACIEN (NE)

pour contrôle et essais qualité. Facilité de logement. Ecrire sous C.V. détaillé et présentations à U.A.P., 11, rue Galvani, 75017 Paris.

Ateliers maquettes journal expositions divers travaux graphiques de haute animation centre loisirs. Ville nouvelle : GRAPHISTE Adresser C.V. photo et prêt à Dir. Gén. AGORA 91000 EVRY.

GROUPE INTERNATIONAL PARIS à JEUNES CADRES JURIDIQUES

Vous possédez un DES droit privé/droit des affaires. Vous avez acquis si possible 1 à 2 années d'expérience dans un service juridique d'entreprise, une société fiduciaire, un cabinet d'avocat ou un service assurances.

Vous parlez couramment l'anglais.

Vous recevrez une première affectation à la Division Juridique - suivi des affaires contentieuses ou à la Division Risques et Assurances - gestion des affaires d'assurances des activités Exploration - Production.

Votre salaire annuel, fonction de votre âge et de votre expérience, sera compris entre 60.000 et 65.000 F.

Vous pourrez ensuite évoluer, en fonction de vos aspirations et de vos aptitudes, dans les différentes sociétés du Groupe en France ou à l'Étranger.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

Écrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra votre dossier en entretiens privés au siège social.

AGENT TECHNIQUE DEBUTANT

AGENCE DE DIRECTION ADMINISTRATIVE

CADRE

INGÉNIEUR CADRE EXPÉRIMENTÉ

CADRE TECHNIQUE-ADMINISTRATIF

DIRECTEUR TECHNIQUE

100

BANQUE

TRAINERS EN

SOCIÉTÉ

JEUNES

IMPORTANT

offres d'emploi

FILIALE SOCIÉTÉ FRANÇAISE ETUDES ET RÉALISATIONS ENSEMBLES INDUSTRIELS DOMAINE NUCLEAIRE
recherche
POUR SON SIEGE REGION PARISIENNE (BANLIEUE SUD)

1°) AGENT TECHNIQUE
Titulaire B.T.S. ou diplôme équivalent ayant bonnes expériences en études d'installation et de trépanerie.

2°) AGENT TECHNIQUE DEBUTANT
Titulaire du B.T.S. ou I.U.T. ou d'un diplôme équivalent pour calculs de résistance de matériaux.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 2706 à PIERRE LICHOU S.A., 10, rue de Louvois 75003 Paris tél. 02 4.4.

DAWSON-FRANCE
PALAISEAU (91)
souhaite engager un

ATTACHE DE DIRECTION ADMINISTRATIVE

dont les principales fonctions seront les suivantes :
- assister la Direction Générale en matière de décisions comptable et financière ;
- assurer la Direction du Service Comptabilité (5 personnes) ;
- promouvoir la mise en place du contrôle de gestion ;
- superviser les services généraux.

Un homme de 30 ans minimum, titulaire d'un D.E.C.S., ayant une expérience pratique de la Direction d'un service comptable et si possible une bonne connaissance de l'Anglais conviendrait parfaitement.

Compte tenu de l'expansion rapide de la Société, ce poste peut évoluer vers des fonctions plus importantes.

Faire acte de candidature sous la réf. 1.117 M à :

CARRIERS COMPTABLES
2, rue Marengo. — 75001 PARIS.

UNE GRANDE BANQUE NATIONALE
RECHERCHE
Pour la Section Assurances de sa Direction du Contentieux

UN CADRE

Actif et compétent qui sera appelé très rapidement à diriger cette section dont l'activité est la suivante :

- Gestion administrative des contrats d'assurance de la Banque, de sa clientèle et de son personnel.
- Négociation et renouvellement des contrats en cours, mise au point de polices nouvelles.
- Conseil pour les opérations d'assurance propres à la Banque et à ses filiales.

Une bonne expérience de la Branche "VIE" est souhaitée.

Prière d'adresser toute candidature avec C.V. et prétentions à :
Monsieur B. COLLIN-38, rue de l'Yvette 75016 Paris qui transmettra.

Département médical
d'un très important Groupe Industriel Français de renommée mondiale
recherche

INGENIEUR
ou
CADRE EXPERIMENTE

pour créer et animer SERVICE LANCEMENT et ORDONNANCEMENT dans activités d'instrumentation médicale comprenant parties électronique importante et mécanique. Connaissance méthodes modernes de gestion de production.

CADRE TECHNICO-ADMINISTRATIF

Chargé des achats et sous-traitances dans activités instrumentation médicale à base d'électronique et de mécanique. Doit être capable d'analyser les Etudes et la Fabrication dans le choix des composants et le choix des sous-traitants. Assurera négociations avec fournisseurs et sous-traitants et sera chargé de la gestion administrative du service.

Adr. C.V. complet, photo et prétentions à N° 2.284, CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

P.M.E. domaine Para-Chimie
rech. pour son Siège Social (Région Parisienne)

DIRECTEUR TECHNIQUE

Mission : maintenir et promouvoir l'acquis technique de la Société - Fournir sa modernisation - Motiver et donner l'impulsion à ces services - Accompagner et soutenir les efforts commerciaux - Anticiper l'évolution du marché (industriel).

Voies et moyens : une USINE (Provence) - Un LABORATOIRE (Région Parisienne) - Une gestion moderne par budgets et prix standard.

Profil : Le candidat idéal serait celui qui aurait une expérience étendue sur la fabrication, le génie chimique et le technico-commercial.

Ecr. en envoyant curric. vitas et le n° 315/27, S.P., 11, r. d'Uzès. — 75002 PARIS. — Discretion assurée.

offres d'emploi

NOUS SOMMES :
Un groupe international d'importance mondiale

NOUS AVONS :
Une gamme de produits très large pour applications industrielles dans le cadre d'un développement important de notre organisation de vente de produits de transmission (courroies crantées).

NOUS RECHERCHONS :

INGENIEUR DE VENTE

NOUS OFFRONS :
• Une région fixe. • Salaire fixe avec bonus. • Avantages sociaux. • Indemnités kilométriques. • Frais de déplacement. • Style de coopération de management. • Formation internationale assurée. • Important réseau de vente existant.

NOUS SOUHAITONS :
• Bonnes connaissances commerciales et techniques dans le domaine mécanique. • Expérience de la vente et des rapports avec la clientèle d'un niveau élevé. • Bonnes notions d'anglais. • Domicile préféré : région parisienne.

LE CANDIDAT AURA :
• Une grande indépendance d'action. • A travailler selon des objectifs fixés par la Compagnie. • A développer la clientèle dans un réseau existant.

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo récente (ret.) en indiquant présent. à n° 95.883, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

BANQUE HERVET
recherche pour son DEPARTEMENT CREDITS PROMOTEURS à Neuilly

cadre confirmé

- Formation supérieure
- Expérience bancaire des crédits promoteurs
- Goût des contacts commerciaux

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à Direction du Personnel BP 154 92201 Neuilly-sur-Seine.

TRAINERS IN MOTIVATION HUMAN RELATION AND MANAGEMENT SKILLS

- Bilingual French-English staff needed for rapidly expanding major american international management consulting and training organization serving important European clients.
- Previous experience helpful but not essential as you will receive training in the company's very successful american system and techniques of implementation.
- You must be an individual interested in challenges and problem solving. You must be interested in putting ideas into practice and in working with people in all levels of business.
- If you want an excellent opportunity for rapid career advancement and financial gain send your C.V. and salary history in english immediately to: SPEGAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92007 PUTEAUX, under reference 3.878, who will forward.

SOCIETE FRANCAISE
UN DES LEADER DE SON MARCHE (6000 personnes, forte croissance annuelle) souhaite étoffer ses structures et recherche

JEUNES RESPONSABLES D'EXPLOITATION
(formation économique et commerciale sup.) débutants exclus

Gestion et direction sur le terrain de centres de profit (8 à 15 millions de C.A. — 50 à 200 personnes).

Les fonctions proposées jouissent d'une large délégation, nous apprécierons chez les candidats le degré d'autonomie déjà atteint le goût de l'engagement personnel, et une expérience réussie de commandement des hommes.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et présent. à No 1878 - CONTESSÉ PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ de PRÊT-A-PORTER PARIS
(Chiffre d'affaires 200 millions) recherche son

CHEF COMPTABLE

pour diriger l'ensemble des groupes :

- Comptabilité générale
- Clients
- Fournisseurs
- Trésorerie

(35 PERSONNES)

- Niveau minimum exigé : DECS.
- Plusieurs années de pratique dans la fonction.
- Etudes supérieures appréciées.
- La préférence sera donnée au candidat doté de personnalité et apte à la conduite des hommes.

SITUATION STABLE ET D'AVENIR

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
ORBIS (réf. D.O.) 28, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS.

offres d'emploi

UN INGENIEUR OU EQUIVALENT

Dans le cadre de son service développement Société en expansion, filiale d'un groupe français important, située à l'Ouest de Paris, recherche

UN INGENIEUR OU EQUIVALENT

Dont la mission sera : la conception - l'étude technique et la réalisation de nouveaux systèmes de cloisons et plafonds suspendus. Une expérience de 4 ans minimum dans le bâtiment est nécessaire, si possible dans fonction similaire.

Ad.C.V. manuscrit, photo et prêt. réf. 2724 à Pierre LICHOU S.A., 10, rue de Louvois, 75003 Paris tél. 02 qui transmettra.

CENTRALE D'ACHATS

recherche pour son département non alimentaire

ASSISTANT A RESPONSABLE PRODUITS
Connaissant rayon électro-ménager et télé-son

Aurait à :

- Secourir l'acheteur pour tous les problèmes de service après-vente ;
- Contrôler la fabrication en usine ;
- Coordonner la gestion des pièces détachées ;
- Assister les S.A.V. régionaux.

Expérience organisation S.A.V. souhaitée, niveau E.S.C. ou équivalent.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
S.G.C.C.
91, boulevard Exelmans - 75016 PARIS

SOCIÉTÉ RECHERCHE
pour son réseau commercial
PARIS et PROVINCE

TECHNICO-COMMERCIAUX

ayant le goût et/ou l'expérience de la vente et de bonnes connaissances des techniques et/ou des matériels des laboratoires de BIOLOGIE et BIOCHIMIE.

Anciens biologistes, biochimistes, techniciens de ces laboratoires seraient appréciés.

Ecrire N° 8.316, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75247 PARIS, qui transmettra.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE PARIS
recherche

CHEF DE PRODUIT

Le candidat, homme ou femme, 27 ans minimum, aura la responsabilité de produits à grand public vendus en pharmacie.

De formation supérieure, il aura une expérience de la vente en pharmacie et l'animation d'un réseau commercial.

Adresser votre candidature avec curriculum vitas, photo et prétentions, sous la référence T. 101, à : M. R. Conzelin, 104, Champs-Élysées - 75008 PARIS, Discretion assurée.

Société française relevant de l'industrie Chimique.
(C.A. : 85 millions de F. — Effectif : 600 pers.) recherche

CHEF COMPTABLE H. ou F.

Le candidat(e) aura 30 ans minimum, une formation supérieure comptable D.E.C.S., S.F. ancien régime, niv. expertise comptable, plusieurs années d'expérience au niveau Chef Comptable.

Dépendant du Directeur Administratif, avec une équipe de collaborateurs, il aura l'entière responsabilité des comptabilités générale et analytique, de la fiscalité, de la gestion, de la trésorerie.

Lieu de travail : Champs-Élysées

Adresser C.V. et prétentions, sous référence 2.134 à 65, avenue Kleber, PARIS (16^e), Discretion absolue.

CORT

offres d'emploi

Institut de Développement Industriel I.D.I.
recherche

UN EXPERT-COMPTABLE
ou formation similaire ayant une bonne expérience en REVISION COMPTABLE ou AUDIT

Il participera, au sein d'une équipe, à l'étude de SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES et sera notamment chargé des activités suivantes :

- ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE de ces Sociétés ;
- CONTRÔLE des documents financiers émis par ces Sociétés et APPRECIATION de leurs méthodes d'établissement.

Age : 37 ans minimum.

Adresser curric. vitas manuscrit et prétentions à I.D.I., 3083 NEUILLY-SUB-SEINE.

L'UN DES PREMIERS CABINETS EUROPEENS
recherche SPECIALISTE qui sera chargé du montage juridique des

EURO EMISSIONS et EURO CREDITS

- Formation universitaire juridique et financière.
- Langue maternelle française mais parfaite connaissance de l'anglais écrit et parlé.
- Expérience pratique nécessaire dans Cabinet International - Banque ou grande entreprise.
- Résidence Paris.

Envoyer C.V. manuscrit à n° 3269 SPERAR, 12, rue J.-Jaurès 92007 PUTEAUX qui trans.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ DU GROUPE PECHINEY-UGINE-KUHLMANN
recherche pour ses usines de PROVINCE :

INGENIEURS DEBUTANTS de FORMATION GRANDE ÉCOLE

libérés ou prochainement libérés du service militaire. Ces ingénieurs sont destinés, après un stage de formation de 6 mois, à occuper initialement des postes dans les services de production.

NOUS OFFRONS :

- Des carrières avec possibilité de promotion dans la Société et dans le Groupe.
- Un climat de travail moderne.
- Des situations matérielles intéressantes.

Adresser demande manuscrite avec C.V. et photo d'identité, sous le numéro 3.608, CONTESSÉ Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transmettra. Ce recrutement sera conduit avec une totale discr.

ESAB
recherche un

INGENIEUR METALLURGISTE
et possible ESSA.

- Excellentes connaissances des problèmes de soudage ;
- industries nucléaires ;
- constructions navales ;
- offshore, etc.
- Anglais indispensable.
- Voyages fréquents (France et étranger), contacts à haut niveau.

Envoyer curriculum vitas et prétentions à : M. Bréjand, 199, r. du St-Antoine, 75001 Paris. Discretion absolue garantie.

LA FILIALE FRANÇAISE D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALLEMANDE
recherche

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Arts et Métiers - IDN ou équivalent Bilingue anglais - 30 ans minimum

Connaissant bien les problèmes se rapportant à l'utilisation des catalyseurs et bien introduit dans l'industrie pétrochimique, dans le but de développer en France la vente de ses produits auprès des industries chimiques et pétrochimiques. De bonnes connaissances en allemand seront appréciées.

Envoyer C.V. et 2 photos sous référence 269 à :
OAP 29 bd Saint-Martin 75003 PARIS chargé de la sélection

LE DÉPARTEMENT INFORMATIQUE D'UN IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES (Paris-La Défense)
recherche

PROGRAMMEUR débutant

Il sera partie d'une petite équipe réalisant des applications de gestion. Un candidat titulaire d'un D.U.T. ou B.T.S. d'informatique, ayant une bonne connaissance du COBOL nous conviendrait.

Faire acte de candidature sous référence 1.222 à : Jean FORBACORRA.

CARRIERS INFORMATIQUE
conseil en recrutement
29, boulevard Saint-Martin 75003 PARIS

مكتبة الأمل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

La relance

Le climat général s'est nettement détérioré en mars

ÉCRIT L'INSEE

« Le climat général s'est nettement détérioré en mars », écrit l'Institut national de la statistique (INSEE) au vu de l'enquête menée en mars par ses services auprès de deux mille deux cents chefs d'entreprises de toutes tailles. « Alors que leurs prévisions concernent l'ensemble de l'activité industrielle s'étaient améliorées au cours des deux mois précédents, les chefs d'entreprises sont redevenus très pessimistes. »

L'opinion des chefs d'entreprises sur leurs carnets de commandes s'est détériorée en mars à un rythme étrange. En revanche, la demande intérieure ne cause pas plus d'inquiétude qu'en février. Globalement, c'est dans les industries produisant des biens intermédiaires que le pessimisme est le plus grand ; le niveau des commandes y est maintenant

exceptionnellement bas. Seul élément positif : le ralentissement de la hausse des prix industriels se confirme.

Les résultats de l'enquête de l'INSEE ont fait pencher le balance en faveur d'une relance des investissements. Recu, mardi 8 avril, à l'Indre Matignon par le premier ministre, M. Ceyrac, président du C.N.F.P. (Conseil national du patronat français), a déclaré après son entretien qu'il espérait que « le gouvernement pourrait prendre des dispositions et des décisions à la hauteur des difficultés actuelles ». C'est, en effet, le 23 avril que seront connues les mesures gouvernementales.

L'essentiel du plan consisterait en une baisse des taux d'intérêts sur les crédits consentis pour des investissements nouveaux.

(Suite de la première page.)

Comment ne pas s'inquiéter de l'autofinancement, nul ou parfois négatif, et de la dégradation de l'outil de production nationale qui en résultera inévitablement à l'avenir ?

A cet égard, le risque de s'ajouter les déceptions et les illusions de l'exportation. D'un côté, mirage des perspectives offertes par certains pays producteurs de pétrole — où les fruits risquent d'être bien en deçà des promesses ; n'en rejets pas d'ailleurs la responsabilité sur eux : souvent nos industriels manquent d'agressivité et surtout, notre administration, inadaptée à la dimension des problèmes, bloque leurs initiatives. De l'autre côté, plafonnement des ventes vers nos clients traditionnels, dont les activités sont elles-mêmes en régression et qui attendent notre propre reprise pour susciter la leur. Comment, dans ces conditions, faire confiance à une politique qui amène à compter sur les autres pour résoudre ses propres problèmes ?

Et pourtant le développement de la récession ne brise pas pour autant l'illusion. Certes, les baisses de prix intervenues au niveau de la production du fait d'une concurrence restaurée ou de la baisse du prix des matières premières sont en cours de répercussion au niveau de la distribution ; l'effet devrait bientôt se faire sentir au niveau du consommateur. Cependant, l'encadrement du crédit est à nouveau menacé par l'alourdissement du fonds de roulement des entreprises et la nécessité pour elles de financer les stocks des produits inventés.

Devant une production qui baisse, des paiements à l'extérieur qui augmentent, la volatilité de la monnaie nationale et non réversible, c'est-à-dire l'inflation.

On comprend les hésitations du gouvernement devant cette situation.

Aussi, dans l'état actuel des comportements et des structures, seule une reprise économique peut permettre de retrouver un meilleur équilibre de l'emploi et un regain de dynamisme en matière d'investissement, sans lequel l'exportation ne se développera pas. Ce n'est que plus tard que l'on pourra envisager, par une évolution très progressive des comportements et des mécanismes, un mode de vie, de travail et de développement différent.

Si l'on a aucune hésitation possible sur l'objectif, on comprend toutefois mieux l'embarras du gouvernement devant le choix des moyens.

Des mesures en faveur de l'investissement risquent de ne pas avoir les effets attendus. Le climat est si détérioré que les entreprises, non seulement n'ont pas les moyens, mais n'ont plus la volonté d'investir. Celle-ci apparaît d'autant plus tardivement que, pour entreprendre les investissements de développement, les industriels français attendent que les usines tournent à 95 % ; les Allemands, qui fixent ce seuil à 85 %, réagissent beaucoup plus vite. D'ailleurs, une reprise trop rapide des investissements conduirait les industriels à augmenter leurs prix ; elle entraînerait d'autre part un développement des importations, du fait que nos industries d'équipement ne sont pas assez diversifiées pour satisfaire à tous les besoins. Certes, pour éviter, l'aide à l'investissement pourrait être subordonnée à l'achat exclusif de produits français. Initiative qu'il faut exclure : la Commission de Bruxelles et nos partenaires du Marché commun y feraient alors immédiatement obstacle. Enfin, dernière donnée à prendre en considération, une action de ce type n'a guère d'effet avant neuf ou douze mois. Nécessaire, mais nécessairement modérée, elle ne peut suffire à relancer l'économie. Une action sur la consommation apparaît donc inévitable, mais suivant quelles modalités ?

excepte les crédits d'entretien, l'effet de stimulation, là aussi, ne serait pas immédiat.

Devant l'aggravation prévisible du chômage, il va bien falloir apporter des réponses plus rapides aux questions posées. Pour agir vite et suffisamment fort, le gouvernement n'aura alors d'autre moyen qu'un allègement de la fiscalité : minoration de l'impôt sur le revenu pour les petites entreprises, ou diminution de la T.V.A. pour certains produits de grande consommation. Encore faudra-t-il procéder, en même temps, au relèvement de certaines taxes concernant des produits dont la consommation doit être freinée, comme celle des produits pétroliers.

Ainsi, apparaît-il clairement que des efforts, à la fois diversifiés, sélectifs et modérés, portant tant sur les investissements que sur la consommation, reposent essentiellement sur le budget. Qu'il s'agisse d'alléger les recettes ou d'augmenter les dépenses, la réanimation de l'économie passe par une modification des masses budgétaires. S'agit-il pour autant d'instaurer un lourd déficit, comme aux États-Unis ou en Allemagne ?

Certes non. Notre économie, plus équilibrée, n'en a pas besoin. Mais deux remarques s'imposent : pour l'instant, la tendance est plutôt à un excédent budgétaire qui ne correspond sans doute plus à la situation. Si la crise devait s'amplifier et durer, le déficit budgétaire s'insurdirait tout autant, du fait des moindres valeurs de recettes et des accroissements des dépenses sociales, inévitables les unes et les autres.

projeté d'un seul coup sous les yeux de l'opinion ? Au niveau des producteurs, comme des consommateurs, le facteur psychologique joue un rôle essentiel : aussi, la deuxième voie serait l'autant plus adaptée à la situation que celle-ci continuerait à se dégrader dans les semaines qui viennent.

Peut-on, enfin, mener une politique conjoncturelle sans qu'elle s'inscrive dans une politique à moyen ou à long terme ? Les hésitations du gouvernement à l'égard de certains secteurs s'expliquent en partie par l'incertitude quant à leurs orientations futures. Ainsi, vue dans la perspective du passé, l'industrie automobile appelle un soutien massif. Il n'en est pas de même si on veut l'amener à une certaine reconversion et, par conséquent, à une diversification de ses activités. Or laquelle de ces deux voies le gouvernement a-t-il choisies ? En prêtant sans condition 2 milliards à Citroën, il paraît avoir opté pour la première. Mais en refusant aujourd'hui l'assouplissement du crédit à la consommation en faveur de l'automobile, il semble s'engager dans la seconde. Il doit sortir de ses contradictions par une action plus volontaire à l'égard de l'industrie. Si la crise actuelle appelle des changements de direction et des modifications dans les activités, le rôle du gouvernement est d'éclaircir son attitude à l'égard de la conjoncture par la conception générale qu'il a de l'évolution de l'économie. Même s'il faut gérer l'imprévisible, il faut au moins prévoir ce que l'on veut.

ALBIN CHALANDON.

La sidérurgie, malgré ses difficultés n'est pas en « crise manifeste »

estime la Commission européenne

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La situation de la sidérurgie communautaire restera mauvaise en 1975. Il faut s'attendre à une légère réduction de la consommation intérieure d'acier, à une diminution des exportations vers les pays tiers (moins 12 %) et en conséquence à une chute de la production. Celle-ci atteindrait à peine 146,5 millions de tonnes en 1975 contre 155,8 millions de tonnes en 1974, soit une chute de 6 %.

Telles sont les principales indications fournies par le « Programme prévisionnel acier pour l'année 1975 » que vient de publier la Commission de Bruxelles. Ces perspectives ne paraissent cependant pas suffisamment graves à la Commission pour qu'elle ait déclenché les mesures de sauvegarde prévues par le traité O.E.C.A. en cas de « crise manifeste » (établissement de quotas de production, surveillance rigoureuse des échanges intracommunautaires et limitation des im-

portations en provenance des pays tiers) et récemment réclames par M. Ferry, le président de la chambre syndicale de la sidérurgie française (Le Monde du 27 mars 1975).

Les services bruxellois qui, au reste, n'ont pas que la situation s'améliore après les mois d'été en raison des mesures de soutien conjoncturelles prises dans certains États membres, suivent au jour le jour l'évolution du marché mais écartent formellement, au stade actuel, l'adoption de mesures protectionnistes. De telles mesures, que l'État subsidiaire ne rend pas indispensables, seraient, nous dit-on, immédiatement attaquées par les pays tiers devant le GATT, et par ailleurs les contraintes qu'elles entraîneraient à l'intérieur de la Communauté de la mise en place du dispositif de « crise manifeste » seraient sans nul doute mal accueillies au Royaume-Uni alors qu'à quelques semaines du référendum il semble politiquement peu opportun de fournir des arguments supplémentaires aux adversaires du maintien du pays dans le Marché commun.

En 1975, l'évolution de la consommation d'acier diffèrera selon les pays membres. La Commission prévoit un réajustement en Belgique, au Luxembourg, en Italie et en Grande-Bretagne. Cet ajustement sera négatif en France, en Allemagne et aux Pays-Bas. — Ph. L.

EMPLOI

L'ACCORD SUR LE CHOMAGE PARTIEL POURRAIT ÊTRE APPLICABLE AU DÉBUT DE MAI

Finalment, un seul syndicat — F.O. — a signé avec le C.N.F.P., mardi 8 avril, l'accord relatif au chômage partiel (Le Monde du 9 avril). Ce texte pourrait entrer rapidement en application, vraisemblablement au début de mai, si la ministre du travail, qui indique que, pour les entreprises adhérentes au C.N.F.P., l'accord peut être appliqué immédiatement, un arrêté d'extension étant nécessaire pour les autres firmes.

L'indemnité complémentaire est portée, pour chaque heure perdue en dessous de quarante heures, de 3 F à 3,50 F sans plafond de ressources, mais le nombre des heures indemnisables demeure fixé à trois cent vingt heures par an. A cette indemnité s'ajoute l'indemnité publique, qui sera également majorée à compter du 1^{er} mai. Cette allocation sera portée de 2,10 F à 2,50 F ; le plafond de ressources passera de 1.620,00 F à 2.040 F par mois et le nombre d'heures indemnisables de trois cent vingt à quatre cent soixante-dix par an. Commentant la signature de l'accord, M. Ceyrac, président du C.N.F.P., a vivement critiqué les syndicats non signataires en estimant leur attitude injustifiable. Alors que ces organisations réclament que l'indemnité sociale soit égale au SMIC (6,5 F au lieu de 6 F), le C.N.F.P. rétorque que l'indemnisation, passant de 5,10 F à 6 F, représente 94 % du SMIC net, c'est-à-dire après déduction des cotisations sociales.

CRÉDIT

UN EMPRUNT SERA LANCÉ EN FAVEUR DES P.M.E.

Un emprunt de 250 à 300 millions de francs en faveur des petites et moyennes entreprises a été annoncé mardi 8 avril par M. Giscard, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, et Gagnan, président de la Confédération des petites et moyennes industries, à l'issue d'un entretien avec M. Fournade, ministre de l'économie et des finances. Cet emprunt obligatoire, d'une durée de quinze ans, avec trois années de franchise avant remboursement, serait lancé au taux du marché par un groupement de banques privées et nationalisées.

M. Fournade, qui a donné son accord de principe à l'opération, devrait confirmer officiellement cet accord avant une quinzaine de jours. — (A.F.P.)

Une certitude

Il y a pourtant une certitude qui s'impose : l'économie française, du fait de ses mécanismes comme du comportement de ses agents, n'est pas actuellement capable de supporter une croissance nulle ou faible. Contrairement à certaines opinions, le retour aux équilibres extérieurs et à la stabilité des prix ne serait pas facilité pour autant, loin de là. Une économie stagnante, dépourvue de stimulation, aurait tendance à se scléroser et à laisser éroder ses capacités d'adaptation et de dynamisme ; notamment, elle n'aurait plus de surplus pour investir. D'autre part, les problèmes d'emploi obligeraient à répartir moins de travail entre plus de bénéficiaires, donc à réduire fortement le niveau de vie. Les réactions des syndicats, expression de la base, montrent que les salariés n'y sont pas prêts.

Certes, on peut admettre, grâce à une politique d'emploi plus qualitative, réduire le seuil de la croissance nécessaire en combinant diverses actions : développement du travail à temps partiel, renforcement du salaire unique, léger abaissement de l'âge de la retraite, modification de la hiérarchie des rémunérations pour tenir compte de la pénurie de travail manuel ; ainsi pourrait-on abaisser de 1 à 1,5 point le taux de croissance nécessaire, mais, aller au-delà dans la réduction de la croissance signifierait le développement du chômage et l'abaissement du niveau de vie. Peut-on s'imaginer qu'une forte diminution des heures de travail, l'abaissement brutal de l'âge de la retraite, pourraient se faire sans que le pouvoir d'achat des travailleurs en soit affecté ?

Crédit ou dépense

Le recours au crédit est d'un maniement dangereux, d'autant que la croissance de la masse monétaire reste élevée et que, maintenant, des pressions très vives s'exercent sur l'encadrement du crédit. Plus assurément serait le recours à la dépense publique.

On peut d'abord penser à la création d'emplois dans le secteur public. Mais ce secteur, qui est en fait un secteur local, est en fait un secteur de lutte contre le chômage et de parer à l'insuffisance, voire à la défaillance des services résultant de la sous-administration. Pourraient être concernés les hôpitaux, les P.T.T., comme cela a déjà été suggéré ; la police, à un moment où la lutte contre la violence devient une préoccupation majeure. Cette orientation reste fondamentalement bonne dans une société où la production crée de moins en moins d'emplois, et où la qualité de la vie dépendra de plus en plus de celle des services publics. Cependant, l'effet en serait nécessairement limité et lointain du fait des délais inévitables pour assurer un recrutement dans des conditions convenables.

En revanche, le financement de certains équipements collectifs peut permettre de répondre plus rapidement, en le diffusant à travers l'économie, un surcroît d'activité et, par conséquent, d'emplois et de revenus. Il s'agit de choisir les secteurs où la capacité de production est insuffisamment utilisée et où la reprise n'aurait pas d'effet dommageable sur les importations ou le crédit. Ainsi en est-il des équipements téléphoniques. Mais si l'on

Créteil : un immeuble de bureaux à louer... Des solutions intelligentes.

Il est construit à côté d'une station de métro (ligne N° 8 Balard-Opéra-Créteil), à proximité du RER. Pas de problème de transport. Paris est tout proche.

Il est peu profond, aisément cloisonnable, facile à exploiter : pas de bureaux de second jour. Pas de m² perdus.

Il est divisible de moins de 100 à plusieurs milliers de m². Cela nous permet de vous offrir une large gamme de surface, répondant exactement à vos besoins.

Il est maintenant disponible et met des services complets à votre disposition : restaurant d'entreprise, parkings, téléphone, locaux d'archives et ordinateurs. Et pas de problème d'agrément.

Le SAINT-SIMON : une réalisation COFIMEG
Renseignements : GRECO S.A.
Tél. : 292-22-11 - M. Leclé
42, rue de Labarre, Paris (8^e).
BOURDAIS Bureau technique
Tél. : 227-11-89 - M. Forgeot
164, bd Haussmann, Paris (8^e)

Bon à découper

M. _____
Société _____
Adresse _____
381
Désire recevoir une documentation éventuellement sur place recherchée

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

La crise

Les syndicats jugent sévères les nouvelles concessions de la...

« Les nouvelles concessions de la... »

Une greve qui n'arrange plus

« Une greve qui n'arrange plus... »

Les inquiétudes pour l'automne

« Les inquiétudes pour l'automne... »

Leads polytechnic Fachhochschule Bielefeld École supérieure de commerce d'Amiens

NEURS, ECONOMISTES, SOCIOLOGUES.

ALLEMAGNE, ANGLETERRE, FRANCE

15, place Saint-Michel
BOURDAIS AMIENS CEDEX - Tél. (222) 91-37-02

Date limite d'inscription 20 MAI 1975

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

La crise de l'industrie automobile

Les syndicats jugent sévèrement les nouvelles concessions de la régie Renault

A Billancourt, mardi 8 avril, la troisième réunion de négociation entre la direction et les syndicats a duré cinq heures et a porté uniquement sur les classifications. La direction de la Régie a proposé de porter de 23,50 F à 38 F le versement mensuel d'indemnité sur la réforme des classifications à compter du 1^{er} mars, non compris les 12 F déjà accordés. Elle estime ainsi avoir fait progresser les négociations, qui devaient se poursuivre jeudi 10 avec les syndicats C.G.T., C.F.D.T., C.G.C., C.F.T.C. et F.O.

Pour les syndicats, c'est peu. En fin de réunion, M. Poitrier (C.F.D.T.) a déclaré que « ces propositions ne sont pas de nature à débloquer la situation au Mans », d'autant que « la direction a refusé de négocier sur l'indemnisation des jours chômés et sur les sanctions ». Pour la C.G.T., « la direction n'a pas avancé d'un pouce sur une seule proposition de nature à modifier la situation des ouvriers dans la grille hiérarchique ». De plus, « la direction pousse l'escalade et la provocation en décidant de nouveaux lock-out et en refusant d'indemniser correctement les heures chômées ». La direction a en effet annoncé deux journées de chômage technique, mercredi 9 et jeudi 10, pour quatre mille ouvriers de Sandoville, trois journées à partir du 10 pour les usines de Flins, Cléon, Orléans, et deux journées pour celle de Dreux. Les

négociations démarrent, semble-t-il, très difficilement. Au Mans, la C.G.T. et la C.F.D.T. réclament toujours une augmentation mensuelle de 250 F pouvant englober les 48 F d'indemnité (12 F + 36 F déjà accordés).

Dans un communiqué publié au cours de la nuit de mardi à mercredi, les syndicats C.G.T. appellent l'ensemble du personnel de chaque usine à manifester au Mans, samedi 12, sous les formes les plus diverses, à l'exemple des travailleurs du Mans, qu'ils envisagent d'ailleurs d'aller soutenir sur place. A cet effet, ils proposent contact dès mercredi matin avec les syndicats C.F.D.T. et leurs fédérations concernées.

Ce mercredi, la direction a convoqué les délégués centraux d'entreprise et les délégués de l'usine du Mans. Elle estime en effet que, malgré ses ouvertures répétées, la réduction de la production au Mans pendant l'activité n'est assurée qu'à 70 % de la normale et entraîne la désorganisation du travail dans les autres usines. Elle veut à nouveau faire pression sur les travailleurs du Mans pour accentuer la légère tendance à la reprise qui s'est dessinée ces derniers jours. L'issue de cette rencontre décidée inopinément pourrait influer sur la suite des discussions salariales.

FIAT et K.H.D. CONSTITUENT AUX PAYS-BAS le deuxième fabricant européen de poids lourds

La Commission des Communautés européennes a autorisé, au titre de l'article 66 du traité de la CECA, la fondation aux Pays-Bas par Fiat de Turin et Klockner-Humboldt-Deutz (K.H.D.) de Cologne d'une société holding IVECO (International Vehicles Corporation) à laquelle Fiat et K.H.D. feront apport de leurs actifs industriels et commerciaux dans les secteurs des véhicules industriels, des autobus et des tracteurs routiers.

Cette société holding qui devient, après Mercedes, le numéro 2 européen du poids lourd, coordonnera les activités précédemment exercées par les marques Fiat, OM et Lancia Veicoli speciali pour l'Italie, Unic pour la France et Magirus Deutz en Allemagne. Elle groupe seize établissements - huit en Italie, quatre en France et en Allemagne - et emploie environ cinquante mille personnes.

Avec une participation de 50 % au capital d'IVECO, Fiat contrôle cette société.

Lors de la présentation officielle de la société, le mardi 8 avril, M. Agnelli a déclaré : « Nous pensons que l'un des devoirs de l'industrie est d'anticiper et de faciliter la construction de l'Europe ».

Volkswagen pourrait licencier de quinze mille à vingt mille salariés

De notre correspondant

Bonn. — M. Schmücker, qui avait été appelé en janvier à la présidence du directeur de Volkswagen, en remplacement de M. Leiding, avec mission d'« assainir » l'entreprise, ont les pertes se sont élevées en 1974 à plus de 500 millions de deutschemarks, a arrêté son « plan ». Le président de Volkswagen en a discuté le mardi 8 avril. Aucun détail n'a cependant été communiqué.

Cette décision alimente les rumeurs : Volkswagen fermerait-elle une ou plusieurs usines ? Les licenciements atteindraient-ils dix mille, vingt mille ou trente-cinq mille employés ? Un délégué de la démocratie chrétienne croit savoir que vingt-six mille salariés seront licenciés sur les cent quatre-vingt-dix mille actuellement employés. M. Schmücker a simplement déclaré que ce chiffre était « fortement exagéré ».

Sans doute, le président du directeur de la première entreprise européenne d'automobiles ne serait-il pas opposé à une opération chirurgicale. Mais il doit compter avec le rapport des forces au sein du conseil de surveillance, où les représentants de l'Etat fédéral (qui possèdent 20 % du capital de Volkswagen) de celui du land de Basse-Saxe (également 20 %), et ceux des salariés, ont la majorité. Le chiffre de vingt-six mille licenciements pourrait être une base de négociation, la direction « se contentant », en fin de compte, d'une réduction des effectifs de quinze mille à vingt mille personnes. Depuis quinze mois, la firme de Wolfsburg s'est déjà séparée de plus de vingt mille salariés.

La réduction de la production envisagée atteindrait deux cent mille à trois cent mille véhicules, ce qui correspond à une diminution d'environ 10 % du personnel. M. Schmücker ne veut pas de « réductions théâtrales » qui toucheraient toutes les usines, mais proposera de fermer des parties entières d'établissements, notamment chez Audi-VWU, la filiale du groupe. La décision sera prise le 14 ou le 25 avril.

Le gouvernement doit discuter ce mercredi 9 avril d'un programme exceptionnel en faveur du personnel de Volkswagen. Il n'empêchera pas les réductions d'effectifs. Le chancelier Schmidt a déjà déclaré, il y a quelques mois, que l'Etat ne devait pas payer pour les fautes de gestion des entrepreneurs privés. Le gouvernement se contentera de proposer des mesures qui adouciront les conséquences sociales pour les salariés concernés.

Les syndicats ne sont pas opposés du plus à une diminution des effectifs. Ils souhaiteraient, eux aussi, que les licenciements se

fussent « en douceur ». Ils sont toutefois opposés à la fermeture d'usines entières, comme celle d'Audi-VWU à Neckarsulm où, pour la deuxième fois en quelques jours, des grèves sauvages ont eu lieu mardi.

Ces mesures de restructuration interviennent au moment où la situation de l'emploi semble s'améliorer. En mars, en effet, le nombre des chômeurs totaux a légèrement diminué (le Monde des 8 et 7 avril). M. Joseph Stiegel, président de l'Office fédéral du travail de Nuremberg, a attribué cette amélioration à des facteurs exclusivement saisonniers. On ne saurait encore parler d'un retournement de tendance, a-t-il souligné.

DANIEL VERNET.

Une grève qui n'arrange plus personne

Le conflit Renault aura duré quelques semaines de trop pour l'entreprise comme pour les ouvriers. Il faut abandonner l'idée selon laquelle la grève « arrangerait » assez bien la Régie en cette période de crise de l'automobile. Au début certes, les dirigeants de l'entreprise nationale campaient sur une position forte. Il n'y avait pas urgence à négocier : Renault avait en réserve un parc de voitures un peu supérieur à un mois de ventes, soit quelque cent trent mille véhicules. Les concessionnaires eux-mêmes avaient un stock plus important qu'en période ordinaire. Bref, comme les marchés européens de l'automobile restaient mauvais et que le marasme depuis le début de l'hiver n'épargnait plus la France, la direction de la Régie avait sans doute le sentiment qu'elle pouvait « voir venir ».

L'enlèvement du conflit a fait échouer ce calcul plus ou moins implicite. L'usine du Mans, où les ouvriers observent depuis près de deux mois une grève de l'enthousiasme, fabrique des éléments pour tous les modèles Renault, notamment les trains avant et arrière ainsi que les joints. La direction a raisonnablement dans les réserves de pièces fabriquées pour approvisionner le plus normale possible les chaînes de montage de Boulogne-Billancourt, Flins et Sandoville. Seulement, ces stocks se sont peu à peu réduits et, depuis une dizaine de jours, ils sont épuisés. Les autres usines travaillent donc aujourd'hui au même rythme irrégulier que l'établissement du Mans, à moins de la moitié de leurs capacités. La Régie a bien entamé sa réserve normale de voitures en attente de livraison et, depuis peu, elle commence à manquer de véhicules. Elle a rationné ses réseaux de vente qui, en conséquence, ne peuvent plus donner d'assurances précises sur les dates de livraison des voitures commandées.

Plusieurs éléments illustrent l'aggravation de la situation :

- Depuis le début du conflit, Renault aurait perdu « 68 000 voitures, aussi bien des petits modèles que des gros, puisque les établissements du Mans travaillent pour toute la gamme. A titre de comparaison, la dernière grève « longue » de 1973 avait fait perdre 60 000 véhicules. Il s'agit là cependant de chiffres un peu théoriques car il n'est pas tenu compte du nombre de voitures « rattrapées » par la suite : la direction de Renault envisage déjà de faire tourner en parallèle le samedi toute la journée aussi-tôt le conflit réglé.

Des inquiétudes pour Pantome

● En mars, la part de Renault dans les ventes de voitures sur le marché intérieur est tombée aux alentours de 30 %. Elle était de 40 % à la fin de l'année 1974 à la suite d'un vigoureux effort de promotion commerciale, tandis qu'elle tourne habituellement autour de 35 %. En mars aussi, les ventes en France de la Régie étaient en recul de 20 % sur leur niveau du même mois de 1974 contre 20 % pour les autres constructeurs français et étrangers. La régression plus accentuée de Renault s'explique en partie par les campagnes publicitaires menées en ce moment par Citroën, Simca, Peugeot, Fiat et Ford. Elle est due aussi aux premiers effets de la grève : une petite moitié des concessionnaires manquent de voitures, notamment lorsqu'il s'agit pour eux de satisfaire des clients aux goûts arrêtés sur la couleur et l'équipement de l'automobile désirée. Comme depuis le début de l'année, contrairement à toutes les prévisions, les grosses et moyennes cylindrées se vendent plutôt mieux que les petites, c'est

pour les R 16 et les R 12 que les difficultés sont les plus grandes.

● Renault a limité l'approvisionnement de ses réseaux étrangers. Ses agents ne peuvent tirer pleinement parti de la légère reprise actuelle des commandes sur les marchés allemand, suisse et néerlandais.

● Toutefois, la direction de la Régie est surtout préoccupée par ce qui se passera en automne. Les experts prévoient pour cette époque une amélioration du marché français ; or c'est au même moment que Renault devrait le plus manquer de voitures. D'ici aux vacances, la Régie ne pourra rattraper qu'une petite partie du retard de production pris pendant le conflit. Elle abandonnera le mois d'octobre la traditionnelle de fermeture de ses usines - avec un stock très inférieur à la normale et dans lequel elle puisera de nouveau pour servir ses clients. Le temps de remettre les usines en route en septembre, il se passera bien un mois avant que les concessionnaires soient suffisamment approvisionnés. En août, il a craint de ne pas être en mesure de profiter aussitôt de l'amélioration du marché français.

● On s'attendait de toute façon, à un exercice 1975 médiocre. On est aujourd'hui sûr qu'il sera mauvais », dit-on à la direction de la Régie, sans pour autant crier au drame. Pour la deuxième fois depuis la guerre, l'entreprise nationalisée devrait accuser cette année un déficit.

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

UN MILLIONNAIRE AMÉRICAIN rachèterait Aston-Martin

C'est un consortium dirigé par le millionnaire américain Peter Sprague qui devrait finalement racheter la firme automobile britannique Aston-Martin, mise en liquidation le 31 décembre 1974. L'offre d'achat de 1,85 million de livres (18,5 millions de francs environ) est faite par le consortium, qui regroupe également un Britannique, M. Jerry Turner, et un Canadien, M. Georges Minchin, vient d'être acceptée par l'administrateur judiciaire, M. Sprague pense que ces propositions seront acceptées par le conseil d'administration d'une société mère d'Aston-Martin, la Compagnie de développement de Solihull-Birmingham, et que l'usine de la firme pourrait ouvrir ses portes avant six semaines.

Depuis la mise en liquidation d'Aston-Martin, de nombreuses offres d'achat avaient été faites, notamment par le Club des propriétaires de voitures Aston-Martin, dont fut partie le prince Charles et le roi Hussein de Jordanie, et par un groupe d'investisseurs arabes.

SYNDICATS

Rencontre C.G.T.-C.F.D.T.

VERS UNE ACTION COMMUNE SUR LA RETRAITE A SOIXANTE ANS ET L'INDEMNISATION DU CHOMAGE.

Les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. devaient se rencontrer, ce mercredi 9 avril, pour déterminer les modalités d'une action commune au niveau national.

M. Michel Rolant, membre de la commission exécutive de la C.F.D.T., qui animait, mardi 8 avril, une assemblée de militants à Saint-Stienne, a annoncé que son organisation proposerait de centrer l'action revendicative sur la retraite à soixante ans et l'amélioration des indemnités de chômage. Il a également insisté, indique notre correspondant, sur la nécessité de développer l'unité d'action.

« Il faut éviter, a-t-il déclaré, de tomber dans le piège d'une exploitation anticommuniste et donner tout son sens à la lettre et à l'esprit de l'accord (C.G.T.-C.F.D.T.) de juin 1974 ».

SONACOM

CADRES
désireux de changer de situation
GFC
CONSEILS EN CARRIÈRES
vous aide efficacement à trouver un poste à votre mesure
Groupe Français de Conseils
103, rue de la Pompe, Paris-XV^e - 553.89.29 et 553.87.55

(Publié)

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE
SONATRACH
DIVISION ENGINEERING ET DÉVELOPPEMENT
DIRECTION TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS
Appel d'offres N° 2001/75

Un appel d'offres est lancé pour la fourniture de Machines-Outils et Équipements de garage d'Atelier Mécanique

La soumission doit parvenir sous pli cacheté à :

SONATRACH
ENGINEERING ET DÉVELOPPEMENT
DIRECTION TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS
Villa « les Arbres » - rue Shakespeare - El-Mouradia
ALGER

avant le 15 avril 1975 délai de rigueur.

Les plis doivent être adressés sous double enveloppe et porteront la mention « Appel d'Offres n° 2001/75 ne pas ouvrir ».

Le dossier peut être retiré à l'adresse ci-dessus indiquée contre la somme de QUARANTE (40) Dinars Algériens représentant les frais d'établissement du cahier des charges.

REVUE DES DEUX MONDES

EN VENTE DANS TOUS LES KIOSQUES
AVRIL 1975 - LE NUMÉRO 10 F
VERS L'EFFONDREMENT DU PRIX DU PÉTROLE

(Publié)

Institut d'Administration des Entreprises
Université Paris-I Panthéon-Sorbonne

FORMATION PERMANENTE

- Gestion prévisionnelle du personnel : les mardis du 22 avril au 24 juin, de 8 h. 45 à 12 h. 45.
- La société holding : Vendredi 25 avril, de 9 heures à 18 heures.
- Organisation du travail et de l'activité d'un chef de service technique : les mardis du 29 avril au 27 mai, de 14 heures à 18 heures.
- Gestion financière prévisionnelle et contrôlée : les mardis du 6 mai au 24 juin, de 14 heures à 18 heures.
- Techniques d'études marketing : les mercredis du 7 mai au 25 juin, de 14 heures à 18 heures.

Nom : _____
Adresse : _____

désire recevoir la documentation complète
I.A.E., 162, rue Saint-Charles - 75015 PARIS
Téléphone : 578-12-37 (Postes 324 - 327) - 578-02-28

↓

European management programme

Leeds polytechnic
Fachhochschule Bielefeld
École supérieure de commerce d'Amiens

Programme de deux années réservé aux diplômés du 2^e cycle de l'enseignement supérieur : INGENIEURS, ÉCONOMISTES, SOCIOLOGUES... ou Cadres d'entreprises parlant l'Allemand, l'Anglais et le Français

Scolarité dans les trois pays, successivement en ALLEMAGNE, ANGLETERRE, FRANCE

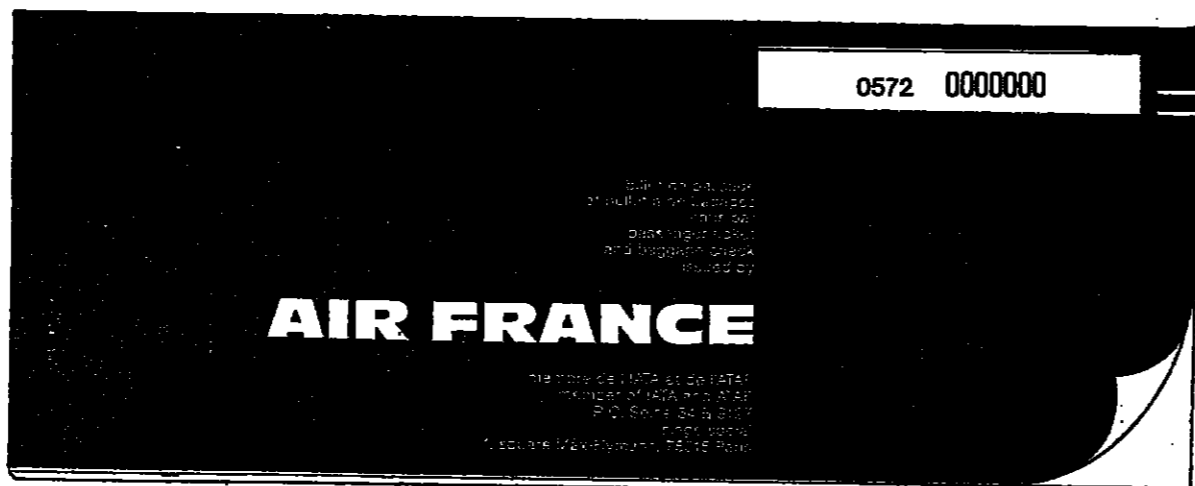
Pour tous renseignements écrire à : E. M. P., 18, place Saint-Michel 80038 AMIENS CEDEX - Tél. : (22) 91-57-02

EM P Date limite d'inscription 20 MAI 1975

صك:امتن الأصل

صكنا من الأصل

POUR VOS VOYAGES EN EUROPE, CHOISISSEZ LA SOLUTION DE FACILITE.



UNE COMPAGNIE: AIR FRANCE. UN AEROPORT: ROISSY-CHARLES DE GAULLE.

Pour simplifier vos voyages d'affaires en Europe, partez du même aéroport, par la même compagnie.

Air France vous propose le réseau européen le plus complet: nous desservons 30 villes au départ de Paris.

Et comme tous les hommes d'affaires ne partent pas à la même heure, nous avons multiplié nos vols: 62 vols chaque jour, en moyenne.

Mais on a beau aimer les affaires, les voyages et l'Europe, on n'est jamais aussi bien

que chez soi pour dormir.

Sur 16 destinations, nous avons aménagé des horaires qui vous permettront de faire l'aller-retour dans la journée.

Et pour que vous ne soyez pas obligé de changer d'aéroport chaque fois que vous changez de destination, nous faisons partir tous nos vols vers l'Europe occidentale* d'un seul aéroport: Roissy-Charles de Gaulle.

Il est très facile d'accès: vous avez des cars à la station Air France de la Porte Maillot, des trains à la Gare du Nord

(avec correspondance par cars à Goussainville), des taxis partout et un vaste parking dans l'aéroport.

Du parking, un ascenseur vous conduit jusqu'à l'enregistrement et un tapis roulant jusqu'au satellite d'embarquement.

C'est simple et rapide.

Plus de 2 millions de passagers Air France ont déjà utilisé cet aéroport: 2 millions de voyageurs qui ont un penchant pour la facilité.

AIR FRANCE

*Pour Londres, certains vols partent d'Orly-Sud.

LA VIE ECONOMIQUE

APPROUVE CE MARDI AU Fonds de soutien à l'O.C.B.E. aux besoins de l'Algérie

Le Fonds de soutien à l'O.C.B.E. aux besoins de l'Algérie a été approuvé ce mardi par le Conseil d'Etat. Ce Fonds, qui sera financé par le Trésor public, a pour objet de soutenir les exportations algériennes vers les pays de l'O.C.B.E. (Organisation pour la Coopération et le Développement Economique) en leur fournissant des avances à court terme. Le montant de ce Fonds est fixé à 100 millions de francs. Les modalités de son fonctionnement sont définies dans un décret qui sera publié prochainement.

Le financement

Le Fonds de soutien à l'O.C.B.E. sera financé par le Trésor public. Les avances seront accordées aux entreprises algériennes qui exportent vers les pays de l'O.C.B.E. Les avances sont accordées à court terme et sont remboursées par les entreprises bénéficiaires.

LE TAUX D'INTERET DES BONS

Denier	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
100 francs	11,00	11,20	11,40	11,60	11,80
500 francs	11,00	11,20	11,40	11,60	11,80
1000 francs	11,00	11,20	11,40	11,60	11,80

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE SERVICE NATIONAL DES OFFRES-ORTES AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONALES n° 01/75/MON/S.N.O./S.F.

Un avis d'appel d'offres est lancé pour la fourniture de...
Deux (2) moteurs Diesel - Type GM-6/71 - Type...
Groupes électrogènes Diesel à refroidissement d'eau...
Lots de pièces de rechange...
Les entreprises intéressées par cette offre peuvent...
obtenir le cahier des charges au Service National des...
Offres-Ortes - Algérie - ALGER.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

APPROUVÉ CE MERCREDI AU CHATEAU DE LA MUETTE

Le Fonds de soutien de l'O.C.D.E. ne fixe aucune limite rigide aux facultés de tirage de ses membres

Alors que la conférence préparatoire de la rue Kléber poursuit ses travaux, les pays industrialisés marquant ce mercredi 8 avril, ont voté de présenter un front uni devant les pays producteurs de pétrole, en châtiment de La Mecque, siège de l'O.C.D.E. Ces ministres doivent signer dans l'après-

midi l'accord créant le fonds de soutien financier de l'O.C.D.E., dont le principe avait été décidé au mois de janvier dernier, à l'occasion de la conférence monétaire de Washington. Bien que ce fonds soit distinct de l'Agence internationale de l'énergie et que la France en fasse partie, les deux organismes sont étroitement liés dans l'esprit

de leurs créateurs et en particulier de M. Kissinger, qui avait proposé la création de ce fonds (dont les aspects de l'O.C.D.E. parlent depuis le mois de février 1973), lors de son fameux discours prononcé à Chicago le 14 décembre 1974. Aucune limite déterminée n'est fixée aux possibilités d'emprunt d'un pays débiteur.

Il faudra au moins neuf mois avant que le nouveau fonds entre véritablement en vigueur, étant donné les délais de ratification parlementaire. D'ores et déjà, il se présente comme une sorte de nouveau Fonds monétaire, dont il est peut-être appelé à suppléer le rôle.

Ce qui le caractérise d'abord, c'est que sa participation est uniquement ouverte aux pays membres de l'O.C.D.E., à l'exclusion des pays du tiers-monde. Le montant des sommes mises en jeu est impressionnant puisqu'il atteint 20 milliards de dollars de tirage spécialisés, soit l'équivalent d'environ 25 milliards de dollars de sommes qui n'est pas loin de se comparer avec les ressources dont dispose, théoriquement du moins, le Fonds monétaire, dont le total des souscriptions atteint actuellement une trentaine de milliards de dollars.

Ces 20 milliards représentent, pour les deux premières années, la somme des quotas-parts des vingt-quatre pays-membres qui ont tous décidé d'adhérer au fonds de soutien (mais on attend encore l'adhésion formelle de l'Australie et de l'Autriche). Les deux principaux participants seront, d'une part, les États-Unis, dont la quote-part sera égale à 6 950 millions de dollars et l'Allemagne fédérale, dont la quote-part sera de 3 125 millions de dollars. Suivent

le Japon avec 2 935 millions de dollars et la France avec 2 125 millions de dollars. C'est la première fois que, dans une institution financière internationale, la part de la France dépasse celle de la Grande-Bretagne.

Contrairement à ce qui se passe au Fonds monétaire, les quotas-parts ne seront pas effectivement versés dès la création du Fonds. Les pays membres ne mettront des ressources financières à sa disposition que dans le cas où il ou tel pays en difficulté de balance des paiements.

L'objectif du Fonds est en effet de venir en aide à ceux de ses membres qui enregistrent un déficit de leur balance des paiements. Plusieurs conditions sont posées pour l'obtention d'un prêt dont le montant ne pourra pas excéder sept ans et dont le taux sera celui des marchés. L'une d'entre elles est que le pays emprunteur devra « favoriser l'accroissement de la production et les économies d'énergie ». Le Fonds est soutenu et considéré comme un « filet de sécurité », c'est-à-dire qu'en principe, il ne devra intervenir qu'en dernier ressort, lorsque le pays emprunteur aura déjà fait usage de ses propres réserves ou fait de son mieux pour obtenir des capitaux à des conditions raisonnables en provenance d'autres sources.

Les plus optimistes estiment que la totalité des concours demandés par le fonds pourra atteindre environ 12 à 15 milliards de dollars. Il est, en effet, évident que la part des ressources provenant des pays emprunteurs ne peut pas être considérée comme disponible par le fonds de soutien.

Plusieurs traits caractérisent ce fonds de soutien. Le premier est qu'il a un peu été conçu comme une machine de guerre contre les pays de l'O.P.E.P. Il est significatif que le mot de recyclage des capitaux n'est jamais prononcé. Dès maintenant, il est exclu que le fonds s'adresse notamment aux pays possesseurs de pétrodollars pour leur emprunter des ressources. Cela ne signifie pas que le fonds ne recevra pas des capitaux en provenance de ces pays, mais ce sera par l'intermédiaire du marché international des capitaux par définition anonyme. Il s'agit de limiter, voire de réduire à 0, l'influence des véritables créanciers.

Le nouveau fonds rappelle les accords généraux d'emprunts qui ont été signés par les Dix en 1961 et qui prévoient de mettre à la disposition du Fonds monétaire 6 milliards de dollars de ressources supplémentaires. Cette fois-ci, on ne passe plus par le relais du Fonds monétaire, et même on crée des institutions nouvelles, puisque le fonds de soutien sera administré par un comité de direction, au sein duquel tous les pays participants seront représentés, par des hauts fonctionnaires et composera également un conseil consultatif. Il s'agit, en définitive, d'une nouvelle institution destinée à permettre une nouvelle extension

des crédits internationaux à un moment où l'on se demande si le marché international des capitaux (euromarché) pourra continuer à financer les déficits de balance des paiements. Les orthodoxes pourraient s'étonner qu'un pays comme les États-Unis, qui continuent à connaître un considérable déficit de leur balance des paiements, puisse être considéré comme capable de venir au secours d'autres pays, également en déficit. Cela n'est possible que dans la mesure où le dollar continue à être accepté comme monnaie internationale, quelles que soient la valeur et les incertitudes qui pèsent sur son cours.

Parallèlement à la création du fonds de soutien, le Fonds monétaire vient d'annoncer qu'il a mis au point les conditions d'octroi de ses nouvelles « facilités pétrolières ». Pour se procurer les ressources correspondantes, le F.M.I. s'est adressé, lui, directement au pays producteur de pétrole, ainsi qu'à quelques pays occidentaux fortement créanciers. Il espère réunir 6 milliards de dollars, mais jusqu'à maintenant il a éprouvé quelques difficultés pour rassembler cette somme.

Il semble que le Fonds monétaire sera surtout amené à prêter à des pays du tiers-monde. Les emprunteurs devront, eux aussi, s'engager à développer des sources alternatives d'énergie, et à restreindre l'usage du pétrole. Le pluriquant de l'affaire est que ce sont les pays de l'O.P.E.P. qui seront amenés ainsi à financer indirectement les programmes destinés à réduire les importations de brut.

PAUL FABRA.

Le financement

Comment sera financé le fonds de soutien ? Deux propositions avaient été faites. L'une émanait de M. Henry Kissinger, qui était partisan du versement par les pays membres de contributions budgétaires. L'autre venait du secrétaire général de l'O.C.D.E., M. Van Lennep, qui envisageait plutôt que les pays membres donnent leur garantie collective à des emprunts contractés par le fonds de soutien sur les marchés nationaux ou internationaux, des capitaux. En définitive, les deux méthodes ont été retenues. Selon la première, chaque membre pourra, à son choix, soit fournir sa part par un transfert de fonds immédiat (financement direct) soit accorder sa garantie individuelle sur la base de laquelle le fonds pourra emprunter.

Selon la deuxième méthode, le fonds sera amené à emprunter sur les marchés en bénéficiant de la garantie collective donnée par ses membres. Il va de soi que la garantie collective ne vaut que dans la mesure où un certain nombre de pays jouissent, sur le marché international, d'un crédit suffisant pour inspirer confiance. Elle signifie que, au cas où le pays emprunteur ne serait pas capable de rembourser les sommes qui lui ont été avancées, les garants se substitueront à lui. Au cas où tel ou tel garant viendrait à faire défaut, les autres seraient responsables dans certaines limites (qui ne pourraient pas dépasser 50 % de leur part respective) du remboursement. Cela explique le Fonds représenté

avec une forte coloration allemande et que la République fédérale ait cherché par tous les moyens à limiter l'accès de ses réserves aux pays chroniquement débiteurs.

Plusieurs dispositions visent à assurer une grande souplesse dans les formules de financement. Il est, en particulier, expressément prévu que la Banque des règlements internationaux, qui publie une déclaration officielle simultanément à la signature de l'accord, agira, sous son concours. Non seulement la BRI servira d'agent chargé d'emprunter sur le marché pour le compte du Fonds, elle sera éventuellement un bailleur de fonds, en accordant des crédits aux banques centrales des pays participants pour leur permettre éventuellement de fournir leur contribution. L'institution de Bâle dispose à court terme d'une quinzaine de milliards de dollars.

En ce qui concerne les facultés de tirage, aucune limite rigide n'est assignée. Le principe est qu'un pays pourra emprunter le montant de sa quote-part, avec l'accord des deux tiers des membres des pays participants. Mais l'emprunt pourra atteindre le double de cette quote-part si une majorité de 80 % est réunie. Un pays pourra même obtenir une somme supérieure, en cas d'unanimité.

Quelles seront en réalité les possibilités d'octroi de crédits du fonds de soutien ? Il est impossible de répondre très précisément à cette question dès aujourd'hui.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars	Deutsche marks	Francs suisses
à court terme	5 5/8	2 1/2	2 1/2
1 mois	6 1/8	3 3/4	3 1/2
3 mois	7 1/8	4 3/8	4 1/2
6 mois	7 3/4	5 3/8	5 1/2

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE SERVICE NATIONAL DES GARDE-CÔTES AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL n° 01/75/MDN/S.N.G.C./S.F.

Un avis d'appel d'offres est lancé pour la fourniture de :

- Deux (2) moteurs Diesel - Type GM-6/71 - Twin.
- Groupes électrogènes Diesel à refroidissement à air.
- Lots de pièces de rechange.

Les entreprises intéressées par cette offre pourront consulter le cahier des charges au Service National des Garde-Côtes ; Amirauté - ALGER.

Les soumissions doivent être adressées en recommandé sous double enveloppe cachetée portant la mention bien apparente « A ne pas ouvrir » Appel d'Offres n° 01/75/MDN/S.N.G.C./S.F., et devront parvenir au Ministère de la Défense Nationale.

Direction des Finances - Commission Centrale des Marchés - Les Tagarins, ALGER, dans un délai de vingt et un (21) jours à compter de la parution du présent avis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours.

OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU GHARB KENITRA

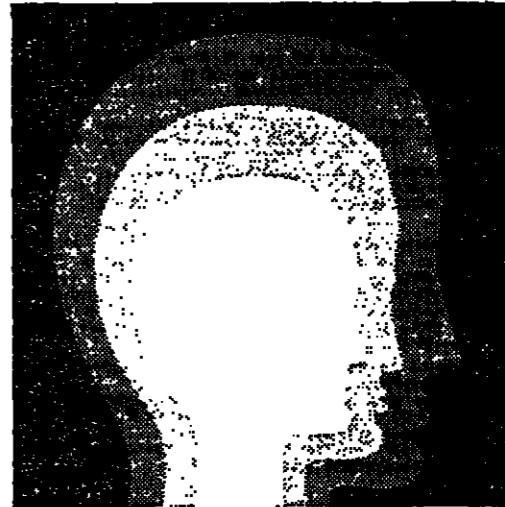
AVIS DE CONCOURS INTERNATIONAL N° 2/75

Le Directeur de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Gharb recevra jusqu'au 17 Juin 1975 à 13 heures des offres de prix pour le concours relatif à la fourniture, transport et montage du matériel électro-mécanique destiné à équiper la station de pompage du secteur PT de la première tranche d'irrigation.

Le dossier est à retirer au siège de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Gharb - Service de l'Équipement - Carrefour Mauritanie - Kenitra, contre versement d'une somme de quatre cents Dirhams (400 Db).

POUR UNE MODERNISATION DU SYSTEME EDUCATIF

RENÉ HABY MINISTRE DE L'ÉDUCATION



LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

LES CAHNIERS FRANÇAIS NUMERO SPECIAL HORS SERIE FEVRIER 1975 PRIX 6 F

Kiosques, magasins de presse, librairies et 29-31, quai Voltaire 75340 Paris Cedex 07

Au C.C.F. vous êtes toujours une personnalité.

Pas seulement un numéro.

Le C.C.F. est une banque à l'échelle de tous les jours et de tout le monde. C'est peut-être pour cela qu'elle est plus sympathique et finalement plus efficace.

Par exemple, quand vous entrez dans notre banque, on vous reconnaît tout de suite. Et connaître un visage c'est aussi connaître ses inquiétudes et ses

espérances. C'est aussi pour cela que nous pouvons mieux vous suivre, mieux vous aider et mieux vous conseiller.

Quand on est banquier, il y a de bons avantages à ne pas être trop gros. Cela facilite le dialogue et arrange souvent bien des problèmes.

Protéger vos économies, placer

vos argent, savoir où et comment investir, vous aider dans vos plans immédiats comme dans vos projets à long terme, vous conseiller, mais aussi savoir vous écouter, voilà l'attitude des femmes et des hommes que vous rencontrerez au C.C.F.

Et cette volonté de vous servir ne date pas d'aujourd'hui. N'est-ce pas le

C.C.F. qui vous a offert le premier et partout en France le compte automatique journalier, service qui vous permet de suivre au jour le jour la bonne marche de votre budget?

Une banque qui traite les petits problèmes comme les grands est une banque à laquelle vous pouvez faire confiance. Rejoignez-la vous aussi.



Le Crédit Commercial de France. La banque qui essaie toujours de vous aider.



سكزامن الأمل

N EUROPE
SEZ
E FACILITE

FRANCE.
GAULLE.

AIR FRANC

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 8 AVRIL

Alourdissement
La tendance s'est passablement adoucie ce mardi à la Bourse de Paris, avec un volume d'affaires en nette diminution.

LONDRES

Le repli des cours se poursuit mercredi à l'ouverture. Les indications des émissions, perdent de 1 à 2 points.

Table with columns: VALEURS, CLOTURE, COURSE. Lists various financial instruments and their prices.

INDICES QUOTIDIENS

COURS Base 100: 31 déc. 1974. Valeurs françaises: 127,17. Valeurs étrangères: 121,2.

MARCHE MONÉTAIRE

Effets publics: 1 1/2. Effets privés: 1 1/2. Moyen terme: 3 3/8.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

EUE IMPERIALE DE LYON. Bénéfices net hors plus-values: 8 millions de francs en 1974. Dividende global: 2,50 F.

NEW YORK

Redressement

Après six séances consécutives de baisse, les cours se sont redressés mardi à Wall Street. Des progrès ont été accomplis à l'ouverture, et grâce à une amélioration lente, mais constante de la tendance l'indice des valeurs a été établi en clôture à 942,22, soit à 534 points au-dessus de son niveau précédent.

Table with columns: VALEURS, COURSE, 7/4, 8/4. Lists various stocks and their prices.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

1 dollar (en yens) ... 231 80 / 231 83

BOURSE DE PARIS - 8 AVRIL - COMPTANT

Large table with multiple columns: VALEURS, Cours précéd., Dernier cours, Cours, Dernier cours. Lists various stocks and their market prices.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: Valeurs, Précéd., Cours, Dernier cours. Lists various financial instruments and their term market prices.

Large table with multiple columns: VALEURS, Cours précéd., Dernier cours. Lists various international stocks and their prices.

en Bourse le 15 avril 1975

MARCHÉ A TERME

Table with columns: Valeurs, Précéd., Cours, Dernier cours. Lists various financial instruments and their term market prices.

Table with columns: COTE DES CHANGES, COURS DES BILLET, MARCHÉ LIBRE DE L'OR. Lists exchange rates and gold market prices.

Handwritten text in Arabic script: صكنا من الأهل

